

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE



FRIBOURG (SUISSE)

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

# Banque Populaire

□ □ □ Suisse □ □ □

Capital versé au 30 juin 1908 et réserves :  
Fr. 47,500,000

Escompte de billets avec au moins deux signatures.  
Encaissements d'effets et de coupons sur la Suisse  
et l'étranger.

Prêts et crédits moyennant cautionnement, nantissement de titres ou hypothèque.

Traites et lettres de crédit sur les places principales de tous les pays.

Achat et vente de titres. — Ordres de bourse.

Change de monnaies et billets de banque étrangers.

Garde d'objets de valeur et de titres.

Location de casiers dans notre chambre d'acier.

Réception de dépôts d'argent à intérêt : sur carnets d'épargne, en compte-courant ou contre nos obligations (bons de caisse).

**Banque Populaire Suisse,  
Fribourg.**

NOUVELLES  
**ÉTRENNES**  
FRIBOURGEOISES  
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES  
**1909**

fondées par  
L. GRANGIER, professeur,  
sous le patronage de la  
**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE**  
DE FRIBOURG

~~~~~  
**Quarante-troisième année**  
~~~~~



**FRIBOURG**  
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

*Aigle*, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soteure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

## PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1909

*Comput ecclésiastique.*

Nombre d'or . . . . .	10	Indiction romaine	7
Epacte . . . . .	VIII	Lettre dominicale	C
Cycle solaire . . . . .	14	Lettre du martyrologe	n



### Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 7 février.	Pentecôte, le 30 mai.
Les Cendres, le 24 février.	Trinité, le 6 juin.
Pâques, le 11 avril.	Fête-Dieu, le 10 juin.
Rogations, 17, 18 et 19 mai.	Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 20 mai.	vent, le 28 novembre.


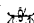





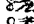








### Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 7 h. 13 m. du matin.	Bélier.
Été, le 22 juin, à 3 h. 6 m. du soir.	Ecrevisse.
Automne, le 23 septembre, à 5 h. 45 m. du soir.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 0 h. 20 m. du mat.	Capricorne.

### Quatre-Temps.

Mars les 3, 5 et 6.	Septembre, les 15, 17 et 18.
Juin les 2, 4 et 5.	Décembre, les 15, 17 et 18.

### Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier 	Balance 	Poissons 
Taureau 	Scorpion 	Nouvelle lune 
Gémeaux 	Sagittaire 	Premier quartier 
Ecrevisse 	Capricorne 	Pleine lune 
Lion  Vierge 	Verseau 	Dernier quartier 

### Eclipses en 1909.

Il y aura, en 1909, deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune. La première éclipse de lune sera seule visible dans nos contrées.

*La première éclipse* est une éclipse totale de lune. Elle aura lieu le 4 juin, de 0 h. 43 minutes du matin à 4 h. 15 minutes du soir. L'absence totale de lune aura lieu à 1 h. 15 minutes jusqu'à 3 heures. Avant les ténèbres complètes, on verra pendant une heure la moitié de l'ombre de la terre sur le disque lunaire. Elle sera visible dans le sud-ouest de l'Afrique, sur l'Océan Indien, en Europe, en Afrique, sur l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Sud et au sud de l'Amérique du Nord.

*La deuxième éclipse* est une éclipse totale de soleil. Elle aura lieu du 17 au 18 juin, de 9 h. du soir à 2 h. 37 m. du matin. Elle sera visible dans le nord de l'Europe, dans le nord-est de la moitié de l'Asie, dans l'Amérique du Nord et dans les contrées polaires.

*La troisième éclipse* est une éclipse totale de lune. Elle aura lieu le 24 novembre, de 8 h. 11 m. du matin à 11 h. 38 m. du matin. Elle sera visible au nord-ouest de l'Europe, au nord-ouest du désert d'Afrique, en Amérique, sur le Grand Océan, dans la moitié de l'Asie et en Australie.

*La quatrième éclipse* est une éclipse partielle de soleil. Elle aura lieu le 12 décembre, de 6 h. 57 m. du soir à 10 h. 33 m. du soir. Elle sera visible à la pointe sud-est de l'Australie, dans la moitié sud de la Nouvelle-Zélande et dans le sud des mers polaires.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.		
Vendr.	1 <b>CIRCONCISION.</b> s. Odilon.	
Samedi	2 s. Adélard, s. Macaire, a.	
2.	Dimanche après la Circoncision.	 Pleine lune le 6, à 3 h. 13 s.
DIM.	3 <sup>ste</sup> Geneviève, v., s. Florent	
Lundi	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Mardi	5 s. Téléphore, s. Emilien.	
Mercr.	6 <b>EPIPHANIE.</b> s. Gasp. CARN.	
Jeudi	7 s. Lucien, s. Clerc.	
Vendr.	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Samedi	9 s. Julien, m., ste Basilisse.	
3.	Premier dimanche après l'Epiphanie.	
DIM.	10 s. Guillaumé, év., s. Agathon	
Lundi	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Mardi	12 s. Arcade, ste Tatienné.	
Mercr.	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
Jeudi	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	
Vendr.	15 s, Paul, er., s. Maur, a.	
Samedi	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
4.	Deuxième dimanche apr. l'Epiphanie	 Nouvelle lune le 22, à 1 h. 12 m.
DIM.	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Lundi	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Mardi	19 s. Sulpice, év., Canut, r.	
Mercr.	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Jeudi	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
Vendr.	22 ss. Vincent et Anastase.	
Samedi	23 ste Emerance.	
5.	Troisième dimanche apr. l'Epiphanie	 Prem. quart. le 28, à 4 h. 7 s.
DIM.	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Lundi	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
Mardi	26 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE.	
Mercr.	27 s. Jean Chrysostome.	
Jeudi	28 s. Amédée, s. Cyrille.	
Vendr.	29 s. François de Sales.	
Samedi	30 <sup>ste</sup> Martine, s. Hyacinthe.	
6.	Quatrième dimanche apr. l'Epiphanie	 Prem. quart. le 28, à 4 h. 7 s.
DIM.	31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

## Foires de janvier.

Aarberg	27	Martigny-B.	11	<i>Marchés au bétail.</i>	
Æschi (Berne)	12	Meiringen	7		
Aigle	16	Morat	6		
Baden (A.)	5	Moudon	25		
Berne	5, 19	Ensingen (Sol.)	25		
Berthoud	7	Ollon	5		
Bex	28	Payerne	21		
Bulle	7	Porrentruy	18		
Châtel-St-D.	18	Romont	12		
Chiètres	28	Rougemont	16		
Estavayer	13	Rue	20		
Fribourg	11	Saignelégier	4		
Landeron	18	St Ursanne	11		
Langenthal	19	Soleure	11		
Langnau	2	Tramelan	13		
La Roche	25	Unterseen	27		
Lausanne	13	Vevey	26		
Le Locle	12	Viège	7		
Liestal	13	Zofingen	14		
				Aarberg	29
				Berthoud	2
				Bex	30
				Fribourg	23
				Genève	lundi,
					mardi et ven-
					dredi.
				Landeron	20
				Langnau	8
				Langenthal	19
				Nyon	7
				Sion	23

## PENSÉES ET MENUS PROPOS

Bénédiction écrasante.

Entre voisines. — Vous savez, on vient d'apporter trois jumeaux chez M. le secrétaire.

— Et tout s'est bien passé ?

— Très bien ; on vient justement de rappeler à lui M. le secrétaire qui a eu un petit évanouissement.

Dans le monde.

— Vous avez sans doute entendu parler de la terrible catastrophe... une centaine de familles réduites à la mendicité, et cela à l'entrée de l'hiver.

Ces dames. — Oh ! comme cela tombe bien.... toute une série de bals de bienfaisance, bazars, kermesses, il y en aura pour toute la saison.

Si vilain faict villenie  
C'est l'ordinaire de sa vie ;  
Mais si vilain faict du bien,  
C'est miracle ou n'en est rien.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 s. Ignace, év., ste Brigitte	☽ Pleine lune le 5, à 9 h. 25 m.
Mardi	2 PURIFICATION. s. Fortuné	
Mercur.	3 s. Blaise, év. m., Anschaire	
Jeudi	4 s. André Corsini. Véroniq <sup>e</sup>	
Vendr.	5 ste Agathe, v. m. s. Avit.	
Samedi	6 s. Odilon, c. ste Dorothee.	
7.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM.	7 SEPT. Romuald. Richard.	☾ Dern. quart. le 13, à 1 h. 47 s.
Lundi	8 s. Jean de Matha.	
Mardi	9 s. Maire, ste Apolline.	
Mercur.	10 ste Scholastique, Meinrad.	
Jeudi	11 s. Adolphe, Désiré.	
Vendr.	12 ste Eulalie, s. Candide.	
Samedi	13 s. Lézin, s. Martinien.	
8.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM.	14 SEX. s. Valentin, Eleucade	☽ Nouvelle lune le 20, à 11 h. 52 m.
Lundi	15 s. Faustin, s. Raimund	
Mardi	16 s. Grégoire X, Onésime	
Mercur.	17 ste Julienne, s. Silvin.	
Jeudi	18 s. Cyrille, s. Siméon.	
Vendr.	19 s. Boniface, évêque.	
Samedi	20 s. Euchèr. év., s. Sadoth.	
9.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM.	21 QUINQ. Maximien, Rand.	☾ Prem. quart. le 27, à 3 h. 49 m.
Lundi	22 Chaire de s. Pierre à Antioç <sup>e</sup>	
Mardi	23 Pierre Damien, Romaine.	
Mercur.	24 CENDR. MATHIAS, Modeste.	
Jeudi	25 s. Césaire, ste Walburge	
Vendr.	26 s. Nestor, év., Alexandre,	
Samedi	27 s. Léandre, év. ste Honorine	
10.	Premier dimanche du carême.	
DIM.	28 s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

*Abréviations au calendrier des saints :* a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. — vierge; vv. — veuve.

## Foire de février.

Aarberg	10	Langenthal	16	Unterseen	7
Affoltern-a.-A.	15	Lausanne	10	Yverdon	23
Albeuve	22	Liestal	10	Zofingen	11
Baden	3	Lignières	8	Zweissimmen	11
Berne	16	Loche	9		
Berthoud	4	Martigny-B.	15		
Bex	18	Meiringen	4		
Buren	24	Monthey	3		
Bienne	4	Morges	3		
Bulle	11	Morat	3		
Château-d'Œx	18	Moudon	20		
Châtel-St-Denis	22	Ollon	19		
Chiètres	25	Orbe	8	Oron	3
Cossonay	11	Payerne	18		
Delémont	16	Porrentruy	15		
Echallens	11	Rolle	19		
Estavayer	10	Romont	9		
Fenin (N.)	22	Rue	17		
Fribourg	8	Saignelégier	1		
Gelterkinden	3	Sion	20, 27		
Gessenay	9	Soleure	8		
Gorgier	11	Thoune chaque			
Landeron	15	samedi.			
Langnau	24	Tramelan	10		

### *Marchés au bétail.*

Baden le 1<sup>er</sup> mardi  
 Bâle les vendredis  
 Berne, 1<sup>er</sup> mardi  
 Berthoud, 1<sup>er</sup> jeudi  
 Fribourg 20  
 Frutigen, 1<sup>er</sup> jeudi  
 Genève, tous les  
 lundis, mardis et  
 vendredis.  
 Langenthal 3<sup>e</sup> mardi  
 Neuchâtel marché  
 mardi, jeudi, sam  
 Vevey le dernier  
 mardi.

Un malin.

L'aubergiste de la Croix-Blanche à X. reçoit la visite d'un artiste jeuneur qui lui propose de donner chez lui une séance de jeûne d'une durée de quatre semaines.

— Quels honoraires me donnez-vous, dit l'artiste, pour la représentation chez vous ?

— Je ne vous paierai pas d'honoraires, je vous donnerai, par contre, la pension gratis pendant les quatre semaines.

— Depuis trois mois que votre femme souffre si cruellement du rhumatisme, n'avez-vous donc rien essayé pour le combattre ?

— Mais, sans doute, elle a essayé, elle a pris tous les remèdes qu'on lui a conseillés, tous les remèdes qu'elle a lus dans les journaux, sans cela elle serait depuis longtemps guérie.

Quand le loup est pris, tous les chiens lui lardent les fesses.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 s. Albin, ste Eudoxie	☽ Plaine lune le 7, à 3 h. 56 s.
Mardi	2 ste Janvière, s. Simplicie.	
Mercur.	3 Q.-T. s. Titien, s. Astère.	
Jeudi	4 s. Casimir, s. Lucien	
Vendr.	5 Q.-T. s. Théophile, év.	
Samedi	6 Q.-T. s. Fridolin. Colette.	
11. Deuxième dimanche du carême.		
DIM.	7 s. Thomas d'Aquin.	
Lundi	8 s. Jean de Dieu, conf.	
Mardi	9 ste Françoise Romaine.	
Mercur.	10 Les 40 martyrs.	
Jeudi	11 s. Fridolin, s. Cyrille.	
Vendr.	12 s. Grégoire, p., Maximilien	
Samedi	13 s. Humbert, c., s. Patrice	
12. Troisième dimanche du carême.		
DIM.	14 ste Mathilde, s. Euphrose	☾ Dern. quart. le 15, à 4 h. 42 m.
Lundi	15 s. Longin, m., s. Probe.	
Mardi	16 s. Héribert, s. Tatien.	
Mercur.	17 s. Patrice, ste Gertrude.	
Jeudi	18 s. Narcisse, s. Gabriel.	
Vendr.	19 s. JOSEPH.	
Samedi	20 s. Vulfran, s. Joachim.	
13. Quatrième dimanche du carême.		
DIM.	21 s. Benoit, a., s. Béril, év.	☉ Nouv. lune le 21, à 9 h. 11 s.
Lundi	22 B. Nicolas de Flue.	
Mardi	23 s. Victorien, martyr.	
Mercur.	24 s. Gabriel, s. Siméon.	
Jeudi	25 <b>ANNONCIATION.</b> s. Herbland.	
Vendr.	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
Samedi	27 s. Jean Damascène.	
14. Dimanche de la Passion.		
DIM.	28 Pas. Jean Capistr., Gontran	☽ Prem. quart. le 28, à 5 h. 49 s.
Lundi	29 s. Ludolphe, év. Gontran.	
Mardi	30 s. Quirin, mart. s. Omnin.	
Mercur.	31 ste Balbine, ste Cornélie.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

## Foire de mars.

Aarberg	10	Landeron	15	Saignelégier	1
Anet	17	Langenthal	2, 16	St-Aubin (N.)	29
Aubonne	16	Langnau	5	St-Blaise	8
Baden (A.)	2	La Sarraz	23	St-Maurice	8
Berne	2, 16	Laufon	2	St-Ursanne	8
Bevaix	18	Lausanne	17	Schwytz	15
Bex	25	Liestal	10	Sion	27
Bienne	4	Lignières	23	Sissach	24
Bozingen	29	Locle	9	Soleure	8
Brigue	15	Martigny-Ville	22	Sumiswald	12
Bulle	4	Meiringen	4	Unterseen	3
Carouge (G.)	13	Montfaucon	22	Vevey	30
Cerlier	25	Morat	3	Zofingen	11
Château-d'Ex	4, 18	Morges	31	Zweisimmen	11
Châtel-St-Den.	15	Moudon	29		
Chiètres	25	Neuveville	3		
Concise	8	Nyon	4		
Cortailod	9	Œnsingen	25		
Cossonay	11	Ollon	19		
Cully	5	Oltén	1		
Delémont	16	Ormont-dessous	25		
Echallens	22	Oron	3		
Erlach	31	Payerne	18		
Estavayer	10	Porrentruy	15		
Fribourg	8	Reichenbach	16		
Grandson	10	Romont	2		
Hutwyl	10	Rue	17		

### *Marchés au bétail.*

Aarberg	31
Bâle les vendredis	
Fribourg	20
Genève	lundi,
	mardi, vendredi
Langenthal	16
Thoune le dernier	samedi.

Un compliment hasardé.

Un étudiant de premier semestre se trouve au bal et veut faire un compliment bien tourné à sa danseuse.

— Sur ma parole, mademoiselle, lui dit-il, les dizaines d'années passent sur votre tête sans qu'il y paraisse le moins du monde, vous êtes toujours jeune comme à vingt ans !

On parle mariage devant un célibataire endurci.

— Croyez-moi, lui dit une dame, ce n'est que lorsqu'on est marié que l'on sait ce qu'est une vie heureuse.

— C'est juste, belle dame, mais alors il est trop tard.

Qui a pris plus en main qu'il n'a de sens en teste  
Se fait moquer de tous comme ignoranteste.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Hugues, ste Théodora. 2 s. François de Paule. 3 s. Richard, év., s. Agape	
15.	Dimanche des Rameaux.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	4 RAM. s. Isidore, s. Zosime. 5 s. Vincent Ferrler, Irène 6 N.-D. 7 DOUL. Julienne. 7 s. Hégésippe, s. Saturn. 8 s. Amance, s. Edèse. 9 ste Valtrude. Acace. 10 ste Mechtilde, Térance.	☽ Pleine lune le 5, à 9 h. 28 s.
16.	Dimanche de Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	11 PAQUES. s. Léon, p., s. Isaac 12 s. Jules, s. Constantin. 13 s. Herménégilde, s. Justin 14 s. Tiburce, s. Lambert. 15 ste Anastasie. s. Eutichès. 16 s. Dreux, s. Benoit L. 17 s. Rodolphe. s. Anicet.	☾ Dern. quart. le 13, à 3 h. 30 s.
17.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	18 QUAS. s. Apollone, Parfait. 19 s. Léon IX, p., s. Ursmar. 20 s. Théotime. s. Théodore, c. 21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré.	☽ Nouv. lune le 20, à 5 h. 51 m.
18.	Deuxième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr.	25s. MARC, évangéliste. 26 ss. Clet et Marcelin. 27 B. P. Canisius, ste Zite. 28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 Catherine de S., ste Sophie	☽ Prem. quart. le 27, à 9 h. 36 m.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.



## Foire d'avril.

Aarberg	14, 28	Landeron	12	Sierre	26
Aubonne	6	Langnau	2, 28	Sion	24
Bâden (A.)	6	La-Roche	26	Sissach	28
Berne 6, 19-1 mai		La-Sarraz	27	Soleure	12
Berthoud	1	Laufon	6	St-Blaise	5
Bex	8	Lausanne	14	St-Imier	16
Bienne	1	Liestal	14	St-Ursanne	26
Bulle	1	Locle	13	Tavannes	7
Cernier	19	Martigny-B.	5	Thoune chaque	
Château-d'Ex 1, 15		Meiringen	1, 13	samedi.	
Châtel-St-Den. 19		Monthey	14	Tramelan	7
Chaux-de-F.	7	Môtiers	12	Val d'Illiez	19
Chiètres	29	Moudon	26	Vevey	27
Cossonay	8	Morat	7	Wimmis	20
Courtelay	6	Olten	5	Zofingen	15
Delémont	20	Ensingen	26	Zweisimmen	8
Echallens	26	Orbe	5		
Einsiedeln	26	Oron	7	<i>Marchés au bétail.</i>	
Estavayer	14	Payerne	15	Bâle les vendredis	
Fribourg	5	Planfayon	21	Fribourg	17
Gessenay	2	Porrentruy	19	Langenthal le 3 <sup>e</sup>	
Gimel	12	Provence (V.)	19	mardi.	
Gorgier	26	Rochefort	5	Lyss le dernier	
Grandson	21	Romont	20	vendredi.	
Kallnach	26	Saignelégier	6	Nyon le 1 <sup>er</sup> jeudi.	

Tristes réflexions d'un banquier à la veille de la déconfiture :

— L'essentiel, maintenant, c'est que personne ne se doute et ne remarque rien de l'état de mes affaires. Je m'en vais de ce pas m'acheter un automobile, ce sera, je crois, le plus sûr moyen de jeter de la poussière aux yeux de mes stupides concitoyens.

Une maman moderne style,

Madame X. à sa bonne qui ramène les enfants de la promenade.

— Mais, dites-moi, Anna, ces enfants me paraissent changés.

— C'est pourtant les mêmes, madame.

Cadran solaire et faux ami  
Parlent tant que le soleil luit  
Et se taisent quand il s'enfuit.

Mai



31 jours.

5.		FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1	ss. PHILIPPE ET JACQUES.	☉ Pleine lune le 5, à 1 h. 8 s.
19.	Troisième dimanche après Pâques.		
DIM.	2	s. Athanase, s. Walbert.	
Lundi	3	INV. STE CROIX. s. Alexand.	
Mardi	4	ste Monique, s. Gothard.	
Mercredi	5	s. Pie V, ss. Anges.	☾ Dern. quart. le 12, à 10 h. 45 s.
Jeudi	6	s. Jean dev. Porte-Latine.	
Vendredi	7	s. Stanislas, ste Euphrasie.	
Samedi	8	APPARITION SAINT MICHEL	
20.	Quatrième dimanche après Pâques.		
DIM.	9	TRANSL. S. NICOLAS. Béat.	☉ Nouv. lune le 19, à 2 h. 42 s.
Lundi	10	s. Antonin, s. Isidore, lab.	
Mardi	11	s. Mamert, s. Grégoire.	
Mercredi	12	s. Pancrace, ste Domitille.	
Jeudi	13	ss. Servatius et compag.	
Vendredi	14	s. Boniface, ste Couronne.	☾ Prem. quart. le 27, à 2 h. 23 m.
Samedi	15	s. Ségond, s. Euphrase. •	
21.	Cinquième dimanche après Pâques.		
DIM.	16	ROG. Jean Népom. Adalbert	
Lundi	17	s. Pascal Baylon, ste Restit.	
Mardi	18	s. Félix Cantal, s. Venance	
Mercredi	19	s. Pierre Célestin, pape.	
Jeudi	20	ASCENSION. Bernardin de S.	
Vendredi	21	s. Hospice, s. Secondin.	
Samedi	22	ss. Heraclius et compag.	
22.	Sixième dimanche après Pâques.		☉
DIM.	23	s. Didier, s. Florent	
Lundi	24	NOT.-DAME. B.-SEC.	
Mardi	25	s. Grégoire VII, s. Urbain	
Mercredi	26	s. Philippe de Néri.	
Jeudi	27	ste Madeleine de Pazzi.	☾
Vendredi	28	s. Germain, s. Augustin	
Samedi	29	s. Maximin, év.	
23.	Dimanche de la Pentecôte.		
DIM.	30	PENTECOTE. Félix Emmél.	
Lundi	31	ste Angèle, ste Pétronille	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

## Foire de mai.

Aarberg	12, 26	Ernen	18	Olten	3
Anet	26	Evionnaz	18	Orbe	17
Aigle	15	Estavayer	12	Ormont-dessus	10
Aubonne	18	Farvagny	13	Oron	5
Bagnes	21, 31	Fiez	29	Romont	11
Bassecourt	11	Fribourg	3		
Begnins	17	Gessenay	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berne	27 avril-9	Gimel	31	Bâle les vendredis	
Berthoud	6, 21	Glis	19	Fribourg	15
Bevaix	31	Glovelier	24	Neuchâtel mardi,	
Bex	14	Grandson	26	jeudi, samedi	
Bienne	6	Huttwyl	5	Payerne	27
Bière	10	Landeron	3	Planfayon	19
Bözingen	10	Langenthal	18	Porrentruy	17
Rondevilliers	25	Langnau	7	Rue	19
Breuleux	18	La Sarraz	25	Saignelégier	3
Bulle	13	Laufon	4	St-Imier	21
Buren	3	Laupen	19	St-Maurice	25
Carouge	12	Lausanne	12	Stalden	14
Cerlier	12	Liestal	26	Schwarzenb.	13
Charmey	5	Locle	11	Schwytz	3
Châtel-St-Denis	10	Martigny-B.	10	Sentier	21
Château-d'Œx	6, 29	Meiringen	6-18	Sion	1, 15, 19
Chaux-de-F.	5	Mézières, V.	12	Soleure	10
Chiètres	27	Montfaucon	19	Sumiswald	14
Combremont-G.	19	Monthey	19	Thoune chaque	
Corcelles (N.)	5	Morat	5	samedi.	
Concise	8	Morges	19	Tramelan	5
Cortailod	19	Moudon	31	Unterseen	5
Cossonay	13	Moutier	11	Valangin	28
Delémont	19	Neuveville	26	Vallorbe	8
Dombresson	17	Nyon	6	Verrières	18
Echallens	26	Œsingen	31	Yverdon	11
Erlenbach	11	Ollon	21	Zweisimmen	3

Sur le régional R.-B.

Un voyageur à la station de X. demande au chef de station si le train n'arrive pas bientôt.

L'employé. — Oh! cela ne va pas tarder, le caniche du chef de train est déjà là.

Dompter jeune homme et vieille beste  
Faut bonne main et bonne teste.

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Fortunat. 2 Q.-T. Eugène, Blandine. 3 ste Clotilde, ste Olive 4 Q.-T. François Caracciolo. 5 Q.-T. s, Boniface, Zénaïde	☽ Pleine lune le 4, à 2 h. 25 m.
24.	Dimanche de la Trinité.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	6 <b>TRINITE.</b> Claude, s. Norbert 7 s. Licarion, s. Robert 8 ss. Eutychés et c., Médard. 9 s. Amant, ste Pélagie. 10 <b>FÊTE-DIEU.</b> ste Marguerite. 11 s. BARNABÉ, apôtre. 12 Jean de St-Facond.	☾ Dern. quart. le 11, à 3 h. 43 m.
25.	Deuxième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	13 s. Antoine de Padoue. 14 s. Basile-le-Grand. 15 s. Bernard de Menthon. 16 ss. Ferréol et Fergeux. 17 s Rainier, s. Adolphe. 18 ss. Marc et Marcell. 19 ste Julienne de Falconieri.	☽ Nouv. lune le 18, à 0 h. 28 m.
26.	Troisième dimanche après P-ntecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	20 st. Silvère, ste Florentine 21 s. Louis de Gonzague. 22 <b>SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.</b> 23 ste Audrie, ste Agrippine. 24 s. JEAN-BAPTISTE. 25 s. Guillaume, s. Prosper. 26 ss. Jean et Paul, mm.	☽ Prem. quart. le 25, à 7 h. 43 s.
72.	Quatrième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur.	27 s. Anthelme, s. Ladislas. 28 s. Léon II, p., s. Irénée. 29 ss. PIERRE ET PAUL, ap. 30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

## Foire de juin.

Aarberg	30	Martigny-B.	14	Verrières	16
Aigle	5	Montfaucon	25	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bagnes	17	Monthey	2	Bâle les vendredis	
Berthoud	3	Morat	2	Baden (A.)	1
Brigue	4	Môtiers	14	Berne	1
Bulle	9	Moudon	28	Berthoud	3
Chiètres	24	Oltén	7	Fribourg	26
Delémont	15	Oron	2	Genève chaque	
Estavayer	9	Payerne	17	jour marché au	
Fenin	7	Porrentruy	21	petit bétail à l'a-	
Fribourg	14	Romont	8	battoir.	
Huttwyl	2	Rue	16	Langenthal	15
Landeron	21	Saignelégier	1	Langnau	4
Langenthal	15	St-Aubin, N.	14	Lausanne les mer-	
Langnau	4	St-Imier	18	credis.	
Laufon	7	St-Ursanne	28	Neuchâtel mardi,	
Lausanne	14	Soleure	14	jeudi, samedi	
Locle	8	Travers	15	Nyon le 1 <sup>er</sup> jeudi	
Meiringen	3	Yverdon	1		

### Education moderne.

La maman à sa toilette. — Espèce de vaurien, tu as de nouveau cassé un carreau, si je n'avais pas à faire à ne plus savoir par où commencer, je t'administrerais une correction en règle. Va-t-en tout de suite raconter ce que tu as fait à ton papa.

Le petit Fritz (qui revient au bout de cinq minutes). — Maman ! papa n'a pas le temps non plus.

### Sous la pantoufle.

— Dernièrement je vis par hasard la façon dont votre femme vous a jeté un bouquin à la tête.

— Hé bien ! voici l'explication : je me trouvais juste à ce moment avoir un besoin urgent de ce livre, alors, vous comprenez, dans la précipitation, cette pauvre Amélie aura été un peu... brusque.

### Au restaurant.

Le garçon. — Monsieur a déjà commandé ?

Le client, grincheux. — Oui, il y a déjà une demi-heure.

Le garçon. — Oserais-je vous demander quoi ?

Le client. — Comment voulez-vous que je me le rappelle, depuis le temps !

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée.	☾ Pleine lune le 3, à 1 h. 17 s.
28.	Cinquième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode. 6 s. Isaïe, ste Dominique. 7 s. Guillebaud, ste Aubierge 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rutine	☾ Dern. quart. le 10, à 7 h. 58 m.
29.	Sixième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	11 s. Ulric c., s. Pie p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nator 13 s. Anaclel, p., ste Muritte 14 s. Bonaventure, év., s. Cyr 15 s. Henri, ste Bonose. 16 s. Reinelde, s. Faustin. 17 s. Alexis, ste Marcelline.	☾ Nouv. lune le 17, à 11 h. 45 m.
30.	Septième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	18 SCAP. s. Camille, Frédéric. 19 s. Vincent de Paul. 20 s. Jérôme, ste Marguerite. 21 ste Praxède, s. Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv.	
31.	Huitième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste. 27 s. Vandrille, ste Nathalie. 28 ss. Nazaire et Celse, Victor. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	☾ Prem. quart. le 25, à 0 h. 45 s.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.



Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
32.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold	
Lundi	2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	
Mardi	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	☉
Mercur.	4 s. Dominique, s. Tertulien.	Pleine lune le 1,
Jeudi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	à 10 h. 14 s.
Vendr.	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	
Samedi	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
33.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	8 B. Pierre Faber, Cyriaque	
Lundi	9 s. Germain, s. Romain.	☾
Mardi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	Dern. quart. le 8,
Mercur.	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	à 1 h. 10 s.
Jeudi	12 ste Claire, ste Eunomie.	
Vendr.	13 ss. Hippolyte et Cassien.	
Samedi	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.	
34.	Onzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	15 <b>ASSOMPTION.</b> s. Alfred.	
Lundi	16 s. Théodule, évêque conf.	☉
Mardi	17 s. Libérat, m., s. Amor, a.	Nouv. lune le 16,
Mercur.	18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	à 0 h. 55 m.
Jeudi	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.	
Vendr.	20 s. Bernard, a. d. Philibert	
Samedi	21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.	
35.	Douzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	22 s. Symphorien, Timothée.	☾
Lundi	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	Prem. quart. le 24,
Mardi	24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure.	à 4 h. 55 m.
Mercur.	25 s. Louis, roi, s. Patrice.	
Jeudi	26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.	
Vendr.	27 ste Eulalie, s. Gebhard.	
Samedi	28 s. Augustin, évêque.	
36.	Treizième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	29 D. ST-NIC. Déc. s. Jean, Sab.	☉
Lundi	30 ste Rose de Lima, vierge.	Pleine lune le 31,
Mardi	31 s. Raymond.	à 6 h. 8 m.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.





Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 <sup>ste</sup> Véréne, v., s. Gilles, a. 2 s. Etienne, r., ste Maxime 3 s. Guarin, év. c. Sérapie. 4 ss. Anges gar. ste Rosalie.	
37.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.	☾ Dern. quart. le 6, à 8 h. 44 s.
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	5 s. Laurent Just., s. Victorin 6 s. Magne, s. Donatien. 7 s. Grat, év., ste Reine. 8 NATIVITÉ NOTRE-DAME. 9 <sup>ste</sup> Séraphine, veuve. 10 s. Gorgon, s. Rufin. 11 s. Félix et Régule. Prothus	
38.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	12 s. Guy, c., s. Serdat, év. 13 s. Aimé, év., s. Euloge. 14 Ex. s. CROIX., s. Materne 15 Q.-T. s. Nicodème, Evre. 16 s. Cyprien, mart. 17 Q.-T. STIGM. DES S. FRANÇ. 18 Q.-T. N.-D. DES 7 DOUL.	
39.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	☽ Nouv. lune le 14, à 4 h. 09 s.
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	19 FÊTE FÉD. Janvier, Const. 20 s. Eustache, s. Candide. 21 s. MATTHIEU, apôtre. 22 s. Maurice, martyr. 23 s. Lin, ste Thècle. 24 N.-DAME DE LA MERCI. 25 s. Thomas de Villeneuve.	
40.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	26 ss. Valérien et compagnons 27 ss. Côme et Damien, mm. 28 s. Venceslas, s. Exupère. 29 s. MICHEL, arch., Ludwin 30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

## Foire de septembre.

Aarberg	8, 29	Herzogenbuch.	7	Rue	15
Aigle	25	Landeron	20	Saignelégier	7
Albeuve	27	Langenthal	14, 21	Schwarzenbourg	30
Aniviers	27	Langnau	3, 15	Schwytz	25
Aubonne	14	Laufon	7	St-Blaise	13
Bâle	16	Lausanne	8	St-Cergues	16
Berne	7	Locle	14	Ste-Croix	17
Berthoud	2	Madiswyl	28	St-Nicolas	21
Bienne	9	Malleray	28	Sembracher	21
Bulle	29, 30	Martigny-V.	27	Simplon	28
Buren	1	Meiringen	22	Sion'	25
Cerlier	8	Montfaucon	13	Soleure	13
Champéry	16	Monthey	7	Sumiswald	24
Charmey	21	Morges	15	Tavanne	22
Château-d'Œx	2, 16, 23	Morgins	18	Thoune chaque	
Chatel-St-Denis	13	Morat	1	samedi.	
Chaux-de-F.	1	Moudon	27	Tourtemagne	28
Chiètres	30	Nyon	2	Tramelan	22
Cossonay	9	Œnsingen	20	Unterseen	3, 25
Courtelay	24	Olten	6	Valanzin	24
Delémont	21	Orbe	5	Val d'Illiez	27
Echallens	23	Ormont-dessus	6	Verrières	16
Estavayer	8	Oron	1	Viège	27
Erlenbach	9	Payerne	16	Yverdon	21
Fontaines(N.)	20	Planfayon	15	Zermatt	23
Fribourg	6	Porrentruy	20	Zofingen	9
Frutigen	13	Pont-de-Martel	7	Zweisimmen	8
Gessenay	7	Provence	29		
Glovelier	8	Reichenbach	22	<i>Marchés au bétail</i>	
Gruyères	27	Romont	21	Fribourg	18

Devant le juge.

Le prévenu, libéré après une brillante plaidoirie de son avocat. — Voici, monsieur l'avocat, 30 francs pour votre beau discours, mais la prochaine fois, je vous prévienne, ce sera plus compliqué.

Habit et mine de bétail  
Couvrent souvent griffes de chat.

Chose acquise et suée  
Est plus chérie que l'héritée.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1   s. Remi, évêq., s. Bavon.	
Samedi	2   s. Léger, évêque mart.	
41.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte.	<p style="text-align: center;">☾</p> <p style="text-align: center;">Dern. quart le 6, à 7 h. 44 m.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">☽</p> <p style="text-align: center;">Nouvelle lune le 14, à 9 h. 13 m.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">☾</p> <p style="text-align: center;">Prem. quart. le 22, à 8 h. 04 m.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">☽</p> <p style="text-align: center;">Pleine lune le 28, à 11 h. 7 s.</p>
DIM.	3   <b>ROSAIRE.</b> Candide, Ewalde.	
Lundi	4   s. Francois d'Assises.	
Mardi	5   ss. Placide et compagnons	
Mercur.	6   s. Bruno, fond., ste Foi.	
Jeudi	7   s. Serge, m., s. Auguste.	
Vendr.	8   ste Brigitte, ste Laurence	
Samedi	9   <b>MATERNITÉ STE-VIERGE.</b>	
42.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	10   s. François de Borgia, c.	
Lundi	11   ste Placidie, s. Gommer.	
Mardi	12   s. Maximilien, ste Herlinde	
Mercur.	13   s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Jeudi	14   s. Callixte, p., s. Burcard	
Vendr.	15   ste Thérèse, s. Roger.	
Samedi	16   <b>PURETÉ SAINTE-VIERGE.</b>	
43.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	17   B. Marg.-Marie Alacoque.	
Lundi	18   s. LUC, évang, s. Athénodore	
Mardi	19   s. Pierred'Ale., steFréwisse	
Mercur.	20   s. Jean de Kauty.	
Jeudi	21   ste Ursule, s. Hilarion.	
Vndre.	22   ste Alodie, ste Cordule.	
Samedi	23   <b>FÊTE SAINTES RELIQUES.</b>	
44.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	24   s. Raphael, s. Hevergiste.	
Lundi	25   ss. Chryss. et Darie.	
Mardi	26   s. Evariste, s. Bernwald.	
Mercur.	27   s. Frumence, év. Florentin	
Jeudi	28   ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Vendr.	29   ste Ermélinde, ste Eusébie	
Samedi	30   ste Zénobie, s. Sérapion.	
45.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	31   s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

## Foire d'octobre.

Adelboden	7	Fribourg	4	Oron	6
Aigle	30	Frutigen	14, 15	Payerne	7
Alpnach	6	Gessenay	5, 27	Planfayon	20
Anet	27	Gimel	4	Porrentruy	18
Aarberg	13, 27	Grandson	6	Reichenbach	20
Bagnes	25	Gryon	5	Romont	12
Bayards	4	Hérémece	29	Rue	20
Berne	5, 19, 26	Huttwyl	13	Saignelégier	4
Bex	21	Kallnach	15	Schwarzenb.	28
Bienne	14	Landeron	18	Schwytz	11
Bözingen	25	Langenthal	19	Sion	23, 30
Brienz	6	Langnau	1	Soleure	11
Brigue	6	La-Roche	11	Ste-Croix	20
Bulle	21	La-Sarraz	19	St-Imier	15
Buren	27	Laufon	5	St-Maurice	12
Chat au-d'Ex	7	Lausanne	13	St-Ursanne	25
Châtel-St-D.	18	Liestal	20	Tramelan	13
Chaux-de Fonds	6	Louèche-V.	11	Val d'Illier	21
Chavornay	6	Martigny-B.	18	Vevey	26
Combremont-G.	27	Mézières, V.	13	Yverdon	26
Conthey	18	Meiringen	15, 27		
Cossonay	7	Monthey	13	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	19	Morat	6	Bâle, les vendr.	
Echallens	28	Moudon	25	Fribourg	16
Erlenbach	7, 8	Moutier	12	Langenthal le 3 <sup>e</sup>	
Estavayer	13	Ollon	8	mardi.	
Evionnaz	26	Orbe	11		
Evolènes	16	Ormont-dessus	7, 18		

Chez le marchand de vin.

Celui-ci en colère. — Si mon Bordeaux ne vous convient absolument pas, eh bien ! allez en chercher ailleurs. Critiquer est facile, mais en faire du meilleur....

Un bon conseil.

— Quand je fais des vers jusque tard dans la nuit, je ne puis presque plus dormir après.

Le critique. — Tu n'aurais qu'à te faire lire tes vers.

Qui a belle-mère et beau-frère  
A croix devant et derrière.

Qui avec les chiens sommeille  
Avec les puces se réveille.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 <b>LA TOUSSAINT.</b> s. Amable. 2 <b>COMM. DES TRÉPAS.</b> s. Tobie 3 ste Ida, vv., s. Hubert. 4 s. Charles Borromée, card. 5 ss. Zacharie et Elisabeth. 6 s. Protais, év., s. Léonard.	☾ Dern. quart. le 4, à 10 h. 38 s.
46.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	7 s. Ernest, a., s. Engelbert. 8 Les 4 couronnés, Godefroi. 9 s. Théodore, m. s. Oreste. 10 s. André Avel., ste Florene. 11 s. Martin, év., s. Véran. 12 s. Martin, p., s. Ruf. 13 <b>PATRON. SAINTE-VIERGE.</b>	☽ Nouvelle lune le 13, à 3 h. 18 m.
47.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Imier, ste Vénérande. 15 ste Gertrude, s. Léopold. 16 s. Othmar, s. Fidence. 17 s. Grégoire le Thaumatur. 18 <b>DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.</b> 19 ste Elisabeth, s. Pontien. 20 s. Félix de Valois, Edmond	☽ Prem. quart. le 20, à 6 h. 29 s.
48.	Vingt-cinq. dimanche apr. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	21 <b>PRÉSENTATION N.-D.</b> 22 ste Cécile, s. Philémon. 23 s. Clément, ste Félicité. 24 s. Jean de la Croix, Flore. 25 ste Catherine, ste Juconde. 26 s. Pierre d'Al., s. Conrad. 27 s. Josaphat, s. Colomban.	☽ Pleine lune le 27, à 9 h. 52 m.
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi	28 <b>Avent.</b> s. Sosthène Hortulan 29 ste Illuminée, Saturnin. 30 s. <b>ANDRÉ</b> , apôt., s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

## Foires de novembre.

Aarberg	10	Grandson	17	Porrentruy	15
Aigle	20	Gimel	1	Rolle	19
Aubonne	2	Herzogenbuch	10	Romont	9
Avenches	17	Landeron	15	Rougemont	13
Baden (A.)	2	Langenthal	16, 30	Rue	17
Berne	23	Langnau	3, 5	Saignelégier	2
Berthoud	4	La Sarraz	16	St-Aubin, N.	1
Bex	6	Laufon	2	St-Imier	19
Bienne	11	Laupen	4	St-Maurice	8
Brienz	10, 11	Lausanne	10	Sierre	26
Bulle	11	Locle	9	Soleure	8
Cerlier	24	La-Roche	29	Sumiswald	5
Château-d'Ex	4, 5	Lucens	10	Unterseen	17
Châtel-St-D.	15	Meiringen	15	Thoune	11
Chiètres	25	Monthey	17	Tramelan	10
Cossonay	11	Morat	3	Vevey	30
Cully	19	Morges	17	Viège	12
Delémont	16	Moudon	29	Villeneuve	24
Domdidier	9	Neuveville	24	Vouvry	11
Echallens	25	Nyon	4	Zofingue	11
Estavayer	10	Ensingen (Sol.)	29	Zweisimmen	16
Erlenbach	9	Ollon	19	<i>Marchés au bétail</i>	
Fribourg	8	Olten	15	Fribourg	20
Frutigen	19	Ormont-dessus	25	Neuchâtel mardi,	
Gessenay	15	Payerne	18	jeudi, samedi	

Fausse manœuvre.

Le candidat au mariage. — Au moins, cher monsieur, soyez bien persuadé que si j'aime votre fille ce n'est pas pour son argent.

Le papa, très riche. — Alors, tant pis pour vous, ma fille n'est pas pour un imbécile.

Il y a des jouissances que ne peuvent se permettre qu'un millionnaire ou un va nus-pieds.

Un feu de maisonnette :  
Trois tisons, une bûchette.

Mieux vaut un nez ne moucher  
Qu'en trop mouchant l'arracher.

Quand on se vante de noblesse,  
Il en faut faire les prouesses.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercre.	1 s. Eloi, s. Diodore.	☾ Dern. quart. le 4, à 5 h. 13 s.
Jeudi	2 ste Bibiane, ste Pauline	
Vendr.	3 s. François-Xavier, Luce.	
Samedi	4 J. ste Barbe, s. Osmond.	
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	5 s. Pierre Chrysol., év.	☽ Nouvelle lune le 12, à 8 h. 59 s.
Lundi	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	
Mardi	7 s. Ambroise, ste Fare.	
Mercre.	8 <b>IMMACULEE-CONCEPTION.</b>	
Jeudi	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Vendr.	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Samedi	11 J. s. Damase, p., s. Sabin.	
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	12 s. Synèse, m.	☽ Premier quart. le 20, à 3 h. 18 m.
Lundi	13 ste Lucie, s. Josse.	
Mardi	14 s. Agnel, ste Eutropie	
Mercre.	15 Q.-T. Célien, Chrétienne.	
Jeudi	16 s. Eusèbe, ste Albine	
Vendr.	17 Q.-T. ste Adélaïde, Lazare.	
Samedi	18 Q.-T. ATTENTE D. ENF. M.	
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	19 s. Némèse, s. Darius	☽ Pleine lune le 25, à 10 h. s. 30
Lundi	20 s. Ursanne, s. Ammon.	
Mardi	21 s. THOMAS, s. Festus, m.	
Mercre.	22 s. Florus, s. Zénon.	
Jeudi	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Vendr.	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Samedi	25 <b>NOEL.</b> ste Eugénie, Anastas.	
53.	Dimanche après Noël.	
DIM.	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Lundi	27 s. JEAN, ap., s. Théophile.	
Mardi	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Mercre.	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	
Jeudi	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Vendr.	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1<sup>er</sup> au 21,  
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.



## Foire de décembre.

Aarberg	29	Langnau	3	Saignelégier	6
Aigle	19	Laupen	30	Schwarzenb.	27
Aubonne	7	Liestal	1	Sion	24
Bâle	16	Locle	14	Soleure	13
Baden (A.)	7	Martigny-B.	6	Sumiswald	31
Berthoud	30	Monthey	31	Tramelan	15
Bienne	30	Morat	1	Unterseen	3, 21
Bulle	2	Morges	22	Zweisimmen	9
Buren	15	Moudon	27		
Château-d'Œx	2, 16	Neuveville	29		
Châtel-St-D.	20	Nidau	17	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	27	Nyon	2	Bâle, les vendred.	
Delémont	21	Ollon	18	Berne	7
Echallens	23	Olten	21	Fribourg	18
Estavayer	1	Orbe	20	Interlaken	3
Fribourg	6	Oron	1	Lausanne	8
Grandson	22	Payerne	16	Neuchâtel mardi	
Huttwyl	29	Porrentruy	21	jeudi, samedi	
Landeron	20	Reichenbach	8	Nyon	2
Laufon	7	Romont	7	Sion	24
Langenthal	15	Rue	15		

Un mari prudent.

- Tiens! tu ne vas pas dîner à la maison aujourd'hui?
- Non, ma femme attend sa tailleuse avec une impatience.... Si elle voit que ce n'est que moi qui arrive, elle éclatera!

- Alors, M. d'Argencourt a refusé de te payer ta facture?
- Il ne l'a pas refusé expressément.
- Il te l'a fait pressentir, et de quelle manière?
- Il m'a flanqué à la porte tout simplement.

Qui chasse et pêche sans raison  
Fait rarement bonne maison.

Qui fille garde ou cochon mène  
Il ne se voit point sans peine.

Rouge visage et grosse panse  
Ne sont pas signe d'abstinence.

Qui à Pâques argent devra  
Le carême court trouvera.

## AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des **foires** et des marchés.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

---

**AUTORITÉS FÉDÉRALES****Conseil fédéral.**

- MM. Brenner, Ernest, de Bâle, président.  
 Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurg.), vice-présid,  
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne).  
 Ruchet, Marc, de Bex (Vaud).  
 Comtesse, Robert, de La Sagne (Neuch.).  
 Forrer, Louis, de Bâretswyl (Zurich).  
 Schobinger, Joseph-Antoine, de Lucerne.

**Tribunal fédéral.**

## MEMBRES.

- MM. D<sup>r</sup> Jæger, Charles, de Pfæffers, président.  
 D<sup>r</sup> Perrier, Emile, de Châtel-St-Den. (Frib.), vice-prés.  
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).  
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).  
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).  
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.  
 D<sup>r</sup> Favey, Georges, de Pompaple (Vaud).  
 D<sup>r</sup> Honegger, Henri, de Zurich.  
 Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).  
 D<sup>r</sup> Merz, Viktor, Hägendorf et Thoune.  
 D<sup>r</sup> Ostertag, Fritz, Bâle.  
 D<sup>r</sup> Schmid, François, d'Aldorf (Uri).  
 D<sup>r</sup> Picot, Ernest, de Genève.  
 D<sup>r</sup> Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).  
 D<sup>r</sup> Schurter, Emile, de Bachenbülach (Zurich).  
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).  
 Stooss, Alfred, de Berne.  
 D<sup>r</sup> Gysin, Adam, de Liestal.  
 D<sup>r</sup> Gottofrey, Vincent, d'Estavayer (Fribourg).

## SUPPLÉANTS.

- MM. D<sup>r</sup> Lutz-Muller, J.-Gebhard, de Thal.  
 Décoppet, Camille, de Suscévaz (Vaud).  
 D<sup>r</sup> Scherrer, Paul, de Bâle.  
 Ritzchel, Marc-Eugène, de Genève.  
 Calonder, Félix-Louis, de Trins, à Coire.  
 Gabuzzi, Stephano, de Bellinzona.  
 Geel, Jean, de Sargans, à St-Gall.  
 Ammann, Albert, de et à Schaffhouse.  
 Hauser, Victor, de Horgen, à Zurich.
-

## AUTORITÉS LÉGISLATIVES

## GRAND CONSEIL

## Cercle de la Sarine. — 27 députés.

- MM. Weissenbach, Antonin, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Menoud, Paul, négociant, à Fribourg.  
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.  
 Biolley, Udalrich, à Praroman.  
 Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.  
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.  
 Reynaud, Balthasar, à Farvagny.  
 Lapp, Guillaume, pharmacien, à Fribourg.  
 Genoud, Léon, à Fribourg.  
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.  
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.  
 Barbey, Pierre, syndic, à Omens.  
 Kæch, Joseph, juge de paix, à Lossy.  
 Gobet, François, à Noréaz.  
 Chollet Henri, au Guintzet.  
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Montenach, Georges, à Fribourg.  
 Bongard, Léon, à Fribourg.  
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.  
 Wicht, Philippe, à Marly.  
 Roulin, juge de paix, à Treyvaux.  
 Chavaillaz, Joseph, syndic, à Ecuwillens.  
 Maillardoz, Albert, à Fribourg.  
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.  
 Ducrest, Joseph, à Rossens.

## Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Boschung, François, à Ueberstorf.  
 Rapo, Jean, syndic, à Böesingen.  
 Blanchard, Nicolas, syndic, à Tavel.  
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).  
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.  
 Wæber, Ulrich, syndic, à Schmitten.  
 Zurkinder, Jean, à Guin.

- MM. Diesbach, Max, à Villars-les-Jonc.  
 Spicher, Frantz, président du tribunal, à Fribourg.  
 Jungo, Pierre, à Schmitten.  
 Lauper, Joseph, à Plasselb.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Weck, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Offner, Peter, à Planfayon.  
 Schwaller, Martin, St-Antoine.

**Cercle de la Gruyère. — 19 députés.**

- MM. Mossu, Louis, syndic, à Broc.  
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.  
 Morard, Antoine, à Pont-en-Ogoz.  
 Barras, Auguste, à Bulle.  
 Ecoffey, Emile, syndic, à Villars-sous-Mont.  
 Villoz, Pierre, syndic, à Sorens.  
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.  
 Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyfayes.  
 Romanens, Théophile, syndic, à Vuippens.  
 Charrière, Louis, syndic, à Cerniat.  
 Murith, Robert, secrét. com., à Gruyères.  
 Buchs, Paul, syndic, à Bellegarde.  
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.  
 Borcard, Maurice, à Vaulruz.  
 Morard, Louis, président du tribunal, à Bulle.  
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.  
 Delatena, Joseph, avocat, à Bulle.  
 Progin, Maurice, à Bulle.  
 Overney, Calybite, à Charmey.

**Cercle du Lac. — 13 députés.**

- MM. Guillod-Chervet, Louis, à Praz.  
 Leicht, Fritz, à Saivagny.  
 Dinichert, Constant, à Montilier.  
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.  
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.  
 Lutz, Adolphe, gérant, à Greng.  
 Liechti, Hermann, à Morat.  
 Benninger, Jean, Salvagny.  
 Perrottet, Jean, à Cormérod.  
 Etter, Emile, à Ormey.  
 Audergon, Louis, à Misery.  
 Guillod, Henri, à Nant.  
 Werro, Alphonse, à Cormérod.

**Cercle de la Glâne. — 12 députés.**

- MM. Crausaz, Joseph, médecin à Romont.  
 Dutoit, Joseph, syndic, à Prez-vers-Siviriez.  
 Berset, André, syndic, à Villargiroud.  
 Raboud, Alexandre, à Romont.  
 Conus, François, notaire, à Rue.  
 Chatton, Eugène, à Romont.  
 Dumas, Claude, à Villariaz  
 Joye, Léandre, syndic, à Torny-le-Grand.  
 Deschenaux, Eugène, président, à Fribourg.  
 Grand, Louis, président de tribunal, à Romont.  
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.  
 Brayoud, Maurice, à Massonnens

**Cercle de la Broye. — 12 députés.**

- MM. Francey, Alexandre, à Cousset (Montagny-I.-M.).  
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.  
 Torche, Fernand, présid. de trib., à Estavayer.  
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.  
 Bæchler, Louis, syndic, à Vallon.  
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.  
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.  
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.  
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.  
 Chassot, Alfred, avocat, à Fribourg.  
 Butty, Louis, à Estavayer.

**Cercle de la Veveyse. — 7 députés.**

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.  
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.  
 Monnard, Pierre, à Attalens  
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.  
 Genoud, Louis, à Fribourg.  
 Currat, Alexandre, au Crêt.  
 Philipona, Joseph, prés. du trib., à Châtel-St-Denis.

## AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

### CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Python, Georges, président.  
 Weck, Louis, vice président.  
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat.  
 Aeby, Stanislas, »  
 Cardinaux, Louis, »  
 Weissenbach, Antonin, »  
 Ody, Louis, »

#### Chancellerie d'Etat.

##### CHANCELIER.

M. Godel, Charles.

##### VICE-CHANCELIER.

M. . . . .

##### RÉGISTRATEUR.

M. Muller, Albin.

##### BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier.  
 David, Louis.  
 Dousse, Joseph.

##### HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Corminbœuf, Eloi.      MM. Bise, Emile.  
 Cuennet, Nicolas.      Droux, Joseph.

CONCIERGE: M. Cuennet, Nicolas.

**DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT**

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

**DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES**

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Ody, Louis, conseiller d'Etat.
<i>Chefs de service.</i>	Gremaud, Emile.
»	Buman, Henri.
»	Barbey, Firmin.

**Département de l'Instruction publique****Commission des études.**

## Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.  
 Bise, Emile, receveur.  
 Dr Vermot, Georges, abbé  
 Esseiva, Léon, R<sup>me</sup> Prévôt.  
 Brunhes, Jean, professeur.

## Section allemande.

- MM. Schnürer, Gustave, professeur.  
 Perroulaz, Robert, curé à Guin.

## Section technique.

- MM. Dr Daniëls, François, professeur.  
 Daguet, Léon, chimiste.

## Section de Morat.

- MM. Lademann, préfet, vice-président, à Morat.  
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.  
 Müller, Samuel, au Löwenberg.  
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.

Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

**Bibliothèques cantonale et universitaire et Musées.**

- MM. Diesbach, Max, bibliothécaire.  
 Vogt, Albert, sous-bibliothécaire.  
 Handrick, F., aide-bibliothécaire.  
 Dubois, Frédéric, secrétaire.  
 Boccard, Raymond, conservateur du musée historique  
 et artistique.  
 Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.

**Archéologue cantonal.**

- M. Ducrest, François, professeur, à Fribourg.



**Commission des Musées scientifiques.**

- MM. D<sup>r</sup> Cuony, Xavier, présid. MM. D<sup>r</sup> Girard, R., prof.  
 Castella, F., doyen. D<sup>r</sup> Kathariner, L., prof.  
 Gremaud, Am., ingén. D<sup>r</sup> Brunhes, Jean, prof.  
 Musy, Maur., prof., secr. D<sup>r</sup> Ursprung, Alfr., prof.  
 D<sup>r</sup> Baumhauer, H., prof.

**Université de Fribourg.**

- Recteur de l'Université* : M. le D<sup>r</sup> Grimme, Hubert.  
*Doyen de la Faculté de Théologie* : Mgr Kirsch, Jean-Pierre.  
 » » *de Droit* : M. le pr. D<sup>r</sup> v. Kostanecki, A.  
 » » *des Lettres* : M. le prof. D<sup>r</sup> v. Ettmayer, C.  
 » » *des Sciences* : M. le prof. D<sup>r</sup> Bistrzycki, A.  
*Chancelier de l'Université* : M. Weyrich, Nicolas.

## PROFESSEURS.

*Faculté de Théologie.*

- Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).  
 Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).  
 P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).  
 D<sup>r</sup> Beck (Pastorale et Liturgie).  
 Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).  
 P. Weiss, Albert (Apologétique).  
 P. Fei (Dogmatique positive).  
 D<sup>r</sup> Speiser (Droit ecclésiastique).  
 P. Jordan de Langen-Wendels (Morale pratique).  
 P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).  
 S. A. R. le prince Maximilien de Saxe (Liturgie).  
 R. P. Prummer, Dominik (Morale pratique).  
 R. P. Manser, Gall (Philosophie).  
 R. P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).  
 R. P. Montagne, Ambroise (Philosophie).

*Faculté de Droit.*

- MM. Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).  
 Philipona, Fr., procureur général (Procédure civile,  
 droit public fédéral, poursuites et faillites).  
 D<sup>r</sup> Favre (Médecine légale).  
 Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).  
 D<sup>r</sup> Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).  
 D<sup>r</sup> Fietta, Paul (Droit civil français).

- MM. Dr Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).  
 Dr Oser, Hugo (Droit fédéral et cantonal privé).  
 Dr Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).  
 Dr von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).  
 Dr Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).  
 Dr Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).  
 Dr v. Kostanecki, Anton (Économie politique).  
 Dr Ruhland, Gustave (Economie politique). En congé.  
 Dr Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).  
 Dr Tuor (Droit romain).  
 Dr Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).  
 Dr Schorer, Hans (Statistique).  
 Dr Turmann, Max (Sciences commerciales).

*Faculté des Lettres.*

- MM. Dr Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).  
 Dr Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).  
 Dr Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).  
 Dr Grimme, Hubert (Langues et littératures orientales).  
 Dr Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).  
 Dr Hess, Jacques (Égyptologie et assyriologie).  
 R. P. Michel, Léon (Philosophie).  
 Giraud, Victor (Littérature française). En congé.  
 de Munnynck, Marc (Philosophie).  
 Dr Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).  
 Dr Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).  
 Dr Lessiak, Primus (Langues et littératures germaniques).  
 Dr Kosch, Guillaume (Langue et littérature allemande moderne).  
 Dr Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).  
 Dr Bertoni, Jules (Philologie romane).  
 Roussel, Alfred (Sanscrit et philologie indienne).  
 Dr v. Ettmayer Charles (Langue et littérature romanes).  
 Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).  
 Masson, Maurice (Littérature française).  
 Dr Leitschuh, Franz-Frédéric (Histoire des beaux-arts).

- MM. D<sup>r</sup> Decurtins, Gaspard (Histoire de la civilisation).  
 Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).  
 D<sup>r</sup> Besson, Marius (Histoire).  
 D<sup>r</sup> Kompernass, Johann (Byzanistik)  
 Lecteurs: D<sup>r</sup> Girardin, Joseph (Français).  
 Lombriser, Joseph (Allemand).

*Faculté des Sciences.*

- D<sup>r</sup> de Kowalski, Joseph (Physique).  
 D<sup>r</sup> Baumhauer, Henri (Minéralogie).  
 D<sup>r</sup> Dhéré, Ch. (Physiologie).  
 D<sup>r</sup> Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).  
 D<sup>r</sup> Estreicher de Rozbierski, Thadée (Chimie générale et inorganique).  
 D<sup>r</sup> Daniëls, François (Mathématiques appliquées).  
 D<sup>r</sup> Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).  
 D<sup>r</sup> Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).  
 D<sup>r</sup> Brunhes, Jean (Géographie physique).  
 D<sup>r</sup> Gockel, Alb. (Chimie, physique et météorol.)  
 D<sup>r</sup> Ursprung, Alfred (Botanique).  
 D<sup>r</sup> Girardin, Paul (Géographie).  
 Dalemont, Julien (Electrotechnique).  
 Breuil, Henri (Ethnographie)  
 D<sup>r</sup> Glücksman, Sigismond (Bactériologie et Hygiène)

**Collège cantonal St-Michel.**

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| <i>Recteur.</i>                | MM. D <sup>r</sup> Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Préfet du Collège.</i>      | Schwaller, Victor.                      |
| <i>Préfet de l'Internat.</i>   | Pasquier, Jos., abbé.                   |
| <i>Surveillant du collège.</i> | Fontaine, Emile.                        |

**Cours académique du Lycée.**

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| <i>Apologétique et esthétique</i>         | MM. D <sup>r</sup> Jaccoud, abbé. |
| <i>Philosophie</i>                        | R. P. Montagne, Amb.              |
| <i>Physique et chimie.</i>                | Ræmy, Joseph.                     |
| <i>Chimie organique.</i>                  | Haas, Alexandre.                  |
| <i>Histoire naturelle.</i>                | Musy, Maurice.                    |
| <i>Mathématiques</i>                      | Wæber, Maurice.                   |
| <i>Histoire.</i>                          | Ducrest, Fr., abbé.               |
| <i>Littérature française.</i>             | Faugère, Anatole.                 |
| <i>Langue allemande.</i>                  | Hug, Albert.                      |
| <i>Géographie physique.</i>               | Girardin, Joseph.                 |
| <i>Langues anciennes.</i>                 | Macherel, Eugène.                 |
| <i>Préparateur d'histoire naturelle.</i>  |                                   |
| <i>Préparateur de physique et chimie.</i> |                                   |

**Gymnase. Section littéraire française.**

1 <sup>re</sup> classe.	MM. Crausaz, Antonin, abbé.
2 <sup>me</sup> »	Sausser, Léon, abbé.
3 <sup>me</sup> »	Morand, Elie, abbé.
4 <sup>me</sup> »	Genoud, J., abbé.
5 <sup>me</sup> »	Dusseiller, E., abbé.
6 <sup>me</sup> »	Charpine, Albert, abbé.
<i>Histoire.</i>	Besson, abbé.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Allemand.</i>	Derungs, Léon-Ant.
»	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Reichlen, J.
	Brasey, H., abbé.

**Section littéraire allemande.**

1 <sup>re</sup> classe.	M. Zurkinden, abbé.
2 <sup>me</sup> »	R. P. Fischer, Polykarp.
3 <sup>me</sup> »	R. P. Scheuring, Martin.
4 <sup>me</sup> »	R. P. Wickl, Placide.
5 <sup>me</sup> »	R. P. Rùthig, Joseph.
6 <sup>me</sup> »	R. P. Kapper, Albert.
<i>Langue française pour les allemands.</i>	MM. Girardin, Hr.
<i>Branches spéciales :</i>	Reidy, Pierre
<i>Histoire nat. et géographie.</i>	Liebig, Paul.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Brasey, H., abbé.

**Ecole industrielle.**

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. . . . .
<i>Histoire.</i>	Ducrest, François.
<i>Langue anglaise.</i>	Burns, John
<i>Arithmétique et comptabilité.</i>	Plancherel, Donat.
<i>Langue française.</i>	D <sup>r</sup> Girardin, Joseph.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Jean-Ant.
<i>Cours spécial de français aux allemands.</i>	
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.

**A. Section technique.**

<i>Mathématiques.</i>	MM. Wæber, Maurice.
»	Chaney, Jules.

*Physique et chimie.*  
*Histoire naturelle.*  
*Histoire.*  
*Littérature.*  
*Allemand.*

MM. Ræmy, Joseph.  
 Musy, Maurice.  
 Ducrest, François.  
 Dusseiller Emile.  
 Lombriser, J.

B. Section commerciale.

*Sciences commerciales.*

MM. Nepper, Jules.  
 Rotzetter, Jean.  
 Lombriser, J.

*Allemand.*  
*Anglais.*  
*Italien.*

Burns, John.  
 Arcari, Paul.  
 Stadelmann, Jean.  
 Charpine, Albert.  
 D<sup>r</sup> Brunhes, Jean.  
 Bondallaz.  
 Evêquoz, Adrien.  
 Gremaud, Nicolas  
 Bonabry.

*Littérature.*

*Géographie commerciale.*

*Economie politique.*

*Chimie et vérification de marchandises.*

*Cours administratif.*

*Sténographie et dactylographie.*

Maîtres attachés à l'établissement.

*Religion pour les élèves réformés.*

*Dessin académique.*

» *technique.*

*Chant.*

MM. Schwarz, pasteur.  
 Reichlen, Jos.  
 Schaller, Romain.  
 Hartmann, Ant.

*Musique instrumentale.*

{ Haas, Paul.  
 Hartmann, Ant.  
 Stœcklin.  
 Vonderweid.

*Gymnastique.*

*Ecole préparatoire de l'Internat.*

Sterroz, Guillaume.  
 Roulin, Pierre.

**Technicum (Ecole des Arts et Métiers).**

*Commission de surveillance.*

MM. Python, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique.

D<sup>r</sup> Kowalski, J., professeur à l'Université.

Leitschuh, Franz-Fréd., professeur à l'Université.

Schaller, Romain, architecte, professeur.

Broillet, Frédéric, architecte.

Maurer, Jean, ingén., direct. de l'usine Thusy-Hauter.

Weck, Romain, conseiller communal.

Buclin, Léon, conseiller communal.

Bruhart, Jean, conseiller communal.

Dalemont, Julien, ingénieur.

*Personnel enseignant.*

- MM. Andrey, Joseph : géométrie pratique, cadastre.  
 Dr Barone, Henri, professeur : mathématiques.  
 Berset, Antonin, ingénieur-agronome : agrolgie.  
 Bondallaz, Jules, abbé, aumônier.  
 Cattani, Eugène, ingénieur : électrotechnique.  
 Clément, Jules, ingénieur ; mécanique pratique.  
 Donzelli, Humbert, ingénieur : construction civile.  
 Evêquoz, Adrien, ingénieur : chimie.  
 Genoud, Léon, directeur.  
 Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques inférieures.  
 Keel, Charles-Fr., ingénieur : mécanique.  
 Laporte, Marius, professeur : dessin à vue, projections.  
 Pilloud, Oswald, peintre : composition et peinture décorative.  
 Regazzoni Ampellio, statuaire : modelage, sculpture.  
 Robert, Henri, professeur : ronde bosse, arts graphiques : anatomie.  
 Savoy, Hubert, professeur au Séminaire diocésain : religion, économie sociale.  
 Schläpfer, Conrad, professeur : histoire de l'art, cours d'art, méthodologie.  
 Schwarz, Gottlieb, pasteur : religion réformée.  
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment.  
 Vauthey, Félix, professeur : physique, mathématiques.  
 Weck, Eugène, peintre : aquarelle et peinture à l'huile.  
 Weiss, Camille, professeur : comptabilité.  
 M<sup>lle</sup> Bilharz, Maria, section féminine des arts décoratifs.

*Chefs d'ateliers.*

- Ecole-atelier de mécanique : M. Clément, Jules, ingénieur.  
 Ecole-atelier de menuiserie : M. Troller, Joseph, architecte.  
 Ecole-atelier de sculpture sur pierre : M. Regazzoni, Ampellio, statuaire.  
 Ecole-atelier de peinture décorative : M. Pilloud, Oswald, peintre.  
 Ecole-atelier de broderie : Madame Parisot, Jeanne.

**Institut agricole de Fribourg**

PÉROLLES-GRANGENEUVE

- MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.  
 Walter, directeur de la section de Grangeneuve.  
 Hauterive.

- MM. de Bremond, Rodolphe, professeur.  
 Berset, Antonin, professeur.  
 Mariaux, professeur.  
 Busch, professeur.  
 D<sup>r</sup> Wirz, professeur.  
 Carl, Alexandre, professeur.  
 Waag, Jean, professeur.  
 Chardonnens, Auguste, professeur.  
 Folly, Alexis, professeur-comptable, à Pérolles.  
 Ræmy, Jules, horticulteur.  
 Baudère, Léo, professeur.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE

*A. Station laitière*

- MM. Python, conseiller d'Etat, président.  
 Roulin, Paul, député, à Treyvaux.  
 Lutz, Adolphe, député, à Greng-Morat.  
 Barras, Auguste, à Bulle.

*B. Ecole d'agriculture*

- MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.  
 Chatton, Eugène, député, à Romont.  
 Blanchard, Nicolas, député, à Tavel.

**Musée industriel.**

*Directeur.* M Genoud, Léon.

**Office central des apprentissages.**

*Président.* MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

*Secrétaire.* Gremaud, Emile, à Fribourg.  
 Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.  
 Montenach, Georges, député, »  
 Comte, Ignace, négociant, »  
 Schenker, Emile, négociant, »  
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.  
 Felchlin, Antoine, tailleur, à Fribourg.  
 Bailly, Auguste, menuisier, »  
 Oberson, François, inspecteur des apprentissages.

**Commission du fonds cantonal des apprentissages.**

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Gremaud, Emile, secrétaire.  
 Gremaud, Am, ingénieur.  
 Daguet-Pauly, ferblantier.

**Conservatoire de musique de Fribourg**  
**228, rue de Morat**

Etablissement fondé sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique (avec subside de l'Etat), pour l'enseignement élémentaire et supérieur de la musique (théorie, composition, chant et tous les instruments).

**Comité du Conservatoire.**

- Président* : MM. Ad. Eggis, délégué de l'Instruction publique.  
*Vice-président* : Paul Haas, professeur.  
*Membres* : le D<sup>r</sup> Oser, professeur.  
 le D<sup>r</sup> J. Schaller.  
 Ed. Vogt, professeur.  
*Directeur* : Ant. Hartmann, professeur.

**Instruction secondaire.**

**Ecole d'Hauterive.**

- MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.  
 Favre, Julien, aumônier.  
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.  
 Levet, Alexandre, professeur.  
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.  
 Pidoud, Louis, professeur.

**Ecole secondaire professionnelle.**

- MM. Gremaud, Amédée, directeur.  
 Bondallaz, Jules, professeur de religion.  
 Wæber, Jean, professeur.  
 Schaller, Romain, »  
 Mooser, Othmar »  
 Buman, René, »  
 Grandgirard, Louis, »  
 Galley, Léon, gymnastique.

**Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.**

- M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.  
 M<sup>mes</sup> Moser, Louise, institutrice.  
 Overney, Marie, »  
 Bourqui, Ernestine, »  
 Frossard, Berthe, »  
 . . . . . maîtresse de dessin.  
 Rody, Sophie, maîtresse d'anglais.



- MM. Chaney, Jules, professeur d'arithmétique.  
 Ræmy, J., professeur de physique.  
 Galley, Alphonse, maître de chant.  
 Galley, Léon, maître de gymnastique.  
 M<sup>me</sup> Bardy, Marie, maîtresse de coupe.  
 Ufholz, Jeanne, »  
 Loffing, Jeanne, »  
 Berset, Pauline, maîtresse d'atelier.  
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.  
 Torche, Hélène, »  
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.  
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.  
 Kaiser, Louise, »  
 Moosbrugger, Laure, »

**Ecole secondaire de Bulle.**

- MM. Demierre, Pierre, directeur et professeur.  
 D<sup>r</sup> Alex, Rd curé, professeur.  
 Folly, Auguste, professeur.  
 Reichlen, Henri, professeur.

**Ecole secondaire de Morat.**

- MM. Margot, Alfred, directeur.  
 Blumenstein, Emile, professeur.  
 Süsstrunk, Jacob, »  
 Blaser, Reinhold, »  
 Maier, Emmanuel, »  
 M<sup>u</sup> Landry, May, »  
 MM. Jacky, Théodore, »  
 Meier, Jacques, »  
 Girardin, Paul, »  
 Auer, Samuel, »  
 Pantillon, Edouard, »  
 Fasnacht, Emile, instructeur des cadets.

**Ecole secondaire de la Broye.**

- MM. Delabays, Joseph, directeur, professeur.  
 Schorro, Albin, professeur.

**Ecole secondaire de la Glâne.**

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.  
 Overney, Pierre, professeur.  
 Pinaton, Pierre, »

**Ecole secondaire de la Veveyse.**

- MM. Villet, Placide, directeur.  
 Cardinaux, Emile, professeur.  
 Dessarzin, Dominique, professeur.

**Ecole régionale de Guin.**

- M. Rauber, Philippe, maître.

**Ecole régionale de Planfayon.**

- M. Buntschu, Pierre, maître.

**Ecole régionale d'Attalens.**

- M. Bovet, Jules, maître.

**Ecole régionale de Courtion.**

- M. Mivelaz, Alexandre, maître.

**Ecole régionale de Cormondes.**

- M. Ræmy, Vincent, maître.

**Ecole régionale de Domdidier.**

- M. Bonfils, Louis, maître.

**Ecole régionale d'Alterswyl.**

- M. Burry, Pierre, maître.

**Ecole régionale de Treyvaux.**

- M. Mossu, Pierre, maître.

**Ecole régionale de Chiètres.**

- M. Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

**Ecole régionale de Gruyères.**

- M. Jaquet, Placide, maître.

**INSPECTEURS DES ÉCOLES**

**Arrondissements scolaires.**

I<sup>er</sup> ARR. MM. . . . .

II<sup>me</sup> ARR. Merz, Richard, à Meyriez.

III<sup>me</sup> ARR. l'abbé Greber, Pierre-Canisius, à Fribourg.

IV<sup>me</sup> ARR. Section A MM. Dr Dévaud, Eug, abbé, Fribourg.

» B Perriard, Alex., à Belfaux.

V<sup>me</sup> ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.

VI<sup>me</sup> ARR. Crausaz, Auguste, à Lussy.

VII<sup>me</sup> ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

**Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.**

- I<sup>o</sup> ARR. M<sup>me</sup> Pasquier, Joséphine.  
 II<sup>e</sup> ARR. M<sup>lles</sup> Daguët, Jeanne.  
 III<sup>c</sup> ARR. Gremaud, Lucie.  
 IV<sup>o</sup> ARR. Koller, Marie

**Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.**

- MM. . . . . section A.  
 Perroset, Placide, adjoint.  
 M<sup>me</sup> Daguët, Rosa, section B.

**Département des archives**

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. . . . . archiviste.  
 Ræmy, Tobie, sous-archiviste.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES  
ET PAROISSES.**

- Directeur.* MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Python, Georg., conseiller d'Etat.

**Département de la Justice**

- Chef de bureau.* MM Hartmann, Romain-Ch., notaire.  
*Expéditionnaire.* Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS  
RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.****Ministère public.**

- MM. Philipona, François, procureur général.  
 Seydoux, Fern nd, substitut.

**Avocats patentés.**

- MM. Magnin, Alphonse, à Fulle.  
 Chassot, Alfred, à Fribourg.  
 Girod, Ernest, à Fribourg.  
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.  
 Blanc, Alfred, à Fribourg.  
 Bourgnécht, Louis, à Fribourg.  
 Wattelet, Hans, à Morat.  
 Gottrau, Georges, à Fribourg.  
 Egger, Charles, à Fribourg.  
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.

MM. Delatena, Joseph, à Bulle.  
 Grand, Eugène, à Romont.  
 Gross, Emile, à Fribourg.  
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.  
 Auderset, Albert, à Fribourg.  
 Wohlhauser, François, à Fribourg.  
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.  
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,  
 Musy, Jean, à Bulle.  
 Friolet, Max, à Morat.  
 Magne, Victor, à Fribourg.  
 Clémence, Louis, à Fribourg.  
 Gaudard, Emile, à Bulle.

**Agents d'affaires.**

*Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.  
*Bulle.* M. Pasquier, Henri.  
*Morat.* M. Willenegger, Frédéric.

**Chambre des notaires.**

MM. Chatton, Isidore, Président.  
 Michaud, notaire, à Fribourg, Vice-Président.  
 Ræmy, Jules. Secrétaire.  
 Blanc, Edouard, Caissier.  
 Morard, Louis.  
 Droux, Paul.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

**District de la Sarine.**

MM. Michaud, Pierre, à Fribourg.  
 Blanc, Edouard, »  
 Gottrau, Ernest, »  
 Droux, Paul, »  
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.  
 Ræmy, Jules. »  
 Hartmann, Romain-Charles, »

**District de la Singine.**

MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.  
 Fasel, Louis, à Fribourg,  
 Meyer, Charles, à Guin.  
 Siffert, Emile, à Tavel.  
 Spicher, Franz, à Fribourg.

**District de la Gruyère.**

- MM. Dupré, Jules, à Bulle.  
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.  
 Andrey, Alexandre, »  
 Morard, Louis, »  
 Pasquier, Henri, »  
 Pasquier, Joseph, »

**District de la Glâne.**

- MM. Grand, Louis, à Romont.  
 Conus, François, à Rue.  
 Chatton, Isidore, à Romont.  
 Bosson, Charles, »  
 Grand, Charles, »

**District de la Broye.**

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.  
 Holz, Georges, »  
 Torche, Fernand, à Estavayer.  
 Meyer, Louis, à Estavayer.  
 Friolet, Max, à Morat.

**District du Lac.**

- MM. Derron, Henri, à Morat.  
 Tschachtli, Alfred, »  
 Willenegger, Fritz, à Morat.  
 Emery, Jules, à Fribourg.  
 Derron, Constant, à Morat.

**District de la Veveyse.**

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.  
 Chatton, Romain, »  
 Wuilleret, Léon, à Fribourg.

**Commission examinatrice des aspirants au notariat.**

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Philipona, François, professeur de droit.  
 Bise, Emile, professeur de droit.  
 Blanc, Edouard, notaire.  
 Droux, Paul, notaire.  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**Commission examinatrice des aspirants au barreau.**

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Philipona, François, professeur de droit.  
 Bise, Emile, professeur de droit.  
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.  
 Chassot, Alfred, avocat.  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.
- 

**COMMISSION CANTONALE**

**de surveillance des offices de poursuite et de faillite.**

- MM. Weck, Romain, président.  
 Buclin, Léon, membre.  
 Michaud, Pierre, »  
 Merz, Alfred, suppléant.  
 Piller, Joseph, »  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**Préposés des offices de poursuites.**

- |                 |                                    |
|-----------------|------------------------------------|
| <i>Sarine.</i>  | MM. Gendre, Alexandre, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Blanchard, Philippe, à Tavel.      |
| <i>Gruyère.</i> | Pasquier, Joseph, à Bulle.         |
| <i>Lac.</i>     | Vonderweid, Aloys, à Morat.        |
| <i>Broye.</i>   | Bellenot, Joseph, à Estavayer.     |
| <i>Glâne.</i>   | Badoud, Victor, à Rue.             |
| <i>Veveyse.</i> | Monnard, Alfred, à Châtel.         |

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés  
des offices de poursuite.**

- |                 |  |
|-----------------|--|
| <i>Sarine.</i>  | MM. Berset, Maurice, greffier, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Poffet, Lucien, greffier, à Tavel.         |
| <i>Gruyère.</i> | Savoy, Amédée, greffier, à Bulle.          |
| <i>Lac.</i>     | Derron, Constant, greffier, à Morat.       |
| <i>Broye.</i>   | Meyer, Louis, greffier, à Estavayer.       |
| <i>Glâne.</i>   | Chatton, Isidore, greffier, à Romont.      |
| <i>Veveyse.</i> | Genoud, Victor, greffier, à Châtel.        |
-

**Département des Cultes, des Communes et Paroisses**

*Chef de bureau* : M. Emery, Jules.

*Vérificateur des comptes* : M. Michel, Louis.

*Aide* : . . . . .

**B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES,  
DES COMMUNES ET PAROISSES**

**I. — CULTE CATHOLIQUE.**

**Commission de surveillance des biens du clergé catholique.**

- MM.** Weck, Louis, conseiller d'Etat, président.  
 Currat, Léonard, chancelier de l'Evêché.  
 D<sup>r</sup> Castella, Amédée, professeur.  
 Bocard, Alphonse, à Villars-sur-Glâne.  
 Emery, Jules, secrétaire.

**Chapitre de St-Nicolas.**

- MM.** Esseiva, Léon, R<sup>me</sup> Prévôt.  
 Perriard, Paul, R<sup>d</sup> Doyen.  
 Badoud, Adolphe, Grand-Chantre.  
 Bornet, Jean, R<sup>d</sup> chanoine.  
 Pellerin, Victor, »  
 Quartenoud, Jean, »  
 Conus, Pierre-Jules, »  
 Brasey, Gustave, »  
 Bossens, Lucien, »  
 Castella, Amédée, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre  
de St-Nicolas.**

- M.** Weck, Hippolyte, à Fribourg.

**II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.**

- MM.** Liechti, H., à Morat, président.  
 Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.  
 Schwarz, pasteur, à Fribourg.  
 Bula, J.-F., à Chiètres.  
 Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.  
 Guillod-Chervet, député, à Praz.  
 Lauterburg, pasteur, Ferenbalm.

### III. DIRECTION DES FINANCES.

<i>Directeur.</i>	MM. Théraulaz, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
<i>Secrétaire.</i>	Hæring, Jacques.
<i>Copiste-expéd.</i>	

#### Bureau central de l'impôt.

<i>Secrétaire-chef de bureau.</i>	MM. Emmenegger, Joseph.
<i>1<sup>er</sup> aide.</i>	Egger, Philippe.
<i>2<sup>m<sup>e</sup></sup> »</i>	Eichorn, Alfred.

#### Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
Clément, Henri, receveur-général.
Sudan, Louis, 1 <sup>er</sup> secrétaire-comptable.
Gremaud, Oscar, 2 <sup>d</sup> secrétaire-comptable.
Kolly, Jean, 3 <sup>e</sup> secrétaire-comptable.
Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.

#### Receveurs d'Etat.

<i>Sarine.</i>	MM. Bise. Emile à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Poffet, Joseph à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Gremaud, Ignace, à Bulle.
<i>Glâne.</i>	Deschenaux, Emile, à Romont.
<i>Broye. 1<sup>er</sup> arrondis.</i>	Butty, Henri, à Estavayer.
<i>2<sup>m<sup>e</sup></sup> »</i>	Plancherel, Joseph, à Domdidier.
<i>Lac.</i>	Michaud, Adrien, à Morat.
<i>Veveyse.</i>	Cardinaux, Edouard, à Châtel.

#### Commissariat général et enregistrement.

##### Chef du contentieux et directeur de l'enregistrement.

M. Hafner, Hugo, à Fribourg.

##### Commissaire général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg.
Pauchard, Cyprien, secrétaire.
Stempf, Joseph, aide.

##### Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.
Crausaz, Simon, à Fribourg.
Richo, Jean-Baptiste à Sivriviez.
Monney, Jean, à Châbles.
Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.



MM. Winkler, Auguste, à Morat.  
 Gapany, Arnold, à Bulle.  
 Weck, Paul, à Fribourg.  
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.  
 Donzallaz, Jean à Romont.  
 Gendre, Louis, à Fribourg.  
 Chassot, Charles, à Fribourg.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES  
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

**District de la Sarine.**

1<sup>re</sup> section. MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.  
 2<sup>e</sup> » Weck, Frédéric, à Fribourg.  
 Ræmy, Ch.-Aug., subst.  
 3<sup>e</sup> » Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret.

**District de la Singine.**

MM. Passer, Jean, à Tavel.  
 Zosso, Franz, substitut temp.

**District de la Gruyère.**

1<sup>re</sup> section. MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.  
 2<sup>e</sup> » Bovet, Alexandre, à Gruyères.  
 Rime, Tobie, syndic, subst. temp.

**District de la Glâne.**

1<sup>re</sup> section. MM. Ayer, Alphonse, à Romont.  
 Donzallaz, Jean, subst. temporaire.  
 2<sup>e</sup> » Perroud, Théophile, à Rue.

**District de la Broye.**

1<sup>re</sup> section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.  
 Chardonnens, Fortuné, subst. temp.  
 2<sup>m</sup> » Marmier, Laurent, à Estavayer.  
 Leibzig Jean, subst.  
 3<sup>m</sup> » Bureau d'Estavayer.

**District du Lac.**

MM. Mülleg, Fritz, à Morat,  
 Brun, Auguste, substitut temp.

**District de la Veveyse.**

- MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.  
 Colliard, Eugène, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

**Commission cantonale des péréquateurs.**

- MM. Hafner, Hugo, président.  
 Benninger, Jean, à Salvagny.  
 Kolly, Louis, à Fribourg.

**Commission cantonale de l'impôt.**

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.  
 Grolimond, Joseph, à Fribourg.  
 Biadi, Joseph, à Fribourg.  
 Emmenegger, Joseph, secrétaire.

**Commission des zones.**

- MM. Berset, Antonin, à Fribourg, président.  
 . . . . . vice-président.

**Zône intermédiaire.**

- MM. Berset, Antonin, à Fribourg, 1<sup>er</sup> membre.  
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 2<sup>e</sup> membre.  
 Bosson, Antoine, à Ursy, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Jungo, Joseph, à Guin, 2<sup>e</sup> »  
 Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens, 3<sup>e</sup> »  
 Chatton, Eugène, à Romont, 4<sup>e</sup> »  
 Rothey, François, à Prez, 5<sup>e</sup> »  
 Villosz, Pierre, à Sorens, 6<sup>e</sup> »  
 Lottaz, Edouard, à Belfaux, 7<sup>e</sup> »  
 Gobet, Hon., anc. synd., à Sales, Gr. 8<sup>e</sup> »  
 Moret, Louis, j. de paix. Vuadens, 9<sup>e</sup> »

**Zône de la Broye.**

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1<sup>er</sup> membre.  
 2<sup>e</sup> »  
 Corminbœuf, Xavier, à Cugy, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Folly, Adolphe, à Villarepos, 2<sup>e</sup> »  
 Cantin, Edouard, à Vallon, 3<sup>e</sup> »  
 Moret, Eloi, syndic, à Ménières. 4<sup>e</sup> »

**Zône alpestre.**

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1<sup>er</sup> membre.  
 Currat, Henri, à Grandvillard, 2<sup>e</sup> membre.

- MM. Jaquet, Léon, à Estavannens, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Grangier, Placide, à Montbovon, 2<sup>o</sup> »  
 Schouwey, Philippe, à Bellegarde, 3<sup>o</sup> »  
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 4<sup>o</sup> »  
 Suchet, Théophile, à Semsales, 5<sup>o</sup> »

### Zône vinicole.

- MM. Cressier, Henri, à Lugnorre, 1<sup>er</sup> membre.  
 Guillod, Louis, à Praz, 2<sup>o</sup> »  
 Liardet, Auguste, à Font, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Pillonel, Jules, à Cheyres, 2<sup>o</sup> »

### INTENDANT DES SELS.

- M. Sudan, Louis, à Fribourg.

### FACTEURS DES SELS.

- |                   |                                 |
|-------------------|---------------------------------|
| <i>Fribourg.</i>  | MM. Spæth, Nicolas, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i>     | Reinhardt, Jacob, à Morat.      |
| <i>Romont.</i>    | Ayer, Alexandre, à Romont.      |
| <i>Bulle.</i>     | Menoud, Louis, à Bulle.         |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer.    |

### Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, président.  
 Richoz, J.-Baptiste, à Sviriez.  
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.  
 Schwartz, Raymond, préfet, à Tavel.  
 Morard, Antoine, député, à Pont-en-Ogoz.

### Hospice de Marsens.

- MM. D<sup>r</sup> Serrigny directeur.  
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.  
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.  
 Rey, François, économe.  
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

### Curatorium d'Humillont.

- M. le D<sup>r</sup> Serrigny.
-

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,  
DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

*Directeur.* MM. Weissenbach, Anton., cons. d'Et.  
*Suppléant.* Théraulaz, Alphonse, »

**Département de l'Intérieur**

*Chef de bureau.* MM. Merz, Alfred.  
*Secrétaire.* . . . . .

**Commission de l'Hospice cantonal.**

MM. Weissenbach, Anton., conseiller d'Etat, président.  
Esseiva, L., R<sup>me</sup> Prévôt de St-Nicolas.  
Glasson, Paul, banquier.  
Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.  
Ducrest, François, professeur, à Fribourg.  
Eggis, Adolphe, banquier, à Fribourg.

**PRÉFECTURES.**

**Sarine.**

MM. Wuilleret, Charles, préfet.  
Buman, Ernest, lieutenant de préfet.  
Macherel, Ferdinand, 1<sup>er</sup> secrétaire.  
Folly, Jacques, 2<sup>e</sup> secrétaire.

**Singine.**

MM. Schwartz, Raymond, préfet.  
Æby, Jean, lieutenant de préfet.  
Klaus, Jean, secrétaire.

**Gruyère.**

MM. Savoy, Emile, préfet.  
Menoud, Louis, lieutenant de préfet.  
Barras, Louis, secrétaire.

**Veveyse.**

MM. Oberson, Tobie, préfet.  
Genoud, Victor, lieutenant de préfet.  
Gaudard, Pierre, secrétaire.

**Glâne.**

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.  
 Chatton, Romain, lieutenant de préfet.  
 Fontaine, Joseph, secrétaire.

**Broye.**

- MM. Corboud, Théodore, préfet.  
 Butty, Louis, lieutenant de préfet.  
 Grangier, Ernest, secrétaire.

**Lac.**

- MM. Lademann, Hans, préfet.  
 Michaud, Adrien, lieutenant de préfet.  
 Beeli, François, secrétaire.

**Département de l'Agriculture**

- Chef de service.* MM. Collaud, Bét.  
*Expert agricole.* Berset, Antonin.

**Commission cantonale de viticulture.**

- MM. Weissenbach, Antonin, cons. d'Etat, président.  
 Buman, Ernest, commissaire, Fribourg.  
 Guillod-Chervet, Louis, commissaire, Praz.  
 Berset, Antonin, professeur, Fribourg.  
 Collaud, Bét, chef de service, secrétaire.

## COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

**District de la Broye.**

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.  
 Bietry, Lucien, à Cheyres.  
 Brasey, Félix, à Châbles.  
 Thévoz, Félix, à Fribourg,  
 Liardet, Auguste, à Font.

**District du Lac.**

- MM. Guillod-Chervet, Louis, commissaire cant., à Praz.  
 Süssstrunk, Jacq, prof., à Morat.  
 Guillod, Louis, à Praz.  
 Guillod, Henri, à Nant.  
 Cornuz, Henri, à Motier.

**Cantonnements des Vétérinaires.**

- |                 |                       |                                   |
|-----------------|-----------------------|-----------------------------------|
| <i>Sarine,</i>  | 1 <sup>er</sup> cant. | MM. Maillard, Gaston, à Fribourg. |
| »               | 2 <sup>e</sup> »      | Strebel, Louis, à Praroman.       |
| <i>Singine,</i> | 1 <sup>er</sup> »     | Kiener, Walther, à Planfayon.     |
| »               | 2 <sup>e</sup> »      | Bertschy, Meinrad, à Guin.        |

<i>Gruyère</i> ,	1 <sup>er</sup>	»	MM. Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 <sup>e</sup>	»	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 <sup>e</sup>	»	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne</i> ,	1 <sup>er</sup>	»	Criblet, Alfred, à Romont.
	2 <sup>e</sup>	»	Criblet, Alfred, à Romont, prov
<i>Broye</i> ,	1 <sup>er</sup>	cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 <sup>e</sup>	»	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac</i> ,			Vollmar, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse</i> ,			Jungo, Hub., à Châtel.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES  
DE COMMERCE DE BESTIAUX

MM. Weissenbach, Antonin, cons. d'Etat, président.  
Grolimond, Joseph, juge, à Fribourg.  
Margueron, M., député, à Cottens.

**Génie agricole.**

*Chef de bureau.* MM. Techtermann, Louis.  
*Ingénieur adjoint.*  
*Dessinateur.* Æby, Louis.

**Département de la Statistique**

*Chef.* MM. Schorer, Hans.  
*Secrétaire.* Bossy, Raymond.

**Département du Commerce**

*Secrétaire.* M. Joye, Etienne.

**Vérificateurs des poids et mesures.**

*1<sup>er</sup> arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).*

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

*1<sup>er</sup> sous-arrond. (Sarine et Singine).*

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

*2<sup>me</sup> sous-arrond. (Broye).*

M. Duc, Jules, à Estavayer.

*3<sup>me</sup> sous-arrond. (Lac).*

M. Maurer, Oswald, à Morat.

- 2<sup>me</sup> arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).  
 M. Meyer, François, à Romont.  
 4<sup>me</sup> sous-arrond. (*Gruyère*).  
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.  
 5<sup>me</sup> sous-arrond. (*Glâne*).  
 M. Meyer, François, à Romont.  
 6<sup>me</sup> sous-arrond. (*Veveyse*).  
 M. Perrin, Léon, à Semsales.  
 7<sup>me</sup> sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).  
 M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

## V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Weck, Louis, »
<i>Secrétaire.</i>	»
<i>Copiste expédition.</i>	Barras, Narcisse.

### I. Département : Ponts et Chaussées

<i>Chef de département.</i>	MM. Grenaud, Amédée.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	Lehmann, Jean, à Fribourg.
<i>Dessinateurs.</i>	Æby, Bernard. Meuwly, Aloys.
<i>Secrétaire.</i>	»
<i>Aides.</i>	Droux, Louis.
<i>Surveillant des travaux.</i>	Kæser, Joseph.

### Contrôleurs des routes.

1 <sup>re</sup> arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 <sup>e</sup> »	<i>Lac.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat.
3 <sup>e</sup> »	<i>Broye.</i>	Burgisser, Vincent, à Murist.
4 <sup>e</sup> »	<i>Glâne.</i>	Chatton, Eugène, à Romont.
5 <sup>e</sup> »	<i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 <sup>e</sup> »	<i>Veveyse.</i>	Cardinaux, Ignace, à Châtel, prov.
7 <sup>e</sup> »	<i>Singine.</i>	Jungo, Pierre, à Schmitten.

### II. Département : Bâtiments.

<i>Intendant ad inter.</i>	MM. Sattler, Edouard.
<i>Dessinateur.</i>	»
<i>Secrétaire-piqueur</i>	Chassot, Ferdinand.

**III. Département : Services industriels****Commission administrative**

- MM. Louis Cardinaux, conseiller d'Etat, président  
 G. Python, conseiller d'Etat, vice-président.  
 J. de Kowalski, professeur.  
 Ch. Gottrau, administrateur.  
 H. Maurer, ingénieur.  
 F. Delisle, ingénieur.  
 L. d'Epinay, secrétaire.

**Service administratif**

- MM. Ch. Gottrau, administrateur.  
 F. Menétrey, caissier.  
 H. Dolbec, secrétaire.  
 Ed. Jenny, comptable.  
 Eug. Reeb, »  
 M. Progin, encaisseur.  
 F. Goetschmann, »  
 L. Sieber, »  
 Laurent Bersier,  
 Léon Kollep.  
 Em. Monney.  
 V. Philipona, chef de l'usine hydraulique.  
 L. Hess, préposé au service des eaux.  
 Jos. Burky, contre-maitre de la scierie.

**Service technique**

- MM. H. Maurer, ingénieur.  
 F. Reyff, »  
 Aug. Wæber, »  
 N. Cagianut, »  
 A. Dubois, technicien.  
 J. Kræhenbuhl, »  
 H. Oberson, dessinateur.  
 G. Spicher, »  
 G. Buntschu, »  
 J. Piller, »  
 Aug. Berchtold, »  
 J. Nidegger, secrétaire.  
 L. Blanc, »  
 L. Layaz, »  
 J. Widder, »  
 A. Muller, »



**Atelier de mécanique**  
M. Jules Clément, chef.

**Atelier de menuiserie**  
M. J. Troller, chef.

**IV. Département : Chemins de fer**

*Chef du Département.* M. Delisle, François, ingénieur.

---

**VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
ET DU COMMERCE**

*Directeur.* MM. Ody, Louis, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.

**Département de la Police**

*Chef de bureau.* MM. Thévoz, Félix.  
*Secrétaire-adjoint* Mérinat, Auguste.

**Gendarmerie.**

MM. Vonderweid, Honoré, commandant.  
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

**Police centrale.**

*Chef de service.* Vonderweid, Honoré.  
*Secrétaire-adjoint.* Mauron, Robert.  
*Copiste-planton.* Fasel, Louis, sergent.

**Maisons pénitentiaires.**

MM. Bongard, Léon, directeur de la maison de force.  
Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.  
MM. Brasey, chanoine, aumônier catholique.  
Bossens, » »  
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.  
D' Oberson, officier de santé.

**Geôliers de districts.**

Gendarmerie, à Fribourg.  
» Tavel.  
» Bulle.  
» Romont.  
» Estavayer.  
» Morat.  
» Châtel.

**Commission d'assurance des bâtiments e contre l'incendie.**

MM. Ody, Louis, conseiller d'Etat, président.  
 Andrey, Joseph, commissaire-général.  
 Boccard, Alphonse.  
 Broillet, Frédéric, architecte.  
 Gottrau, Tobie, à Léchelles.  
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE  
 DES BATIMENTS.

**I. Arrond. District de la Sarine.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.  
*Suppléant.*  
*Taxeurs de district.* MM. Thalmann, Barthélemy, maçon,  
 à Fribourg.  
 Egger, Etienne, charpentier, à  
 Avry-sur-Matran.  
*Suppléants.* Bodevin, J., entrep. à Fribourg.  
 Schaad, Jos., charp., à Fribourg.  
 Guillet, J., charp., à Treyvaux.  
 Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.

**II. Arrond. District de la Singine.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.  
*Suppléant.* Rapo, Jean, à Bœsingen.  
*Taxeurs de district.* Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.  
 Piller, Jos., à Ried (Oberschr.).  
*Suppléants.* Perler, Jos., à Wunnewyl.  
 Klaus, Victor, à Alterswyl.  
 Vonlanthen, J.-J., à Ried(Schm.).  
 Schaller, Louis, à Ried (Guin).

**III. Arrond. District de la Broye.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Fivaz, François, à Portalban.  
*Suppléant.* Michaud, Alphonse, à Estavayer.  
*Taxeur de district.* Curty, Louis, à Cousset.  
 Pillonel, Florentin, à Seiry.  
*Suppléants.* Bise, Hippolyte, à La Vounaise.  
 Dumoulin, Maurice, à Bussy.  
 Torche, Isidore, à Estavayer.

**IV. Arrond. Districts de la Glâne.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Badoud, Victor, à Rue.  
*Suppléant* Ayer, Emile, à Romont.

*Taxeurs de district.* MM. Jæger, Adrien, à Romont.  
Mauron, Franc, à Villaraboud.  
*Suppléants.* Bosson, Antoine, à Ursy.  
Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.  
Modoux, Fridolin, à Promasens.  
Franc, Victor, à Romont.

**V. Arrond. District de la Gruyère.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.  
*Suppléant.* Murith, Robert, à Gruyères.  
*Taxeurs de district.* Gachet, Jules, à Gruyères.  
Rime, Isidore, à Charmey.  
*Suppléants.* Mossu, François, à Broc.  
Gillard, Charles, à Bulle.  
Magnin, Franç.-Jos., à Marsens.

**VI. Arrond. District du Lac.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.  
*Suppléant.* Spinelli, Mario, à Morat.  
*Taxeurs de district.* Casanova, Séraphin, à Morat.  
Schwab, Jacob, à Chiètres.  
*Suppléants.* Bula, Samuel, à Morat.  
Humbert, Jules, à Cormérod.

**VII. Arrondissement. District de la Veveyse.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Perrin, Léon, à Semsales.  
*Suppléant.* Suchet, Jean, à Semsales.  
*Taxeurs de district.* Pesse, Joseph, à Tatroz.  
Villard, Charles, à Châtel.  
*Suppléants.* Saudan, Xavier, à Châtel.  
Suard, Joseph, à Progens.  
Emonet, Pierre, à Attalens.  
Vuichard, Edouard, à Semsales.

**Département de la Santé publique**

*Secrétaire.* D<sup>r</sup> Glucksmann, Sigism.-Jacob.

**Commission de santé.**

*Président.* MM. Ody, Louis, conseiller d'Etat.  
*Membres.* Treyer, Adolphe, D<sup>r</sup>, à Fribourg.  
Crausaz, Joseph, D<sup>r</sup>, à Romont.  
Dhéré, P., D<sup>r</sup>, à Fribourg.  
Glucksmann, Sigism.-Jacob, D<sup>r</sup>,  
à Fribourg.

**VII. DIRECTION MILITAIRE, DES FORÊTS, VIGNES  
ET DOMAINES**

*Directeur.* MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Weissenbach, Antonin, »

**Département militaire**

*1<sup>er</sup> Secrétaire.* MM. Otto, Emile.  
*2<sup>e</sup> »* Rohrbasser, François.

**Chef du personnel.**

M. Reynold, Alfred, colonel.

**Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.**

M. Weck, Maurice.

**Secrétaire-comptable de l'inspection des arsenaux  
et du commissariat des guerres.**

M. Rohrbasser, Pierre.

**Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.**

M. Dénervaud, Paul, à Fribourg.

**Chef de bureau de perception des taxes militaires.**

M. Gendre, Henri, à Fribourg.

**Secrétaire d'arrondissement et des taxes militaires.**

M. Stemmer, Conrad

**Médecin de place.**

M. D' Cuony, Xavier.

**Commission cantonale de la taxe militaire.**

M. Aeby, conseiller d'Etat, président.

Grolimond, Jos., à Fribourg.

Biadi, Joseph, à Fribourg.

Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

**Département des Forêts, Vignes et Domaines**

*Chef de service.* M. Barras, Paul.

**INSPECTEURS DES FORÊTS.**

MM. Barras Paul, inspecteur en chef.

*1<sup>er</sup> Arrond.* Vonderweid, Marcel, à Fribourg.

*2<sup>e</sup> »* Liechty, Edouard, à Châtel-St-Den.

*3<sup>e</sup> »* Remy, Alfred, à Bulle.

*4<sup>e</sup> »* Gendre, Pierre, à Fribourg.

## SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1900).

District de la Sarine. Population 33,107.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	22,580
Arconciel	Gross, Alphonse	392
Autafond	Bossy, Pierre	113
Autigny	Berset, Zéphyrin	592
Avry-sur-Matran	Rossier, Claude	409
Belfaux	Quiot, Jean	522
Bonnefontaine	Piller, Maxime	296
Chéneus	Nicolet, Dominique	240
Chésalles	Horner, Louis	107
Chésopelloz	Horner, Louis	152
Corjolens	Dorand, Joseph	81
Cormajens	Berset, Germain	67
Corminbœuf	Ottet, Isidore	414
Corpataux	Zay, Auguste	336
Corserey	Chatagny, Louis	232
Cottens	Margueron, Maurice	403
Cutterwyl	Audergon, Isidore	93
Ecuwillens	Chavaillaz, Joseph	523
Ependes	Clément, François	404
Essert	Kolly, Maxime,	171
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	260
Farvagny-le-Grand	Rolle, Amédée	433
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	167
Ferpicloz	Horner, Baptiste	132
Givisiez	Boccard, Hubert	193
Granges-Paccot	Delley, Joseph	311
Grenilles	Clerc, Eugène	128
Grolley	Jaquet, Isidore	378
Illens	Clerc, Victor	16
La-Corbaz	Berset, Germain	166
Lentigny	Chappuis, Alphonse	408
Lossy et Formangueires	Kæch, Joseph	189
Lovens	Cod urey, Etienne	171
Magnedens	Chappuis, Joseph	101
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	508
Marly-le-Petit	Billan, Jean	159
Matran	Roubaty, Joseph	309
Montécu	Kœnig, François	71
Montévraz	Wicht, Jean	249
Neyruz	Dafflon, Jean	555

Nierlet	MM. Buchs, Arsène	121
Noréaz	Gobet, François	455
Oberried	Thoos, Nicolas	157
Onnens	Chatagny Isidore	244
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	185
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	229
Posat	Reynaud, Auguste	113
Posieux	Magnin, Pierre	362
Praroman	Biolley, Ulrich	458
Prez	Chollet, Louis	549
Rossens	Clerc, Victor	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	231
Sales	Bongard, Auguste	202
Senèdes	Spielmann, Léon	102
Treyvaux	Biolley, Maxime	1,063
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	856
Villarlod	Perritaz, Casimir	225
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	221
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottl.	87
Vuisternens-en-Ogoz		534
Zénauva	Wicht, Julien	87

**District de la Singine (Population 18,768).**

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1365
Bœsingen	Rapo, Jean	1438
Brunisried	Zbinden, Jacques	404
Chevrilles	Schwarz, Jean	693
Dirlaret	Euger, Joseph	1088
Guin	Wæber, Ulrich	3453
Heitenried	Zosso, Aloyse	748
Neuhaus	Lauper, Christophe	37
Oberschrot	Zbinden, Rodolphe	612
Planfayon	Offner, Pierre	1124
Plasselb	Lauper, Christophe	430
St-Antoine	Voulanthen, Martin	1523
St-Sylvestre	Jelk, Jean	596
St-Urs	Stritt, Pierre	982
Tavel	Blanchard, Nicolas	964
Tinterin	Fontana, Pierre	416
Ueberstorf	Boschung, François	1515
Wünnewyl	Perler, Joseph	1160
Zumholz	Ackermann, Aloys	230

**District de la Broye (Population, 14,786).**

Aumont	MM. Volery, Placide	490
Autavaux	Marmy, Félix	139
Bollion	Chanez, Jean	143
Bussy	Chassot, Joseph	280
Châbles	De Vevey, Charles	326
Chandon	Pauchard, Edouard	195
Chapelle	Andrey, Louis	113
Châtillon	Carrard, Jean	132
Cheiry	Torche, Amédée	266
Cheyres	Pillonel, Jules	403
Cugy	Grandgirard, Isidore	738
Delley	Delley, Joseph	337
Domdidier	Corminbœuf, André	847
Dompierre	Musy, Alphonse	544
Estavayer	Butty, Henri	1636
Fétigny	Renevey, Jean	390
Font	Brassy, Ernest	206
Forel	Roulin, Louis	183
Franex	Demierre, Xavier	115
Frasses	Mændly, Raymond	122
Les Friques	Marion, Augustin	66
Gletterens	Dubey, Constant	235
Granges-de-Vesin	Berchier, Louis	153
Léchelles	Progin, Eugène	271
Lully	Banderet, Jules	73
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	398
Ménières	Moret, Eloi	365
Montagny-la-Ville	Pidoux, Joseph	332
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	774
Montborget	Bise, Julien	137
Montbrelloz	Vésy, François	161
Montet	Chaney, Ernest	397
Morens	Singy, Maurice	148
Murist	Bise, Antonin	281
Nuvilly	Broye, Donat	389
Portalban	Collomb, Georges	156
Praratoud	Thierrin, Henri	97
Prévondavaux	Maudonnet, Placide	123
Rueyres-les-Prés	Chaney, Alexandre	215
Russy	Lambert, Joseph	220
St-Aubin	Collaud, Arthur	598
Seiry	Bise, Hippolyte	928

Sévaz	MM. Losey, Jules	7
Surpierre	Thierrin, Louis	244
Vallon	Bæchler, Albert	175
Vesin	Ansermet, Philippe	259
Villeneuve	Vorlet, André	288
La-Vonnaise	Losey, Philbert	145
Vuissens	Fasel, Alphonse	247

**District de la Gruyère** (Population, 23,111).

Albeuve	MM. Castella, Joseph	508
Avry-devant-Pont	Liard, Alphonse	427
Bellegarde	Buchs, Paul	825
Botterens	Andrey, Raymond	119
Broc	Mossu, Louis	628
Bulle	Glasson, Félix	3330
Cerniat	Charrière, Louis	713
Charmey	Niquille, Isidore	1247
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Emile	139
Corbières	Blanc, François	220
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	127
Echarlens	Deschenaux, Joseph	446
Enney	Grandjean, Alphonse	717
Estavannens	Jacquet, Louis	258
Grandvillard	Borcard, Joseph	566
Gruyères	Murith, Alfred	1389
Gumefens	Gauderon, Alphonse	467
Hauteville	Magnin, Alfred	533
La-Roche	Brodard, Olivier	1081
La-Tour	Castella, Paul	1063
Le-Pâquier	Morand, Xavier	392
Lessoc	Fracheboud, Pierre	331
Maules	Pasquier, Victor	222
Marsens	Gapany, Auxence	705
Montbovon	Grangier, Félix	611
Morlon	Grandjean, Joseph-Al.	295
Neirivue	Pythoud, Célestin	280
Pont-en-Ogoz	Duriaux, Alexandre	253
Pont-la-Ville	Bapst, Xavier	471
Riaz	Pugin, Pierre	630
Romanens	Delabays, Joseph	314
Rueyres-Treyfayes	Blanchard, André	210
Sales	Gobet, Honoré	443
Sorens	Ayer, Pierre	801
Vaulruz	Seydoux, Léon	721



Villarbeney	MM. Gillard, Henri	77
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	72
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	120
Villardvolard	Repond, Joseph	205
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1193
Vuippens	Romanens, Théophile	265

**District de la Glâne** (Population, 14,306).

Anboranges	MM. Dousse, Hilaire	151
Berlens	Python, Pierre	171
Billens	Sugnaux, Victor	264
Bionnens	Vaucher, Louis	67
Blessens	Surchat, Jean	136
Chapelle	Grivel, Victor	146
Châtelard	Delabays, Bernardin	442
Châtonnaye	Débieux, Joseph	394
Chavannes-les-Forts	Menétray, Antonin	428
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	244
Ecassey	Menoud, Emile	77
Ecublens	Conus, Hilaire	179
Eschiens	Conus, Hilaire	57
Esmonts	Gavillet, Jules	168
Estévenens	Oberson, Marcel	192
Fuyens	Vauthey, Jacques	90
Gillarens	Périsset, Victor	224
Grangettes	Python, Louis	186
Hennens	Maillard, Jules	173
La-Joux	Menoud, François	458
La-Magne	Aubry, François	80
Le-Saulgy	Conus, Isidore	73
Les-Glânes	Corminbœuf, Alphonse	100
Lieffrens	Dougoud, Emile	116
Lussy	Gillard, Joseph	297
Macconnens	Morel, Antoine	97
Massonnens	Gobet, Alphonse	377
Mézières	Lhomme, Félix	406
Middes	Python, Charles	345
Montet	Demierre, Antonin	148
Morlens	Lugrin, Jean	49
Mossel	Monney, François	177
Neirigue	Oberson, Joseph	88
Orsonnens	Chassot, Ant.	417
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	351
Promasens	Jaccoud, Joseph	243

Romont-Arruffens	MM. Chatton, Romain	2110
Rue	Perroud, Théophile	479
Siviriez	Richoz, J.-B., comm.	557
Sommentier	Castella, Auxence	274
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	344
Ursy	Deschenaux, Joseph	179
Vauderens	Richoz, Louis	284
Villageaux	Conus, Hilaire	41
Villaraboud	Mauron, Ernest	306
Villaranon	Giroud, Félicien	108
Villargiroud	Berset, André	239
Villariaz	Oberson, Joseph	240
Villarimboud	Renevey, Zotique	377
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	240
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	358
Vuarmarens	Dutoit, Maurice	216
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Antonin	343

**District de la Veveyse** (Population, 8,402).

Attalens.	MM. Perroud, Denis	1198
Besencens	Bossel, Placide	154
Bossonnens	Cottet, Alphonse	313
Bouloz	Dénervaud, Jean	245
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2509
Fiangères	Es-eiva, Paul	279
Granges	Gabriel, Denis	331
Grattavache	Villard, Pierre	215
Le-Crêt	Favre, Alfred	469
La-Rougève	Maillard, Léon	72
Pont	Monney, Alphonse	151
Porsel	Perriard, Alfred	334
Progens	Suard, Alphonse	370
Remaufens	Tache, Louis	411
Semsaies	Perrin, Léon	909
St-Martin	Molleyres, Joseph	442

**District du Lac** (Population, 15,471)

Agrimoine	MM. Kirchhofer, Frédéric	167
Barberèche	Folly, Charles	507
Bésingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	256
Buchillon	Lehmann, Gottfried	164
Champagny	Môri, Samuel	213
Chandossel	Genilloud, Jacques	158
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	467
Châtel (Bourg)	. . . . .	246

LXIX

Chiètres	MM. Gutknecht, Samuel	1294
Cordast	Burgy, Gaspard	378
Cormérod	Berset, Isidore	235
Cormondes-le-Grand	} Meuwly, Adolphe	450
Cormondes-le-Petit		91
Corsalettes	Singy, Alfred	83
Courgevauz	Wuillemin, David	490
Courlevon	Liniger, Gottlieb	190
Cournillens	Gendre, Jean	321
Courtaman	Folly, Jacques	156
Courtepin	Meuwly, Ernest	287
Courtion	Progin, Antoine	215
Coussiberlé	Liniger, Gottlieb	80
Cressier	Hayoz, Adrien	350
Frasses (Freschels)	Kramer, Pierre	295
Guschelmuth-le-Grand	} Burgy, Jean	130
Guschelmuth-le-Petit		92
Greng	Moccand, Frédéric	70
Hauteville	Vogel, Frédéric	136
Jentes	Benninger, Edouard	216
Liebistorf	Hayoz, Joseph	374
Lourtens	Mæder, Jacob	200
Meyriez	Moccand, Frédéric	244
Misery	Progin, Ernest	259
Monterschu	Meuwly, Adolphe	93
Montilier	Fasnacht, Fritz	576
Morat	Wegmüller, Walther	2263
Ormev	Etter, Gotfried	420
Ried	Gutknecht, Jacob	528
Salvagny	Wieland, Peter	393
Villarepos	Michaud, Isidore	294
Vully-le-Bas	Pantillon, Auguste	1044
Vully-le-Haut	Peter-Bovet, Jules	729
Wallenbuch	Ræmy, Canisius	47
Wallenried	Castella, Albert	270

Total de la population du canton : 127,951.

## Pouvoir judiciaire.

### Tribunal cantonal.

*Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.*

- { MM. Clerc, Cyprien, président.  
 Broye, Jules, vice-président.  
 Birbaum, Joseph, à Fribourg.  
 Weck, Robert, à Fribourg.  
 Wuilleret, Alexandre, à Fribourg.  
 Vacheron, Max, à Fribourg.  
 Uldry, Nicolas, à Fribourg.  
 Buclin, Léon, greffier.  
 Droux, Paul, greffier substitut.  
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.  
 Oberlin, Joseph, huissier.

#### SUPLÉANTS.

- MM. Grand, Louis, président, à Romont.  
 Morard, Louis, président, à Bulle.  
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.  
 Chatton, Isidore, greffier, à Romont.  
 Derron, Henri, notaire, à Morat.  
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.  
 Torche, Fernand, président, à Estavayer.  
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.  
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.  
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.  
 Berset, Maurice, greffier, à Fribourg.  
 Deschenaux, Eugène, président, à Fribourg.

### Tribunaux d'arrondissements.

#### I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,  
 affaires pénales le mardi.

- MM. Deschenaux, Eugène, à Fribourg, président.  
 Grolimond, Joseph, à Fribourg, vice-président.  
 Bérard, Célestin, à Givisiez.  
 Buman, Charles, à Belfaux.  
 Weck, Henri, à Fribourg.  
 Berset, Maurice, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.  
Comte, Joseph, à Fribourg.  
Kolly, Louis à Fribourg.  
Glasson, Alphonse, à Fribourg.

**II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.  
affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois.

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.  
Fasel, Louis, vice-président.  
Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.  
Lauper, Christophe, à Plasselb.  
Fasel, Jean, à Bœsingen.  
Poffet, Lucien, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Æbischer, Pierre, à Heitenried.  
Brulhart, Pierre, à Tavel.  
Jungo, Joseph, à Guin.  
Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.

**III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois,  
affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

- MM. Morard, Louis, président.  
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.  
Peyraud, Léopold, à Bulle.  
Rime, Tobie, à Gruyères.  
Bapst, Xavier, à Pont-la Ville.  
Savoy, Amédée, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.  
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.  
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.

**IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du  
mois, affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

- MM. Tschachtli, Alfred, président.  
Benninger, Jean, à Salvagny, vice-président.  
Folly, Adrien, à Villarepos.  
Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.  
Guillod, Louis, à Praz.  
Derron, Constant, à Morat, greffier prov.

## SUPPLÉANTS.

MM, Progin, Edouard, à Courtion.  
Gutknecht, Samuel, à Ried.  
Helfer, Edouard, à Morat.

**V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois  
affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

MM. Grand, Louis, à Romont, président.  
Raboud, Alexandre, à Romont, vice-président.  
Gobet, Alphonse, à Massonnens.  
Bossou Antoine, à Ursy.  
Vaucher André, à Villariaz.  
Chatton, Isidore, greffier.

## SUPPLÉANTS.

MM. Dematriz, Louis, à Chavannes-les-Forts.  
Deillon, Ernest, à La-Joux.  
Chatton, Eugène, à Romont.  
Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.

**VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du  
mois, affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois.

MM. Torche, Fernand, à Estavayer, président.  
Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.  
Cattilaz, Louis, à Cugy.  
Moret, Eloi, à Ménières.  
Progin, Eugène, à Léchelles.  
Meyer, Louis, greffier.

## SUPPLÉANTS.

MM. Vorlet, Elie, à Fétigny.  
Volery, Claude, à Aumont.  
Dubey, Auguste, à Gletterens  
Rey, Louis, à St-Aubin.

**VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveysse.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois-  
affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.  
Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.  
Savoy, Célestin, à Attalens.  
Suard, Joseph, à Progens.  
Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.

## SUPPLÉANTS.

MM. Esseiva, Louis, aux Fiaugères.  
 Cardinaux, Ignace, à Châtel.  
 Perroud, Louis, à P:ayoud.  
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.

**Cour d'assises.****1<sup>er</sup> ressort.**

*Président.* MM. Grand, Louis, à Romont.  
*Suppléant.* Morard, Louis, à Bulle.

**2<sup>me</sup> ressort.**

*Président.* MM. Deschenaux, Eugène, à Fribourg.  
*Suppléant.* Torche, Fernand, à Estavayer.

**3<sup>me</sup> ressort.**

*Président.* MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.  
*Suppléant.* Spicher, Franz, à Fribourg.

**Justice de Paix.****Arrondissement de la Sarine.****1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

*Juge de paix.* MM. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.  
*2<sup>e</sup> »* Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.  
*Suppléants.* Ducrest, Joseph, à Rossens.  
 Perritaz, Casimir, à Villarlod.  
*Greffier.* Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.  
*Huissier.* Gobet, Joseph, à Villarlod.

**2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Prez.**

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.

*Juge de paix.* MM. Rothery, François, à Prez.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Margueron, Maurice, à Cottens.  
*2<sup>e</sup> »* Chatagny, Louis, à Corserey.  
*Suppléants.* Dafflon, Félix, à Neiruz.  
 Buchs, Wendelin, à Nierlet.  
*Greffier.* Chatagny, Isidore, à Onnens.  
*Huissier.* Cuennet, Edouard, à Nierlet.

3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Belfaux.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Kæch, Joseph, à Lossy.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Mauron, Joseph, à Villars-sur-Glâne.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Jaquet, Isidore, à Grolley.
<i>Suppléants.</i>	Bochud, Alphonse, à Corminbœuf. Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
<i>Greffier.</i>	Audergon, Joseph, à Chésopelloz, prov
<i>Huissier.</i>	Jaquet, Rodolphe, à Grolley.

4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Fribourg.

Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix.  
mercredi matin ; pour affaires pupillaires du 1<sup>er</sup> novembre  
au 1<sup>er</sup> mai ; vendredi matin pour affaires civiles ; du 1<sup>er</sup>  
mai au 1<sup>er</sup> novembre pour affaires pupillaires.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Weck, Raymond, à Fribourg.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Kolly, Louis, »
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Perriard, Antoine, »
<i>Suppléants.</i>	Bonny, César, » Schneuwly, Joseph, »
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg,
<i>Huissiers.</i>	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

5<sup>e</sup> cercle Chef-lieu : Le Mouret.

Séance du juge de paix le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup>  
mai au 1<sup>er</sup> octobre, et le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup>  
octobre au 1<sup>er</sup> mai.

Séance de la justice de paix le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Roulin, Paul, à Treyvaux.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Wicht, Philippe, à Marly.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Richard, Louis, à Zénauva.
<i>Suppléants.</i>	Meyer, Christophe, à Marly. Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
<i>Huissier.</i>	Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

## Arrondissement de la Singine.

1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Dirlaret.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Schwarz, Jean, à Chevrilles.
----------------------	---------------------------------



1<sup>er</sup> assesseur. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.  
 2<sup>e</sup> » Tinguely, Edouard, à Dirlaret.  
 Suppléants. Offner, Pierre, à Planfayon.  
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre  
 Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.  
 Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Tavel.

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.  
 2<sup>e</sup> » Wohlhauser, Nicolas, à Lehwyl.  
 Suppléants. Vonlanthen, Martin, à Niedermuhren.  
 Wæber. Philippe, à Tavel.  
 Greffier. Fasel, Louis, à Fribourg.  
 Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl,  
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.  
 Zosso, Franz, à Tavel.

3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Rappo, Jean, à Bœsingen.  
 2<sup>e</sup> » Boschung, Joseph, à Wunnewyl.  
 Suppléants. Zurkinden, Pierre, à Guin.  
 Boschung, François, à Ueberstorf.  
 Greffier. Jungo, Joseph, à Galmis.  
 Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Gruyère.

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Jaquet, Léon, à Estavannens.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Dematriz, Gratien, à Broc.  
 2<sup>e</sup> » Murith, Alfred, à Gruyères.  
 Suppléants. MM. Morand, Louis, au Pâquier.  
 Geinoz, Jean, à Enney.  
 Greffier. Mossu, Louis, à Broc.  
 Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Charmey.

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

Juge de paix. M. Repond, Jules, à Charmey.

1<sup>er</sup> assesseur MM. Cottier, Joseph, à Charmey.  
 2<sup>e</sup> » Charrière, Louis, à Cerniat.  
 Suppléants. Meyer, Maxime, à Cerniat.  
 Chapaley, François, à Charmey.  
 Greffier. Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.  
 Huissier. Tornare, Félicien, à Charmey.

3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Bulle.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois.

Juge de paix. MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Corboz, Louis, à La-Tour.  
 2<sup>e</sup> »  
 Suppléants. Bosson, Claude, à Riaz.  
 Grandjean, Louis, à Morlon.  
 Greffier. Gremaud, Calixte, à Bulle.  
 Huissiers. Corboud, Joseph, à Bulle.  
 Remy, Placide, à Bulle.  
 Gauderon, Alphonse, à Gumefens.

4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Vuippens.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Morard, Pierre, à Gumefens.  
 2<sup>e</sup> » Philipona, Firmin, à Vuippens.  
 Suppléants. Gremaud, Joseph, à Echarlens.  
 Gobet, Jules, à Sorens.  
 Greffier. Tinguely, Olivier, à Marsens.  
 Huissier. Sottas, François, à Avry-devant-Pont

5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: La-Roche.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Schouwey, Gratien, à Hauteville.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.  
 2<sup>e</sup> » Brodard, Joseph, à La-Roche.  
 Suppléants. Repond, Joseph, à Villarvolard.  
 Ruffieux, Célestin, à Corbières.  
 Greffier. Grandjean, Albin, à La-Roche.  
 Huissier. Brodard, Franç., »

6<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Vaulruz.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix. M. Moret, Louis, à Vuadens.

<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	MM. Gobet, Honoré, à Sâles.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Borcard, Maurice, à Vaulruz.
<i>Suppléants</i>	Frossard, Louis, à Romanens. Seydoux, Louis, à Sâles.
<i>Greffier.</i>	Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
<i>Huissier.</i>	Déforel, Louis à Vuadens.

*7<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Albeuve.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Currat, Henri, à Grandvillard.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Grangier, Placide, à Montbovon.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Beaud, Isidore, à Albeuve.
<i>Suppléants.</i>	Moura, Henri, à Grandvillard. Castella, Henri, à Albeuve.
<i>Greffier.</i>	Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
<i>Huissier.</i>	Pythoud, Paul, à Albeuve.

**Arrondissement du Lac.**

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Cournillens.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Progin, Edouard, à Courtion.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Audergon, Louis, à Misery.
<i>Suppléants.</i>	Folly, Adolphe, à Villarepos. Werro, Alphonse, à Cormérod.
<i>Greffier.</i>	Folly, Adrien, à Villarepos.
<i>Huissier.</i>	Minguely, Jules, à Cournillens.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Morat.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schwab, Fritz, à Galmitz.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Leicht, Fritz, à Salvagny.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Mæder, Jacob, à Lourtens.
<i>Suppléants.</i>	Brun, Auguste, à Morat. Roggen, Alfred, feu Jacques, à Morat
<i>Greffier.</i>	Hug, Gustave-Théodore, à Morat.
<i>Huissiers.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat. Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.

**3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Chiètres**Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Johner, Jean, à Chiètres.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Suppléants.</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres. Etter, Emile, à Orney.
<i>Greffier.</i>	Gutknecht, Frédéric, à Ried.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

**4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Praz.**Séance le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Noyer, Louis, à Nant.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>Suppléants.</i>	Cressier, Jean, à Môtier. Javet, Jules, »
<i>Greffier.</i>	Gassner, Jules, »
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

**5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Cormondes.**Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Kilchör, Benoit, à Liebistorf.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Burgy, Gaspard, à Cordast.
<i>Suppléants</i>	Meuwly, Joseph, à Cormondes. Schwab Jules, à Barberêche.
<i>Greffier.</i>	Meuwly. Joseph, à Cormondes, prov.
<i>Huissier.</i>	Pfister, Arsène, à Courtaman.

**Arrondissement de la Broye.****1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Dompierre.**Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Bæchler, Louis, à Vallon.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Chardonnens, André à Domdidier.
<i>Suppléants.</i>	Rossier, Vincent, à Grandsivaz. Collomb. Georges, à Portalban. Francey, Alexandre, à Cousset.
<i>Greffier.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre.
<i>Huissiers.</i>	Curty, Louis, à Cousset. Cagnard, Lucien, à Vallon.

*2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Estavayer.*Séance le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Butty, Louis, à Estavayer.
<i>1<sup>er</sup> assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Font.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Chaney, Alexandre, à Rueyres-les-Prés.
	Jemmely, Henri, à Estavayer.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Balaman, Joseph, »
	Marmy, Emile »

*3<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Cugy.*Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Corminbœuf, Xavier, à Cugy.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Broye, Donat, à Nuvilly.
<i>Suppléants.</i>	Volery, Placide, à Aumont.
	Losey, Alfred, à La-Vounaise.
<i>Greffier.</i>	Vorlet, Elié, à Fétigny.
<i>Huissier.</i>	Berchier, Joseph, à Cugy.

*4<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Surpierre.*Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Torche, Olivier, à Cheiry.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>2<sup>me</sup> »</i>	Andrey, Cyprien, à Coumin.
<i>Suppléants.</i>	Torche, Amédée, à Cheiry.
	Crausaz, François, à Villeneuve.
<i>Greffier.</i>	Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Dessarzin, Eugène, à Surpierre.

**Arrondissement de la Glâne.***1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.*Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
<i>Suppléants.</i>	Jordan, Victor, à Lussy.
	Berset, André, à Villargiroud.
<i>Greffier.</i>	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
<i>Huissier.</i>	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

*2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Romont.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois ; de la justice de paix ; le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi après midi pour affaires civiles ; 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi matin p<sup>r</sup> affaires pupillaires.

*Juge de paix.* MM. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Menoud, Félicien, à La-Joux.  
*2<sup>e</sup> »* Conus, Théodore, à Siviriez.  
*Suppléants.* Demière, François, à Billens.  
 Grand, Charles, à Romont.  
*Greffier.* Bosson, Charles, notaire, à Romont.  
*Huissiers.* Sugnaux, François, à Billens.  
 Ayer, Paul, à Romont.

*3<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Rue.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre ; 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> juin : justice de paix le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

*Juge de paix.* MM. Richoz, Louis, à Vauderens.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,  
*2<sup>e</sup> »* Jaccoud, Alphonse, à Promasens.  
*Suppléants.* Perriard, Pierre, à Blessens.  
 Perriard, Charles, à Rue.  
*Greffier.* Conus, François, à Rue.  
*Huissier.* Dougoud, Jacques, à Rue.

**Arrondissement de la Veveysse.***1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Semsales.*

[Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

*Juge de paix.* MM. Grand, Jean, à Semsales.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Molleyre, Joseph, à St-Martin.  
*2<sup>e</sup> »* Currat, Alexandre, au Crêt.  
*Suppléants.* Dévand, Nicolas, à Porsel.  
 Suard, Amédée, à Progens.  
*Greffier.* Gaudard, Alphonse, à Semsales.  
*Huissier.* Bard, Léon, à Semsales.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois ; justice de paix : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

*Juge de paix.* M. Gaudard, Pierre, à Châtel.

<i>1<sup>re</sup> assesseur.</i>	MM. Monnard, Pierre, à Attalens.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Villard, Célestin, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Chevalley, Georges, à Attalens.
	Tache, Louis, à Remaufens.
<i>Greffier.</i>	Monnard, Alfred, à Châtel.
<i>Huissiers.</i>	Colliard, Jean-Eugène, à Châtel.
	Chaperon, Auguste, »

## COMMUNE DE FRIBOURG

### Conseil communal nommé le 10 mars 1907

MM. Weck, Ernest, syndic-président.
Brulhart, Jean, vice-président.
Weck, Romain.
Buclin, Léon.
Jungo, Charles.
Menoud, Paul.
Fraisse, Isaac.
Bardy, Jean.
Folly, Fritz.

### Secrétariat communal

MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.
Kæch, François, secrétaire adjoint.
Python, Félix, huissier communal.

### Bureau de recensement

M. Spielmann, Ambroise, préposé.
----------------------------------

### Commission des finances

MM. Weck, Romain, président.
Weck, Ernest.
Bardy, Jean.

### Employés

Reyff, Bertrand, caissier de ville.
Hartmann, Ludovic, percepteur.
Bæchler, Jean, comptable.
Schacher, Jean, »

### Inspecteur des forêts communales

M. Reynold, Henri.
--------------------

**Commission des écoles**

- MM. Buclin, Léon, président  
 Jungo, Charles, conseiller communal.  
 Perriard, Paul, Rd doyen.  
 Eggis, Adolphe, banquier.  
 Girard, Raymond, professeur.  
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.  
 Schorderet, Auguste, docteur en droit.  
 Lampert, Ulrich, professeur.  
 Delaspre, Louis, imprimeur.  
 Conus, Rd chanoine, recteur de St-Pierre.  
 Favre, Antonin, docteur médecin.

*Employé*

- Crausaz, Joseph, secrétaire.

**Direction de police**

- MM. Menoud, Paul, directeur.  
 Weck, Romain, suppléant.

*Employés*

- Meyer, Charles, commissaire.  
 Perroulaz, Jonas, secrétaire.

**Hallier**

- M. Broye, Charles.

**Commissionnaires**

- MM. Zumwald, Louis.  
 Chappuis, Pierre.  
 Zurkinden, Pierre.

**Contrôle des assurances mobilières**

- MM. Fraisse, Isaac, préposé.  
 Buclin, Léon, suppléant.

**Commission de santé**

- MM. Menoud, Paul, président.  
 Weck, Paul, docteur-médecin.  
 Buman, Edouard, docteur-médecin.

**Physiciens de ville**

- MM. Weck, Paul, docteur-médecin.  
 Buman, Edouard, »



**Sages-femmes pensionnées**

- M<sup>mes</sup> Winkler, née Thalmann.  
Vonlanthen, née Pagè.  
Villard, née Droux.  
Piantino, née Kolly.

**Direction des cimetières**

- MM. Jungo, Charles, directeur.  
Brulhart, Jean, suppléant.

**Surveillants des cimetières**

- MM. Mivelaz, François. Gambach.  
Python, Louis, St-Léonard.

**Commission de l'Édilité**

- MM. Brulhart, Jean, président.  
Fraisse, Isaac.  
Buclin, Léon.

*Employés*

- Gicot, Maurice, ingénieur.  
Robert, Louis, chef de la voirie.

**Tutelles et curatelles**

- MM. Folly, Fritz, préposé.  
Bardy, Jean, suppléant.

**Commission de l'impôt**

- MM. Bardy, Jean, président.  
Reynold, Alphonse.  
Fragnière, Charles.  
Perriard, Antoine.  
Schubel, Otto.  
Muller, Léon.  
Chollet, Ignace.  
Poffet, Joseph, contre-maître.

*Employé*

- Bæchler, Jean, secrétaire.

**Commission du gaz**

- MM. Folly, Fritz, président.  
Brulhart, Jean, vice-président.  
Weck, Romain, conseiller communal.

MM. Crausaz, Simon, ing.-géomètre.  
 Kern, Jules, ingéni-ur.  
 Musy, Maurice, professeur.  
 Ræmy, Joseph, professeur.  
 Lapp, Guillaume, pharmacien.  
 Chiffelle, Aimé, négociant.

*Employés*

Schaller, Joseph, directeur.  
 Burgisser, Pierre, comptable.  
 Kæch, François, secrétaire.

**Commission de la caisse d'épargne**

MM. Fraisse, Isaac, président  
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.  
 Kaiser, Adolphe, comptable.  
 Challamel, Victor, caissier.  
 Muller, Léon, ancien directeur.  
 Claraz, Ambroise, camionneur.  
 Weck, Hippolyte, banquier.  
 Wuilleret, Alexandre, juge cantonal.

*Employés*

Ræmy, Jules, notaire, caissier.  
 Kæch, François, secrétaire.

**Commission du feu**

MM. Menoud, Paul, président.  
 Fraisse, Isaac, vice-président.  
 Meyer, Charles, commandant.  
 Christinaz, Alphonse, capitaine-adjutant.  
 Bod-vin, Joseph, entrepreneur.  
 Broillet, Frédéric, architecte.  
 Thalman, Barthélemy, entrepreneur.  
 Winkler, Jules.

**Officiers du corps des sapeurs-pompiers**

MM. Meyer, Charles, commandant.  
 Christinaz, Alphonse, capitaine-adjutant.  
 Schnarberger, Alfred, quartier-maître.  
 Weck, Paul, 1<sup>re</sup> médecin.  
 Comte, Louis, 2<sup>e</sup> médecin.  
 Dreyer, Arnold, 1<sup>e</sup> compagnie.  
 Goetschmann, François, 2<sup>e</sup> compagnie.

- MM. Thurler, Eugène, 3<sup>e</sup> compagnie.  
 Rohrbasser, François, 4<sup>e</sup> compagnie.  
 Bardy, Eugène, 5<sup>e</sup> compagnie.  
 . . . . . lieut. compagnie de sauvetage.  
 Zurkinden, Pierre, comm. du corps de sûreté.  
 Winkler, Jules, lieuten. »  
 Desbiolles, Aloys, adjudant.

#### Commission générale des secours

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.  
 Weck, Philippe, rentier.  
 Jungo, Charles, conseiller communal.  
 Brulhart, Jean, »  
 Galley, Arthur, imprimeur.  
 Esseiva, Max, négociant.  
 Reynold, Alphonse, rentier.  
 Pilloud, Emile, négociant.  
 Weck, Paul, docteur-médecin.

#### *Employés*

- Gottrau, Georges, receveur.  
 Reynold, Henri, inspecteur des forêts.  
 Buman, Ernest, administrateur.  
 Bourgnicht, Alphonse, secrétaire.

#### Direction de la Régie.

- MM. Jungo, Charles, directeur.  
 Weck, Romain, suppléant.

#### *Employés*

- Reynold, Henri, inspecteur des forêts.  
 Reyff, Bertrand, receveur.  
 Delpech, Ignace, commis.  
 Kessler, Jules, commis.  
 Python, Félix, huissier.  
 Kessler, Jules, garde-forêts.

#### Hôpital des bourgeois

- MM. Ræmy, Charles, aumônier.  
 Schaller, Jean, docteur-médecin.  
 Cuony, Xavier, docteur-médecin.  
 Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.  
 Ræmy, Auguste, économiste.

**Chambre des pauvres**

- MM. Jungo, Charles, président.  
 Weck, Paul, docteur-médecin, vice-président.  
 Buman, Edouard, docteur-médecin.  
 Bornet, Jean, Rd chanoine.  
 Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.  
 Zehntner, Antoine, ancien négociant.  
 Schneuwly, Joseph, négociant.  
 Python, Félix, huissier.

*Employés*

- Bourdilloud, Placide, économiste.  
 Bourgnicht, Alphonse, secrétaire.

**Commission de l'orphelinat**

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.  
 Folly, Fritz, conseiller communal.  
 Perriard, Paul, Rd doyen.  
 Fragnière, Etienne, imprimeur.  
 Cuony, Xavier, docteur médecin.  
 Thurler, Romain, pharmacien.  
 Boccard, Alphonse, rentier.  
 Folly, Max, cafetier.  
 Vonderweid, Marcel, inspecteur forestier.

*Employés*

- Hug, Luc, directeur.  
 Schneuwly, Henri, caissier.  
 Blanc, Arthur, secrétaire.

**Chambre des Scolarques**

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.  
 Fragnière, Joseph, directeur du Séminaire.  
 Bourgnicht, Louis, avocat.  
 Gottrau, Ernest, notaire.  
 Esseiva, Léon, R<sup>im</sup> Prévôt  
 Perriard, Paul, Rd doyen.

*Employé*

- Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.
-

## ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC BANQUE CANTONALE

### Conseil de surveillance

- MM. Weissenbach, Antonin, président  
 Daler, Léon, banquier, vice-président.  
 Théraulaz, Alphonse, directeur des finances.  
 Wuilleret, Charles, préfet.  
 Landerset, Alphonse, à Villars.  
 Buchs, Henry, à Ste-Appoline.  
 Crausaz, Simon, ingénieur.  
 Sattler, Ch., secrétaire.

### Conseil d'administration.

- MM. Glasson, Léon, directeur, président.  
 Gottrau, Philippe.  
 Vicarino, Eugène, négociant.  
 Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).  
 Sattler. Ch., secrétaire.

### Censeurs.

- MM. Eggis, Adolphe.  
 Biadi, Joseph, banquier.

### Agences dans le canton.

- MM. Pasquier, Henri, notaire, Bulle.  
 Marmier, Jules, à Estavayer.  
 Zürcher, Emile, à Morat.  
 Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.

## CAISSE HYPOTHÉCAIRE

### Conseil de surveillance.

- MM. Glasson, Aloys, président.  
 Vogel, Fritz, banquier, vice-président.  
 le Directeur des Finances.  
 Weissenbach, Auguste, censeur.  
 Biadi, Joseph, censeur.  
 Diesbach, Max, colonel.  
 Deschenaux, Eugène, président.  
 Daler, Léon, banquier.  
 Aëby, Stanislas, conseiller d'Etat.  
 Christinaz, Alphonse, négociant.

MM. Kaeser, Arnold, négociant.  
 Muller, Léon, ancien directeur.  
 Cuony, Xaxier, docteur-médecin.  
 Hertling, Léon, architecte.  
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.

**Direction.**

MM. Weck, Romain, Directeur.  
 Crausaz, Simon, administrateur.  
 Gottrau, Philippe, »  
 Kolly, Pierre, » suppléant.  
 Blancpain, Paul »  
 Gougain, Pierre, caissier.

*Employés.*

Desbiolles, Aloys, 1<sup>er</sup> comptable.  
 Kaiser, Charles, 2<sup>d</sup> »  
 Sauser, Antonin, correspondant.  
 Fæssler, Joseph, 1<sup>er</sup> expéditionnaire.  
 Blanc, Henry, 2<sup>d</sup> »

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

**Direction.**

MM. Sallin, directeur; Bullet, sous-directeur; Philipona, Joseph, secrétaire.

**Comité d'administration.**

MM. Sallin, président; Python, conseiller d'Etat; Cardinaux, conseiller d'Etat; E. Emery, trésorier; Bullet, sous-directeur; J. Philipona, Fribourg, secrétaire. Le Président du Conseil assiste aux séances, avec voix consultative.

**Conseil d'administration.**

MM. Le Directeur des Finances du canton, président.  
 Dinichert, conseiller national, à Montilier.  
 Genoud, Louis, député, à Fribourg.  
 Bullet, directeur, à Estavayer.  
 Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Gremaud, Ignace, receveur, à Bulle.  
 Chatton, Isidore, notaire, à Romont.  
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.  
 Zurkinden, Jean, député, à Guin.  
 J. Philipona, Fribourg, secrétaire.

**Censeurs.**

MM. Morard, président, à Bulle.  
 Buclin, Léon, greffier, à Fribourg.  
 Grolimond, Joseph, à Fribourg.

**Agences.**

MM. A. Reichlen, à Bulle.  
 F. Donzallaz, à Romont.  
 H. Derron, à Morat.  
 J. Philipona, à Châtel.  
 A. Francey, à Cousset.  
 Zbinden, David, à Tavel.

**ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

M. Rodolphe Wuilleret, receveur, rue des Alpes, 7, à Fribourg

**OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL**

SARINE. Spæth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavaille, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schroetter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Célestin, à Givisiez. — Corminbœuf, Ant., à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Auguste, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chagny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux.

SINGINE. Eby, Jean, à Galtern. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bösingen. — Tröler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Bosson, Christ., à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevilles. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, à Niedermonten. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry - devant - Pont. — Rigolet, Alph., à Pont-la-Ville. — Grandjean, Albin, à La-Roche. — Passaplan, Aloys, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Cré-

suiz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Mooser, Siegfried, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Facheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Monthovon. — Sciboz, Alexandre, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Tréme. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kung, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Charles, à Barberêche. — Meuwly, Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Plancherel, Bêat, à Montbrelloz. — Gubey, Emile, à Ruyres-les-Prés. — Chassot, Jules, à Bussy. — Grandgrard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Carrard, Isidore, à Châtillon. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Joyé, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore, à Lussy. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Julien, à Villarsviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oherson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Golliard, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richo, Jean-Bapt., à Sivrèz. — Bosson, Ant., à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promansens. — Monoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauter, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.



## TAXES POSTALES

### SUISSE

#### Lettres.

a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés, ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :

Rayon local (10 kilm.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.

Hors du rayon           »   10   »           »   20   »

b) Cartes postales simples . . . . . 05 cent.

Cartes postales doubles . . . . . 10   »

c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes . . . . . 02 cent.

de 50 à 250 grammes . . . . . 05   »

de 250 à 500   »   . . . . . 10   »

d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.

de 250 à 500 grammes . . . . . 10   »

} Affranchissement  
obligatoire.

Tous les envois de la poste aux lettres (sauf les remboursements) peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent

#### Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20 . . . . fr. -->15 de fr. 20 à 100 . . . . » -->20 » 100 à 200 . . . . » -->30 » 200 à 300 . . . . » -->40 » 300 à 400 . . . . » -->50 » 400 à 500 . . . . » -->60		de fr. 500 à 600 . . . . fr. -->70 » 600 à 700 . . . . » -->80 » 700 à 800 . . . . » -->90 » 800 à 900 . . . . » 1>— » 900 à 1000 . . . . » 1>10
---	--	--

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 500.

#### Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Droit d'expédition : Jusqu'à fr. 20=15 cent.

Au-delà de fr. 20=30 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net.

#### Messagerie pour toute la Suisse.

	fr. -->15	non affranchis	fr. -->30
Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. -->15	non affranchis	fr. -->30
de 500 à 2500   »   »   »	» -->25	»   »   »	» -->40
de 2500 à 5 kilogr.	» -->40	»   »   »	» -->60
de 5 à 10   »   »   »	» -->70	»   »   »	» 1>—
de 10 à 15   »   »   »	» 1>—	»   »   »	» 1>50
de 15 à 20   »   »   »	» 1>50	»   »   »	» 2>—

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent. par 100 francs jusqu'à fr. 1,000. Pour une valeur supérieure : 30 cent. pour le premier mille et 6 cent. pour chaque mille en sus.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

## ÉTRANGER

*Envois à l'étranger* : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

**CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE** pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

**ECHANTILLONS**, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

**MANDATS DE POSTE**, à destination de l'étranger :

France avec Monaco, Corse et Algérie maximum	1000 fr.
Italie et c Ionies	» 1000 »
Luxembourg	» 1000 »
Autriche, Hongrie	» 1000 couronnes=1050 fr.
Belgique	» 1000 fr.
Egypte	» 1000 »
Roumanie	» 1000 »
Colonies françaises	» 500 »
Allemagne	» 800 mareks.
Pays-Bas et colonies	» 480 fl.
Danemark	» 720 couronnes
Suède et Norwège	» 720 »
Portugal	» 1000 fr.
Grande Bretagne et Irlande	» 40 liv. ster
Colonies	» 40 »
Etats-Unis d'Amérique	» 200 dollars
Russie	» 300 roubles.
Finlande	» 360 couronnes.
Canada	» 100 dollars
Argentine	» 200 pesos=515 fr. (échange limité)
Bulgarie	» 500 fr. »
Bolivie	» 1000 fr. »
Bésil	» 1000 fr. »
Chili	» 1000 fr. »
Congo (Etat du)	» 1000 fr. »
Crète	» 1000 drachmes »
Pérou	» 1000 fr. »
Serbie	» 1000 dinar.
Grèce	» 1000 drachmes.
Indes britanniques	» 40 liv. ster.
Indes néerlandaises	» 480 florins.
Japon	» 1000 fr.
Monténégro	» 1000 »

*Taxes: a)* Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25—25 cent.

*b)* Pour les autres pays : Par f. 50—25 cent.

Mandats télégraphiques admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie, Bulgarie. Crète, Danemark, Egypte, France, Grande-Bretagne, Herzégovine, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

### **Lettres avec valeur déclarée.**

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Ceylan, Chili, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli, Tunisie, Zanzibar : maximum 10000 francs ; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Norvège, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

### **Recouvrements pour l'étranger.**

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Égypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Érythrée et le bureau de poste italien à Tripoli, à Bengasi, Scutari et Durazzo, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

### **Ouverture des bureaux.**

Les bureaux de la Poste sont ouverts, pendant la semaine en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver (soit du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le dimanche, l'Ascension, la Fête-Dieu, le bureau principal et la succursale :

De 10 à 12 heures.

Les offices à Pérolles, à Beauregard et à la Neuveville restent fermés.

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Saison d'été 1<sup>er</sup> avril-15 octobre; hiver: 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1<sup>er</sup> octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours; la succursale, de 10 heures à midi.

### **On n'en revient pas !**

Un grand explorateur disait :  
 On en revient du Dahomey,  
 On en revient du Pôle !  
 On en revient du Kamtchatka,  
 Oui, même de l'Himalaya,  
 Ou bien... du Capitole !  
 Mais ce dont, à mon souvenir,  
 Je ne vis onques revenir,  
 C'est de ce qu'un met fade, à table,  
 Devienne aussitôt délectable  
 Dès qu'on y a mis  
 De l'Arôme Maggi !

E. R.

## Méfiez-vous des poisons alimentaires

Le célèbre professeur Bunge, à Bale, écrit dans son livre sur la physiologie humaine :

« Ces derniers temps, le nombre des médecins qui condamnent l'usage du café et du thé a augmenté. La personne qui se trouve en bonne santé affirmera bien que l'usage du thé et du café ne lui est point nuisible ; mais celles qui sont affaiblies remarqueront bien vite que leur état, avant ou après l'usage du café, est bien différent et que ces soit-disants aliments provoquent une action nuisible sur tout l'organisme.

« Le café nuit à la digestion ; le thé et le café, surtout s'ils sont pris à la fin de la journée, troublent le sommeil et toutes les autres fonctions. Un médecin, s'il est spécialiste, vous affirmera certainement que l'usage du thé et du café affaiblit le cœur, occasionne des dérangements de la veine aorte et peut provoquer de sérieuses maladies.

« Je suis persuadé que l'homme, même le plus en santé, ne remarquera peut-être pas les effets nuisibles du thé et du café, mais il fera bien de cesser l'usage de ces aliments sans attendre le moment où il devra recourir au médecin pour une maladie qui peut devenir incurable. »

Ainsi dit le médecin.

Nous possédons fort heureusement aujourd'hui un succédané excellent et sain du café, qui est le *Café au Malt de Kalthreiner*.

Sa consommation a pris jusqu'à ce jour une extension considérable, et il est bu maintenant par des *millions de personnes*, pour leur plus grand avantage, car aucune d'elles ne voudrait plus s'en passer.

---

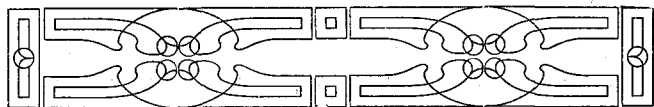
## Le danger du siècle électrique.

Nous vivons dans un siècle électrique pour lequel nos corps n'ont pas été construits. Aussi, comme le répétait fréquemment un savant bien connu : « L'homme ne meurt pas de vieillesse, mais d'usure. »

Puisque le repos est une utopie, il faut donc trouver des forces pour résister à l'envahissante et funeste fatigue de nos muscles et de nos nerfs, et c'est dans la nature même qu'il faut les chercher, dans une alimentation simple et rationnelle : lait, œufs, etc. Mais, il y a un mais, ces aliments ne sont souvent pas supportés par les estomacs fatigués ou débiles, qui précisément en auraient le plus grand besoin. On a donc dû les préparer de façon à les rendre aisément digestibles, et la meilleure préparation qui, de l'avis des médecins unanimes, ait été faite dans ce sens est l'**Ovomaltine** du Dr A. Wander, simple, mais par cela même salubre mélange d'œufs frais, de lait pur, de cacao et d'extrait de malt, et cet aliment, de découverte récente, a déjà parcouru un chemin considérable, prescrit dans les grands sanatoria de Davos et de Leysin, dans les cliniques privées, comme aussi par les médecins de famille pour les travailleurs surmenés par la lourde tâche journalière, pour les mères, pour les enfants en croissance, en un mot pour tous ceux que la vie, ses exigences et ses maladies ont épuisés et affaiblis. A tous l'Ovomaltine donne la bienfaisante impulsion d'une régénérescence physique et morale, d'une reconstitution des forces perdues, permettant de repousser victorieusement la maladie qui les guette après le lent et progressif travail de désorganisation produit par cet affaiblissement funeste.

Pour vivre avec notre siècle, il faut choisir une alimentation appropriée, et nulle ne convient mieux que l'Ovomaltine.

---



## FARVAGNY-LE-GRAND

Le village de Farvagny peut se prévaloir d'une ancienne origine ; son nom — Favernein, Favarniac, Favarniei, Favernie — lui vient probablement d'un colon romain Fabrinus qui habitait ce lieu nommé, dès lors, *Fundus Fabriniacus*. On pourrait aussi faire dériver l'étymologie de ce mot de *fabrica*, forge.

En 1863, des débris de vases d'origine romaine ont été trouvés dans le territoire de la commune.

Le nom de Farvagny se trouve mentionné pour la première fois dans un acte de l'année 1082, par lequel l'empereur Henri IV cède au comte Ulrich, de la maison de Neuchâtel, le château d'Arconciel ainsi que la villa de Favernein. Pendant le XII<sup>e</sup> siècle nous trouvons à plusieurs reprises, les habitants de Farvagny appelés comme témoins, lors des donations faites à Hauterive. Sans être noble, Conon de Farvagny devait être un personnage de quelque importance, car il est cité parmi les notables qui assistèrent, en 1138, à la fondation de ce monastère.

La paroisse de Farvagny existait déjà en ce siècle, car le pape Alexandre III, par bulle donnée à Venise, le 18 juin 1177, déclare prendre sous sa protection l'hospice du Saint-Bernard de Montjoux et confirmer toutes ses possessions, entre autres l'église de Faverni. Le pouillé, soit l'état des églises et pa-

roisses du diocèse, établi en 1228, mentionne le prieuré et la paroisse de Farvagny dépendant du Saint-Bernard ; le premier subsista jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Le mot de prieuré pourrait nous faire croire qu'il s'agit ici d'une maison religieuse régulièrement organisée ; non, il signifie simplement que le Saint-Bernard faisait administrer la paroisse de Farvagny par un de ses moines, assisté parfois d'un frère, ou bien qu'en vertu de son droit de collateur, il en chargeait un prêtre séculier.

Au temporel, le village de Farvagny dépendait de la seigneurie de Pont-en-Ogo qui appartint d'abord à la maison de ce nom et passa ensuite à divers coseigneurs : les Langin, les de Prez, les Menthon, les Challant. La haute juridiction était donc possédée par les seigneurs de Pont, mais, suivant les usages du temps, les redevances féodales, les droits utiles et certaines parties de la moyenne et basse juridiction étaient partagés entre plusieurs propriétaires. Parmi ces derniers nous trouvons les Neuchâtel, les Englisberg, les donzels de Marly, le couvent de Hauterive, les Billens, les Mayor de Romont, les de Preux de Vevey qui possédaient des droits ou percevaient la dime dans le territoire de Farvagny, pendant le cours du moyen-âge. Le morcellement de la juridiction n'était pas sans amener parfois des conflits, ainsi, en 1429, l'abbé de Hauterive qui avait saisi six chevaux appartenant à Jean et Guillaume Forneir et à divers habitants de Farvagny accusés de fravail, soit vol de bois, dut rendre les animaux séquestrés, les prévenus n'étant pas justiciables du monastère, mais bien du seigneur de Challant.

Dans le principe, il n'existait pas de moulin à Farvagny ; le chevalier Jocelin de Pont voulant fa-



voriser le couvent d'Humilimont ordonna, en 1255, à ses vassaux de Grenilles et de Farvagny de faire moudre leur blé au moulin des moines situé à Posat. Cependant un moulin fut établi à Farvagny en 1431, auquel vint s'en ajouter un second en 1591.

Les années qui s'écoulèrent vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle furent troublées, dans nos contrées, par de nombreuses guerres. La Savoie armait contre Fribourg, aussi le maréchal de Savoie chargé de la surveillance des fortifications, décida-t-il que les hommes de Farvagny devront à l'avenir, contribuer à l'entretien des remparts, des fossés, des bretèches de la ville de Romont. Suivant le droit féodal cette prestation aurait dû être exécutée en faveur du château de Pont, mais des raisons stratégiques prévalurent sans doute, la place de Romont ayant une importance plus considérable, au point de vue militaire, que celle de Pont.

La justice criminelle se réunissait à Farvagny ; déjà en 1444 le tribunal avait prononcé une amende de 60 sols pour coups et blessures, mais, le 28 septembre 1478, une cause plus grave fut portée devant elle. Jean Savarioud s'était querellé avec Antoine Bulliard puis « poussé par la colère », comme il le dit lui-même « et peut-être par le diable, il frappa Bulliard au moyen d'un pieu de chêne, si bien qu'il en est mort. Maintenant, plein de repentir, il demande pardon à ses seigneurs et il vient leur confesser sa faute et déclarer qu'il en est seul l'auteur ». Le tribunal ne tint pas compte de ces sentiments et il condamna le coupable au supplice de la roue et à mille livres de dommages-intérêts. Cependant le meurtrier paraît s'être soustrait par la fuite à l'exécution de la sentence.

Les guerres de Bourgogne portèrent le premier coup à la puissance de la Savoie dans le Pays de Vaud. Après la signature de la paix, certains seigneurs s'éloignèrent, d'autres conclurent des traités de combourgeoisie avec les puissantes villes, leurs voisines. Bernard de Menthon préféra vendre ses droits sur Pont, c'est-à-dire la partie la plus considérable de la seigneurie, à l'Etat de Fribourg; de ce fait, sinon en droit, la Savoie perdit toute suzeraineté sur ces contrées. Le prix de vente fut fixé à 16.000 florins de Savoie (19 novembre 1482). Peu à peu la confrérie du Saint-Esprit érigée à Fribourg, les familles Falk, Praroman, Féguely, Alex, Montenach, devinrent les propriétaires des biens possédés antérieurement par les nobles de la Savoie. Ainsi s'agrandit le territoire dont l'Etat fit le bailliage de Pont-en-Ogo, le premier formé en dehors de l'ancienne seigneurie de Fribourg. Il comprenait dans le principe, quatre, puis six paroisses : celles de Farvagny, Avry-devant-Pont, Vuisternens-en-Ogo, Estavayer-le-Gibloux, Orsonnens et Massonnens. Négligé par ses nouveaux propriétaires, le château de Pont tombait en ruines, les habitants du bourg choisirent d'autres demeures et peu à peu Farvagny devint le centre du bailliage. L'Etat y possédait une maison de justice. Le 28 août 1525 le bailli Heinzmann Föguilly, les jurés et les paysans y étaient réunis pour renouveler les statuts et les ordonnances de la terre et juridiction de Pont-en-Ogo. Ils déclarent que les délégués des quatre paroisses du bailliage doivent s'assembler tous les trois ans, à Farvagny, pour nommer douze jurés, à savoir : un banneret, quatre gouverneurs de paroisses et sept jurés. Le banneret est le gardien des droits, des franchises et des libertés de la seigneurie.

Le bailli était nommé pour cinq ans par le Conseil des deux-Cents de Fribourg ; la cérémonie de son installation se faisait avec une certaine pompe : revue de la milice, discours, compliments, vins d'honneur, rien n'était épargné. Cependant, en 1541, lors de l'installation de Jean Nix, les choses se passèrent autrement ; pour une cause qui nous est inconnue, le bailli fut insulté et, circonstance aggravante, c'étaient précisément les fonctionnaires qui dirigeaient le mouvement ; le bailli donna l'ordre au greffier de se rendre à Massonnens pour y quérir la justice, mais cet employé répondit avec mépris : « Je ne saurais le faire, ma culotte a besoin d'être rapiécée ». Leurs Excellences ne purent tolérer cette conduite « despectueuse » envers leur représentant ; le gouverneur, le lieutenant baillival, le banneret et le greffier furent frappés d'une amende de vingt livres, les autres coupables durent payer chacun dix livres.

La famille de Challant avait conservé certains droits dans le bailliage de Pont ; elle prétendait avoir la collature de l'église de Farvagny, mais des arbitres chargés d'examiner la question décidèrent qu'elle n'en avait que l'avouerie, soit le droit de donner appui, aide et protection au curé et d'exiger de lui, en retour, un cens annuel de quatre coupes d'avoine et de quelques chapons. Par échange et vente conclus en 1575, François de Challant céda à l'Etat de Fribourg tous les droits qu'il possédait à Farvagny.

Le droit de collature, soit celui de nomination du curé, appartenait à l'hospice du Saint-Bernard, mais, grâce à la protection accordée par le gouvernement de Fribourg aux chanoines de Saint-Nicolas, le bénéfice de Farvagny fut transféré au chapitre. Un arrangement conclu en 1603 vint mettre fin à de longs débats et à des procès interminables.

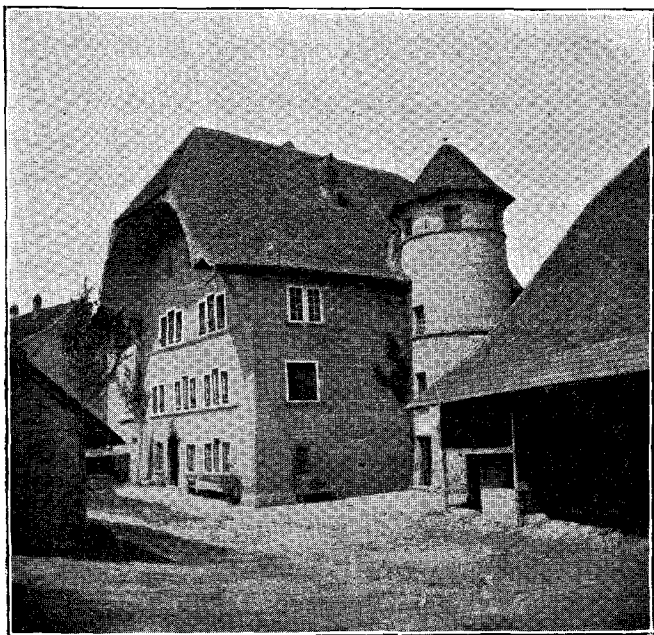
Le village de Vuisternens se sépara de l'église mère de Farvagny et forma une paroisse particulière, le 5 décembre 1651. Bien plus tard, Rossens suivit le même exemple et fut érigé en paroisse en 1876.

En 1604 le bailliage de Farvagny comprenait 500 hommes en état de porter les armes ; un petit arsenal contenant trente-huit mousquets était installé au château.

Cet immeuble n'était plus convenable pour le logement du bailli. Le 7 avril 1614, l'Etat de Fribourg fit l'acquisition de la maison et du domaine de M. Brandenburger, sis à Farvagny. L'édifice fut réparé ou plutôt reconstruit de fond en comble ; les travaux commencés en 1617 furent terminés en 1625. C'est une belle maison patricienne ; la façade bâtie solidement en pierre de taille est percée de nombreuses fenêtres, une vaste toiture aux larges avant-toits donne l'abri et le couvert ; à l'intérieur les chambres sont spacieuses, des cuisines, des dépendances bien aménagées rendent cette habitation confortable. Un escalier en colimaçon pratiqué dans une tourelle conduit au galetas où une chambrette à la fenêtre grillée servait de prison. Si l'aspect peu redoutable de ce local clair et bien aéré n'est pas fait pour inspirer de sombres pensées, la vue de la poulie située tout à côté et qui servait de treuil pour élever les suppliciés, lorsqu'ils étaient soumis à la question, vient cependant nous rappeler que des malheureux ont souffert et peiné en ce lieu.

Sur la porte de la cuisine on voit le monogramme du Christ, accompagné des armes de la seigneurie de Fribourg, des trois tours, de l'écu du trésorier Zimmermann qui porte d'or au bouquetin de sable sur un mont à trois coupeaux de sinople, et celui

du bailli Gibach qui est d'azur à la croix de Lorraine d'or, sur un piédestal de même, en forme de parallélogramme évidé; un mont à trois coupeaux de sinople en pointe. Sur la porte de la tourelle on voit une fresque représentant les écussons de l'Etat



Château de Farvagny

de Fribourg, celui du bailli Jean-Jacques Garmiswyl qui est d'argent à la bande d'azur chargée d'un soc de charrue d'argent, ajouré d'une étoile, et la date de 1625. Cette élégante composition, d'un dessin excellent, est due au pinceau du plâtrier Ulrich

Schwytzer qui avait été chargé, cette même année, de la peinture des chambres du château ; on pourrait aussi l'attribuer à Jean Offleter, peintre ordinaire de Messeigneurs.

Le château contenait aussi la salle du tribunal ; dès 1707, le conseil de Fribourg autorisa la justice à transporter le lieu de ses séances dans le cabaret récemment construit par Humbert Dey.

Ce tribunal était régi par le coutumier de Vaud, mais les représentants du bailliage de Pont demandèrent l'autorisation de pouvoir adopter, comme code, le Municipale de Fribourg, surtout en matière d'héritage et de contrat de mariage ; cette requête fut favorablement accueillie par Leurs Excellences le 9 mars 1655.

Pierre-Romain Ducrest qui remplit pendant plusieurs années, avec distinction, les fonctions de curial soit de greffier de ce tribunal, nous a laissé une relation du cérémonial usité dans cette cour de justice. « Entre huit et neuf heures du matin » dit-il « le grand curial, revêtu de son manteau de livrée, arrive au château et demande au seigneur bailli s'il lui plaît d'aller présider en droit. Le dit seigneur ayant répondu « Oui » le métral va à l'église sonner la cloche ordinaire ; ensuite revenant au château, il suit le bailli jusqu'à l'hôtel de ville. Là le bailli s'étant assis dans la salle du poile, au haut de la table, demande au lieutenant baillival :

« Monsieur le lieutenant, trouvez-vous que nous soyons en nombre suffisant, en lieu convenable et à l'heure due pour administrer droit aux requérants, au nom et pour la part de LL. EE. nos souverains seigneurs et supérieurs de la ville de Fribourg ? Sur une réponse affirmative du lieutenant et des juges la séance est ouverte ».

La première école publique établie à Farvagny fut ouverte en 1726. Suivant un recensement fait en 1785 cette commune comptait 152 personnes et 31 ménages. Je suppose que les enfants ne sont pas compris dans cette énumération.

Les habitants de la contrée du Gibloux jouirent de la vie paisible et tranquille qui fut celle du peuple suisse pendant la plus grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle ; ils ne prirent pas une part active aux soulèvements populaires de 1781, précurseurs de la révolution, bien que le quartier général des conjurés fut à Posieux et Ecuwillens, sur les confins du district.

Pendant ce temps, le bailli de Fégely était retenu à Fribourg par la session du conseil des Deux Cents. Sa femme, Julie née de Diesbach-Steinbrugg, personne d'une grande beauté, était restée au château de Farvagny où elle appela, pour sa garde, cinquante hommes armés ; elle les régala et les fit bien boire pendant la nuit, mais la belle dame prit peur lorsqu'elle remarqua que ces singuliers défenseurs étaient occupés à fondre des balles pour eux et les rebelles, pendant qu'ils buvaient le bon vin du bailli ; elle quitta clandestinement le château et se réfugia chez le bailli d'Avenches, jusqu'à la fin de la crise.

Le lieutenant baillival Magnin et dom Romain Clerc, chapelain de Farvagny, contribuèrent grandement au maintien de l'ordre dans la contrée. aussi le conseil de Fribourg leur témoigna-t-il sa satisfaction en accordant à chacun d'eux une gratification de cinquante florins.

Lorsque la révolution eut éclaté en France, des émissaires faisaient une propagande active en faveur des idées nouvelles ; mais les autorités combattaient ces tentatives, avec plus ou moins de succès. Le con-

seil de Fribourg remercia, par lettre du 23 juillet 1790, le lieutenant, le banneret, le curial et les justiciers du bailliage de Farvagny de l'empressement qu'ils avaient mis à empêcher une assemblée populaire convoquée par un imprimé d'un caractère séditieux.

Au bout de quelques années, les menées des révolutionnaires contribuèrent à l'invasion de la Suisse par l'armée française. Le corps du général Brune marcha contre Fribourg et Berne sur trois colonnes; l'une d'elles, composée en grande partie de patriotes vaudois et gruyériens, venait de Bulle; elle fit une diversion sur Farvagny où le bailli, Xavier de Müller, après avoir lâché un coup de canon, fit une retraite précipitée (2 mars 1798).

Les habitants opérèrent une résistance plus énergique que celle de leur premier fonctionnaire, car, suivant un rapport de l'époque, « ils étaient collés, avec acharnement, à la cause de l'oligarchie ».

La tradition a conservé le souvenir de paysans tués, de soldats français égorgés, de femmes, de vieillards donnant l'exemple du courage, d'un brave paysan sommé de se rendre qui répondit fièrement: « Jamais ! Leurs Excellences me l'ont défendu » ; il tomba fusillé, après avoir tué de sa main deux soldats français.

Les actes officiels sont muets sur ces événements, toutefois nous trouvons, dans le registre des décès de la paroisse, la mention de trois personnes tuées le 2 mars 1798 et enterrées le même jour ; ce sont ; Pierre Moullet, de Farvagny-le-Grand, Marie-Anne Favre, de Rossens et André Thürling, de Matran, habitant aux Granges d'Illens.

Le quatre mars un détachement de patriotes gruyériens, commandés par le citoyen Gaillard, d'Avry-



devant-Pont, occupa la contrée, où il causa beaucoup de dommages.

La constitution unitaire de la république helvétique supprimait les bailliages, celui de Farvagny fut donc dissout et le château devenu inutile fut vendu en mai 1801, ainsi que le domaine, à Noé Oberson, de Farvagny, pour le prix de 30,320 francs, vieux taux.

Le gouvernement de l'acte de Médiation et surtout celui de la Restauration rétablirent en partie l'ancien régime; Farvagny redevint le chef-lieu d'une préfecture composée des communes de Farvagny-le-Grand et le Petit, Rossens, Grenilles, Posat et Illens, Avry-devant-Pont, Villars-d'Avry, Pont, Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-Saint-Laurent, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux, Orsonnens, Chavannes-sous-Orsonnens. Vil. largiroud, Villarsiviriaux, Massonnens avec Ferlens, Vuisternens-en-Ogo.

Noé Oberson revendit le château à l'Etat, le 29 mai 1816, pour le prix de 6500 francs, vieux taux, mais il garda les terres du domaine. Plus tard, le 4 mai 1830, le pré du Grand-Clos fut acheté pour former une dépendance de l'habitation du préfet; puis on acquit, en 1837, une maison où fut installé le poste de gendarmerie.

Mais en 1847 et 1848 de graves commotions politiques amenèrent des changements notables dans la constitution du canton de Fribourg et un remaniement territorial, en vue d'une diminution des districts. Celui de Farvagny disparut de nouveau et ses communes furent réparties entre les districts de la Sarine, de la Glâne et de la Gruyère: le château fut vendu en 1852 aux enfants de Noé qui le possèdent encore aujourd'hui.

L'année 1888 marque une date importante pour la

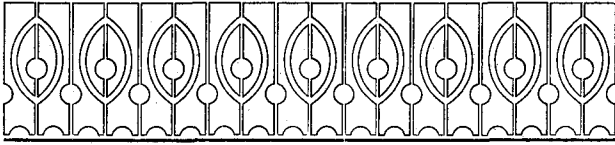
paroisse de Favargny, c'est celle de la construction de la nouvelle église. Elle fut terminée en 1892 et consacrée le 6 juin, par Monseigneur Deruaz.

L'ancienne église, démolie pour faire place à la nouvelle, était remarquable par sa haute antiquité ; la tour massive remontait certainement au XII<sup>e</sup> siècle ; elle était, de même que la flèche octogone, construite en tuf. Ce genre de bâtisse dont l'église de Favargny était l'unique spécimen dans notre canton, n'est pas rare dans le Valais ; comme le prieuré de Favargny dépendait du Saint-Bernard, il est vraisemblable de croire que des architectes valaisans aient dirigé la construction du clocher et de l'église.

Les habitants de Favargny sont fiers, et à bon droit, du nouvel édifice, monument de leur foi et de leur zèle religieux : qu'il nous soit cependant permis de donner quelques paroles de regret à l'ancienne église, témoin vénérable des temps passés, et à sa tour semblable à la porte d'une forteresse ; la flèche de tuf blanchie mais non entamée par la neige, la pluie et les orages dominait les maisons du village et donnait un charme tout particulier à ce paysage champêtre.

MAX DE DIESBACH.

*Sources.* Inventaire des archives du bailliage de Pont. M. l'archiviste Schneuwly nous avait confié ses notes peu de temps avant sa mort. Nous gardons un souvenir reconnaissant de son obligeance. — Comptes des trésoriers de 1617 à 1625. — Archives Soc. Histoire IV, 32, 92, 97, VI, 2, 28, 422, 454, VII, 272. — Fribourg artistique, 1898, 16. — Etrennes frib., V, 95. — La Liberté du 8 juin 1892. — Berchtold, Hist. de Frib., III, 361. — Revue hist. vaudoise, VI, 201. — Mémorial de Fribourg, I, 1. — Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde XXII, 692.



Adapté d'Andersen.

Jusqu'ici, je plaignais sincèrement mes pauvres semblables qui passent de longues nuits à attendre en vain la visite de Morphée ; quand cela m'arrivait à moi-même, je me considérais comme digne de pitié et après une nuit blanche, mon humeur s'en ressentait. Mais, un beau jour, ou plutôt une belle nuit, dans une clinique où je subissais une longue quarantaine, il m'arriva de m'amuser singulièrement, de m'instruire surtout. Avant de m'amuser, je m'ennuyai à cent sous l'heure ; j'avais songé à tant de choses, j'avais bâti et démoli tant de châteaux en Espagne, quand je crus entendre une sorte de chuchotement étrange... je tendis l'oreille... c'était bien une conversation... Fioles, petites boîtes de poudre et d'onguents, cornets de savoureuses tisanes, le tout systématiquement rangé sur les rayons de ma chambrette, se mettaient à parler. Les innombrables poudre en « ine » avaient, je dois dire, le verbe haut, l'arrogance les caractérisait. — « Plus de névralgies, s'écriait la phénacétine » — « Eh ! reprenait l'antipyrine, l'influenza n'a-t-elle pas, grâce à moi disparu de la surface de la terre ? » — « Comment donc, glapissait l'aspirine, c'est moi qui suis le dernier cri ! » Et l'antifébrine murmurait quelque louange sur son propre compte, et la migrainine relevant la tête : « La migraine, cette ennemie acharnée des braves gens, et qui si souvent aussi est

une excuse toute trouvée dans l'accomplissement des ennuyeux devoirs de société, la perfide migraine, dis-je, seule, je suis capable de lui donner la mort ». La quinine, elle, pérerait *ex-cathedra*, elle se sentait l'ancêtre de toute cette génération : « Née en 1820 des studieuses recherches de Pelletier et Cavendon sur les écorces du quinquina, ne suis-je donc pas le spécifique du paludisme dont je tue le parasite ; à ce titre mon rôle est capital dans le traitement des fièvres tierces, de la malaria, etc. ».

Et moi, dans mon lit, je me croyais en pleine faculté de médecine. — « Et l'appétit retrouvé et le sommeil reconquis » proclamait d'un timbre très moderne la phytine du fond de son élégant petit carton.

Je ne savais plus à qui entendre, là-bas, les flacons de valériane, de ricin, de teinture d'iode, de menthol, lysol, formol, sublimé, s'entrechoquaient d'une façon vraiment arrogante aussi ; c'était à qui surpasserait son voisin. L'outrecuidante vulgarité des désinfectants surtout me dégoûtait, quand des voix plus champêtres, plus suaves, détournèrent mon attention. Les petits carnets soigneusement alignés, s'agitaient, dansaient, s'entr'ouvraient. Une guimauve roulée en spirale, montrait la tête. « Quand la toux vous étouffera, ne vous adressez qu'à moi, bien entendu. » — « Veux-tu te taire, impertinente, criait la mauve, c'est moi, la doyenne de la race, le chef de famille, qui mérite l'attention. » — Mon amertume vaut toutes les douceurs d'un pain de sucre, sanctionnait la gentiane. » — « La mienne vaut tous les rayons de miel, reprenait l'aloès ». — Bien qu'on craigne mon poison, ne suis-je pas dotée du nom de « Belle-Dame » ajoutait la belladone. » — Nul ne m'égale, je suis la camomille, cultivée, utilisée dans

tous les pays ; qui d'entre vous est appelée Romaine comme l'une de mes sœurs. » — L'arôme est tout parmi les hommes, nauséabonde camomille, voilà pourquoi ils m'apprécient cent fois plus que vous, reprenait d'un air narquois la menthe. » — Mais la surprise faillit me faire tomber du lit, quand la violette, sur la modestie de laquelle je croyais jusqu'à ce jour pouvoir compter, prit aussi la parole ; elle ne savait pas très bien s'exprimer la pauvre si souvent foulée aux pieds, elle en avait perdu la voix. Je crus entendre qu'elle parlait de thé pectoral.

Revenu de mon émotion, j'entendis encore se vanter les uns après les autres : tilleul, colchique, prêle, muguet, sureau, centaurée, etc. C'était un flux de paroles, de contradictions, de dites et redites, où perçaient la jalousie, la méchanceté, l'amour-propre, la recherche de soi-même et beaucoup d'autres choses. Certes, pensais-je, ce n'est pas la peine de posséder tant de qualités médicinales pour en avoir si peu de morales ! Pardon ! j'oubliais qu'il s'agissait de drogues médicinales tout simplement, mais, pourquoi alors, cette foire aux vanités des plantes pharmaceutiques me fit elle penser à l'humanité ?

Le soleil levant me trouva éveillé, j'avais découvert qu'en nous tous, il y a un peu de la jactance des « ine » de la valériane, du sublimé, de la guimauve et du colchique, etc. Au lieu de m'en affliger bien au contraire, je m'en réjouis. Si le poison de la belladone peut devenir bienfaisant, comment ne pas compter sur l'amendement d'une mauvaise langue ? Si la gentiane a du bon, comment ne pas espérer même d'un caractère accariâtre ? Si la violette sait se rendre utile, comment ne rien fonder sur les faibles et les timides. Et ainsi de suite.

A partir d'alors, je n'ai plus considéré l'insomnie comme un mal. Le jour est trop agité, n'est-il pas bon parfois, pour apprendre à réfléchir, d'empiéter sur le silence de la nuit? J. J.

---

### Bonne conscience.

On raconte qu'un négociant d'une petite ville, pas trop éloignée de la nôtre, avait un procès qu'il avait confié à un de nos plus spirituels avocats. Le jour de l'audience, où devait être prononcé le jugement définitif, notre négociant devaits'absenter, mais il pria son avocat de lui télégraphier le jugement, aussitôt celui-ci prononcé.

Et en effet, sitôt après l'audience, le négociant reçut le télégramme suivant : — „La justice et le bon droit ont triomphé,, et le négociant de répondre sans hésitation : — „Il faudra aller immédiatement en Appel,,.

Une autre fois la scène se déroule sur un champ de foire, dans un pays voisin du nôtre. Un brave campagnard venait de vendre une vache et d'en recevoir le prix. Arrivé à l'auberge il se met à recompter son argent et il trouve qu'il a reçu une pièce de vingt frs. de trop. Il se rend sur le champ de foire pour retrouver son acheteur et l'apercevant de loin, il le hèle : — Hé, l'ami! — Celui-ci lui cria précipitamment — Vous deviez compter, vous deviez compter — et il se perd prestement dans la foule.

---

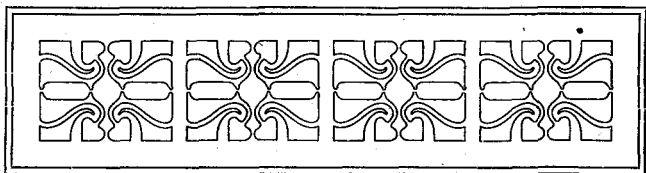
### Dans une station alpestre.

L'aubergiste. — Accepteriez-vous peut-être de goûter des boudins renommés que confectionne la maison?

Le client, en séjour de vacances, — Merci! je ne suis pas amateur de boudin.

L'aubergiste, (à part,). — S'pèce de blasé, va!

---



## UNE ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE

### CHEZ MACHALI

C'était vers la fin de l'été 97. Des rumeurs inquiétantes circulaient dans le district de Middelbourg. On racontait qu'un nombre considérable d'indigènes étaient tombés soudainement malades. D'après la description des cas, il ne pouvait s'agir ni de peste, ni de choléra, comme certaines gens le prétendaient ; cette maladie mystérieuse ne pouvait être que la malaria, qui est endémique dans certaines parties du Transvaal. Mais selon les rumeurs qui couraient, l'épidémie devait avoir revêtu un caractère de malignité extraordinaire, dont les plus anciens habitants du pays ne connaissaient pas d'exemple.

Je crois qu'il sera avantageux de faire précéder ma relation de quelques brèves remarques sur la topographie et les conditions climatiques du Transvaal.

On peut diviser ce pays en deux parties bien distinctes, bien différentes l'une de l'autre : le « Hoogveld » et le « Bushveld ».

On appelle « Hoogveld » les hauts plateaux situés entre douze et seize cents mètres d'altitude, qui occupent la partie centrale, occidentale et méridionale du Transvaal.

Ces immenses plaines sont couvertes d'une herbe grossière qui souvent devient amère et immangeable pour le bétail vers la fin de l'été. Il n'y a pas un arbre, pas même le plus petit buisson. Seules, les fermes des Boers, ombragées de quelques eucalyptus bleus et flanqués d'un ou deux vergers de pêchers et d'abricotiers, atténuent un peu la monotonie désespérante de ces plateaux interminables.

De petits ruisseaux appelés « vlei », qui tarissent ordinairement pendant l'hiver coupent le « Hoogveld » en blocs de dix à trente kilomètres de côté. La région centrale de ces blocs est, dans la règle, occupée par une ou plusieurs élévations de terrain. Ces collines aux pentes douces sont remarquables parce qu'une excavation plus ou moins vaste, mais de forme régulière, ronde ou ovale occupe ordinairement la place de leur sommet. Ces marmites ou « pan » comme les Boers les appellent, peuvent avoir une profondeur de trente mètres et un diamètre d'un kilomètre. On a prétendu qu'elles n'étaient pas autre chose que d'anciens cratères de volcans éteints. Mais l'examen des rochers qui les enserrent suffit à démontrer l'inanité de cette opinion. Les pans ont une importance capitale ; c'est à elles que le Hoogveld est redevable de ses nombreuses sources. En effet, elles servent de réservoirs et amassent l'eau de pluie tombée pendant l'été. A cette époque elles ressemblent à autant de petits lacs, de un à deux pieds de profondeur. Cette eau sert à alimenter les sources qui jaillissent dans différentes directions au pied de la colline.

Il est probable que la diffusion périodique de ces mêmes eaux a causé un affaissement graduel du terrain et ultérieurement formé les pans.

Ce sont ces hauts pâturages du Hoogveld qui ont



attiré les Boers au Transval et qui ont octroyé à ce pays la valeur qu'on lui reconnaît au point de vue de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Le climat y est en général chaud, mais les nuits y sont fraîches en été et froides en hiver, à cause de l'altitude. Pendant cette dernière saison il ne pleut pas, le ciel reste sans nuage, le soleil radieux pendant environ quatre mois. Alors l'air devient excessivement sec. La viande pendue à un arbre ne pourrit plus, elle se dessèche et forme du « biltong » qui se conserve jusqu'au milieu de l'été. Il arrive que pendant les mois de mai ou de juin, le thermomètre tombe à  $-4$ , avant huit heures du matin. Mais à neuf heures on peut de nouveau se promener en manches de chemise et à midi le soleil est aussi chaud que chez nous au mois de juillet.

Le « Bushveld » diffère radicalement du « Hoogveld » sous maints rapports.

C'est une contrée généralement très coupée et couverte d'aloès, de buissons épineux, de mimosas et d'autres arbres de faible hauteur et presque toujours pliés et tordus. Vu l'altitude bien moins considérable des hauts plateaux, le climat y est beaucoup plus chaud, les nuits bien moins fraîches. Il n'y gèle pour ainsi dire jamais. Par contre, les sources y sont rares, parce qu'il n'y a pas de « pans », et les ruisseaux, qui deviennent subitement des torrents infranchissables après un orage, sont souvent à sec après la saison des pluies.

En été le « Bushveld » est une véritable fournaise. Le bétail à corne y végète mais n'y prospère pas; les moutons ne supportent pas la chaleur torride d'une seule saison; les chevaux meurent infailliblement si on leur permet de brouter une seule fois

après le coucher du soleil. Et l'homme y prend les fièvres.

Bref, le Bushveld n'est pas une contrée pour l'homme blanc. Aussi les Boers qui ont toujours été, quoi qu'on en dise, dotés d'une certaine dose de sens pratique, y ont-ils d'emblée relégué les noirs. Il y a déjà longtemps que certaines parties du Bushveld furent désignés comme « Réserves » ou « Locations des Natifs ». Ceux-ci de leur côté payent l'honneur d'être parqués à peu près comme des moutons, moyennant un impôt annuel d'une livre sterling par hutte. Comme le nombre de ces dernières correspond exactement au nombre de femmes que le Caffre possède — ces dames étant assez pudiques pour exiger un appartement particulier — l'impôt sur les huttes est en définitive un impôt sur les femmes indigènes.

D'après les derniers recensements, il y avait plus de 35,000 Caffres qui habitaient les locations du district de Middelburg.

C'était donc parmi ces gens-là que la malaria s'était déclarée si subitement et qu'elle sévissait avec une intensité inusitée.

Les chefs indigènes ou capitaines des différentes réserves se réunirent et envoyèrent une députation à Prétoria pour implorer le secours du Gouvernement. Le Corps exécutif (Uitvoerende Raad) décida avec une célérité dont il n'était guère coutumier, d'envoyer immédiatement le médecin du district de Middelburg visiter les locations contaminées pour y soigner les malades et leur administrer les remèdes nécessaires.

On mit à ma disposition deux policemen natifs montés auxquels j'adjoignis un de mes domestiques, aussi à cheval.

Moi-même, avec un autre « boy », je m'installai aussi commodément que possible dans une de ces

voitures américaines légères et très solides qu'on appelle une araignée. Ce genre de véhicule est certainement très approprié pour des voyages dans les chemins du Bushveld, parce qu'une araignée se joue des biais de 45 degrés comme des trous et des rochers. On l'attelle de deux forts chevaux.

Je quittai Middelburg de bonne heure le 15 avril, et arrivais le lendemain soir dans la vallée de Steelpoort. De hautes herbes et des fourrés de mimosas épineux cachaient les « kraals » ou hameaux des natifs, composés de quelques huttes seulement et élevés dans les rares endroits où l'on pouvait se procurer un peu d'eau potable. Mais ces kraals étaient tous déserts. Comme je l'appris plus tard, la moitié des habitants étaient morts des fièvres, et les survivants avaient trouvé à propos de prestement changer de domicile.

Aussi je n'eus pas l'occasion d'offrir le secours de mes services professionnels avant le lendemain, lorsque nous atteignîmes plusieurs villages de natifs, situés en dessous de Magnethoogte. Je continuais dans la direction de l'ouest et traversais la montagne de Secoucouni pour arriver cinq jours plus tard dans la vallée du Groot Olifant Revier. C'est là que demeurait le chef le plus important de mon district, Machali.

Comme tous ces villages d'indigènes se ressemblent beaucoup, et que les coutumes de leurs habitants sont identiques, je me contenterai de décrire ma réception et mes occupations dans la location de ce chef.

Ayant appris en route que la maladie se propageait encore, je me hâtai autant que l'état de mes chevaux, éreintés par les voyages très pénibles des jours précédents, le permettait. J'étais encore à six lieues

de mon but, lorsque je rencontrais une députation envoyée par Machali, qui me priait de me presser encore plus. On m'informa que les cas sérieux devenaient de plus en plus nombreux et que plusieurs centaines de natifs avaient déjà succombé.

Quelques heures plus tard nous dominions la vallée du Groot Olifant Revier. De grands rectangles d'un jaune clair, taillés dans le tapis vert des mimosas qui couvraient toute la plaine, indiquaient les champs de millet et de maïs, la principale nourriture des indigènes. Un peu plus à droite deux collines rocheuses et très abruptes dominaient la plaine de verdure. Tous les environs de ces deux rochers ou kopjes, étaient occupés par une agglomération de huttes rondes, couvertes de chaume, chacune entourée d'une légère palissade de joncs. C'était la résidence du chef Machali.

Les Caffres de cette partie du Transvaal ont presque toujours élevé leurs villages dans la proximité immédiate d'une ou plusieurs « kopjes » escarpées, souvent difficilement accessibles, dont ils rendent l'approche encore plus malaisée en plantant des haies de ronces et de cactus. Ces collines servaient de refuge à tout le village en cas de danger. Elles étaient d'autant plus nécessaires et souvent utilisées que les Caffres n'ont jamais possédé, ni chez les blancs ni chez leurs frères de couleur, la réputation de gens de beaucoup de valeur. Au contraire, on dit même qu'ils sont lâches comme des hyènes. Les Matabélés et les Zoulous (zoulou signifie venu du ciel) les regardent encore comme des rejets de race inférieure. Avant l'arrivée de l'homme blanc, ils faisaient dans la contrée de Machali et ailleurs des incursions fréquentes : on tuait les hommes et emportait les femmes et les bestiaux.

Quoique ces temps de guerres et de rapines soient à tout jamais passés, Machali n'a pas moins établi sa résidence personnelle à l'endroit qui offrait le plus de sécurité à sa précieuse personne, c'est-à-dire entre les deux kopjes. Il paraissait m'attendre avec la plus grande impatience, parce que les rumeurs exagérées de mes succès — pour mieux dire ceux de la quinine et d'autres remèdes que j'avais administrés — avaient devancé mon arrivée. Il avait en mon honneur endossé son habit de gala, ce dont je fus très touché parce que je connaissais son aversion déclarée pour les habits, en particulier contre les pantalons. Par contre il avait oublié de mettre une chemise.

L'étoffe de son complet, un coutil grossier, une espèce de toile à voile, avait dû être une fois dans le bon temps jadis, de couleur claire, peut-être blanche. Mais maintenant les taches de graisse et de mille autres ingrédients, en masquaient la couleur primitive. Soit la culotte, soit la jaquette, étaient lourdes de crasse, peut-être Machali voulait-il qu'elles tiennent plus chaud pendant l'hiver qui approchait.

Le capitaine s'assit sur une des pierres plates disposées au lieu de sièges autour de l'une de ses huttes et m'invita à prendre place à ses côtés. Les autres notabilités de l'endroit, vêtues de haillons ou d'une peau attachée à la ceinture, s'installèrent autour de nous. Puis les conciliabules commencèrent, avec l'aide d'un interprète, et une femme, légèrement vêtue, apporta la traditionnellealebasse, remplie de bière de millet.

Afin de démontrer que cette coupe d'honneur improvisée ne contenait pas de poison, c'était au chef à boire le premier. Il passa ensuite laalebasse à son hôte, qui, après avoir éteint sa soif, donna la pré-

cieuse coupe à son voisin. Puis la calebasse passa de main en main. Chacun s'efforça d'introduire dans son organisme un maximum de boisson, mais sans décoller ses lèvres du bocal. Le contenu touchant à sa fin, devint de plus en plus épais et lorsqu'il refusa de couler, une demie douzaine de mains noires envahirent l'intérieur de la calebasse pour puiser par poignée le résidu brunâtre que les lèvres ne pouvaient plus obtenir. Mais avant d'atteindre la bouche démesurément ouverte pour la circonstance, le « papet » coulait entre les doigts et éclaboussait le dégustateur et son entourage.

On comprendra facilement que la malpropreté de mes amphitryons et aussi le fait à moi bien connu que beaucoup de ces gens souffraient de maladies contagieuses ait enlevé beaucoup de charmes à cet « Ehren Trank » obligatoire. Aussi ai-je toujours pris la précaution de soigneusement tourner la calebasse avant de boire afin d'éviter le contact de mes lèvres avec la partie de la calebasse qui avait servi.

Machali était un homme aux traits réguliers et solidement bâti. Je ne puis dire son âge puisqu'il ne le sait pas lui-même. Il était assis sur sa pierre, un gros bâton « kirri » entre les mains et paraissait ne s'intéresser que médiocrement à ce qui se passait autour de lui, — lorsque je vis deux grosses larmes rouler le long de ses joues. Je lui demandai quelle était la cause de son chagrin. « Deux de mes femmes sont mortes, me répondit-il. — Combien t'en reste-t-il ? — Seulement vingt-sept. — Mais, alors, Machali, tu en as encore assez pour te consoler ? — Non, dit-il, celles que j'ai perdues étaient les plus grasses. » Cette manière originale de juger la valeur de leurs compagnes d'après l'abondance de leur tissu gras-

seux est universellement répandue parmi les populations indigènes du Transvaal. L'habitude d'acheter les filles à marier de leur père, n'est pas moins remarquable et subsiste malgré les missionnaires. Or, ce n'est ni le physique ni le moral qui influencent le prix du marché. Les filles grasses et dodues sont toujours très recherchées, car la rondeur des formes est, pour un Caffre, le synonyme de la beauté. Aussi, paye-t-on une femme maigre tout au plus huit bœufs, si elle est bien ronde, elle en vaudra douze.

En outre, le marché est toujours conditionnel ; si un événement intéressant ne se produit pas au bout d'une année de mariage, la femme est réputée ensorcelée et le père est tenu de reprendre la fille et de rendre les bœufs.

Je commençais, le soir même de ma réception officielle, à soigner mes malades. La plupart étaient couchés dans leurs huttes, sur des nattes de paille et enveloppés dans de grossières couvertures de laine ou des peaux de chèvres ou d'antilopes. Pendant mes visites qui durèrent cinq jours, je ne traitai pas moins de douze cents cas de malaria plus ou moins graves. (j'avais déjà vu six cents malades dans les autres villages les jours précédents.)

La coutume des Caffres de briser la pièce de bois qui orne le faite de chaque hutte, en cas de mort de l'un de ses habitants, facilita le contrôle des décès. Plus de quatre cents sujets de Machali avaient passé de vie à trépas avant mon arrivée. En outre, j'avais déjà compté près de deux cents décès dans les autres villages.

En tout, je distribuai 42,500 doses de différents remèdes.

L'effet d'un traitement rationnel fut immédiat et

des plus satisfaisants. Trois jours après la distribution des médicaments la mortalité était tombée jusqu'à zéro. Aussi m'honora-t-on depuis lors de l'épithète très flatteuse de « Grand Sorcier », car les Caffres ne discernent pas entre un Méphisto et un Esculape.

Cette violente épidémie me fournit une fois des plus l'occasion de constater combien des différences locales minimales de niveau influencent le nombre des cas.

Ainsi il n'y avait chez Machali, parmi les gens domiciliés dans la partie la plus haute du village, entre les deux kopjes, que fort peu de malades. Ceux-ci étaient au moins deux fois plus nombreux un peu plus bas, entre la plaine et les deux têtes rocheuses. Au bas du village, il n'y avait pour ainsi dire pas de hutte qui ne contenait pas un ou deux malades.

Plus loin encore, dans la plaine, c'était bien pire. Il y avait du côté où les femmes allaient puiser l'eau une rangée d'une douzaine de huttes isolées. Des quarante-quatre natifs qui y avaient demeuré, quarante-et-un étaient morts, deux étaient gravement malades, un seul, un individu aux cheveux blancs, la peau plissée de couleur de parchemin, presque aveugle, à qui je donnais plus de cent ans, était resté indemne. Ce n'est pas comme on le disait le mauvais esprit qui l'avait protégé, mais bien l'habitude du vieux bonhomme de se retirer dans sa hutte enfumée déjà avant le coucher du soleil. Il s'était de cette manière soustrait à la piqûre des moustiques.

En effet, c'est le docteur Ross qui nous a appris que la femelle d'un moustique, appelé anophèles griseus inoculait la malaria en suçant le sang de l'homme.

Comme beaucoup d'autres genres de la même famille, l'espèce anophèle pond ses œufs dans l'eau



stagnante où les larves se développent et accomplissent leur transformation en insectes parfaits. C'est pour cette raison que les précipitations atmosphériques qui commandent le niveau des eaux ont une influence indirecte sur l'origine de la fièvre. La pluie peut multiplier les mares où naît l'anophèles.

Aussi dit-on que les années les plus pluvieuses sont celles où il y a le plus de fièvres. Peut-être, que cette règle est correcte partout ailleurs qu'au Transvaal. Mais on ne saurait la généraliser d'une manière trop absolue.

Par exemple, l'année de ma visite chez Machali a été déplorable, parce que la sécheresse avait brûlé les récoltes. Bien des Boers avaient été obligés de quitter l'endroit où ils étaient établis depuis trente ans parce qu'il n'y avait plus assez d'eau pour abreuver leurs bestiaux.

L'été, qui représente la saison des pluies, avait été excessivement chaud et les précipitations atmosphériques exceptionnellement rares. Aussi la plupart des sources avaient tari et les ruisseaux du Bushveld avaient complètement cessé de couler. Tout au plus si leurs lits étaient marqués par une succession de creux peu profonds, à moitié ou seulement partiellement remplis d'une eau tiède, jaunâtre, qui souvent répandait une odeur nauséabonde.

C'était à un approvisionnement d'eau potable de cette qualité, que les sujets de Machali étaient réduits ; le petit ruisseau, où pendant les années normales, un filet d'eau fraîche coulait continuellement, contenait à peine quelques mares où les femmes allaient puiser au moyen de calebasses l'eau destinée aux besoins du ménage.

Cette succession de mares avait évidemment offert aux moustiques toutes les conditions favorables au développement de leurs œufs et de leurs larves.

Depuis plus de deux mois, aucune pluie conséquente n'était tombée, ainsi aucune crue du ruisseau n'avait pu nettoyer les creux et emporter la vermine qu'ils contenaient. Et les petits poissons qui gobent les larves de moustiques par millions étaient morts asphixiés dans l'eau surchauffée et corrompue.

Il est bon de rappeler que parmi les nombreux genres de la famille des moustiques, seul l'anophèle peut donner la fièvre. Je dis, peut, parce que tous les individus anophèles ne sont pas nécessairement infectés avec les spores du *Plasmodium malariae*. Au contraire, cette infection de l'insecte représente une maladie qui tue l'anophèles beaucoup plus sûrement que l'homme.

Ainsi donc le danger d'acquérir la malaria n'augmente pas avec le nombre des moustiques, en général, mais bien avec le nombre des individus du genre anophèles qui sont infestés avec les germes de la malaria.

Comme on pouvait s'y attendre, le climat très chaud et malsain pendant l'été, la rareté et la mauvaise qualité de l'eau potable, la pauvreté du sol, la mortalité des chevaux et du bétail ont banni tout établissement de l'homme blanc dans la plus grande partie du Bushveld du Transvaal. Cependant une Société allemande de Mission n'a pas reculé devant les difficultés et les dangers et a établi, tout près de la location de Machali, une station, où demeure un missionnaire avec sa famille.

Le Révérend me reçut très affablement et le lit de camp que l'on mit à ma disposition me parut d'autant meilleur que j'avais couché par terre depuis bien des jours, sans dormir beaucoup.

J'ai eu, donc, pendant mon séjour, le loisir d'observer mes hôtes et leur entourage. L'impression que

j'en ai rapportée n'est certainement pas mauvaise. J'aime les gens convaincus et respecte l'opinion de tout le monde. Mais il me semble que l'existence de ces bons missionnaires ressemble beaucoup à celle des patriarches de la Bible. Ils sont les maîtres absolus chez eux. Ils commandent et n'admettent aucune discussion. Le nombre de marmots, dont ils sont entourés, correspond généralement au nombre d'années de mariage. Cependant leur vie me paraît bien monotone. On dirait que leur principal effort consiste à lire la bible à haute voix et à chanter des psaumes avec accompagnement d'harmonium. En tout cas, j'ai pu observer que le soleil brûlant de l'Afrique avait bien vite émoussé l'ardeur et le zèle prosélytique des nouveaux arrivants.

Les enfants des noirs convertis vont à l'école tous les matins. Le missionnaire se réserve la haute direction des études, mais ce sont des maîtres caffres qui feraient mieux eux-mêmes d'apprendre à lire, qui enseignent. Ensuite les vacances durent plus longtemps que les cours et une bonne partie du temps utile est employé à arracher les mauvaises herbes dans le jardin du Révérend.

De cette manière, le progrès est naturellement lent. Aussi tous ne parviennent pas à atteindre le but suprême qu'ils se sont posé. Ils vont à l'école uniquement pour apprendre à lire la Bible traduite en « Machétesse » à leur usage. Un caffre qui arrive à ce degré d'éducation se considère comme un homme absolument supérieur. Et c'est lui, ô suprême honneur, ô douce félicité, qui entonne les cantiques et bat la mesure !

Le chant des psaumes paraît du reste jouer un rôle capital dans la vie religieuse des Caffres convertis. Ils

s'imaginent que leurs accords, ou pour mieux dire, leurs désaccords, montent tout droit au ciel et ils ne doutent pas de leur efficacité. Mais leur musique est si horrible, si effroyable, que je crois fermement que tous les saints, en tout cas sainte Cécile, quitteraient prestement le ciel, plutôt que d'être exposés, pour dix minutes, à une pareille cacophonie.

Néanmoins, la conversion des indigènes du Transvaal n'avance que fort lentement. Ainsi, je tiens du Révérend N. lui-même, que la mission de la réserve de Machali (environ six mille âmes) qui existe depuis environ dix huit ans, ne comprenait que cinq cents catéchumènes environ, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Il est vrai que chaque année un petit nombre de familles converties vint s'établir sur les fermes du Koogveld, qui appartiennent à la Société. Cette émigration continuelle quoique peu importante diminue la congrégation de Machali pour autant. Et puis, il est juste de reconnaître que de nombreux et puissants facteurs adverses entravent l'action des missionnaires.

Beaucoup d'indigènes ne considèrent pas leur conversion comme une chose très sérieuse. Les services religieux sont pour beaucoup d'entr'eux des divertissements, d'agréables passe-temps. Les chefs des différentes tribus ont presque tous refusé de se convertir parce qu'ils craignent de perdre nombre de prérogatives, souvent barbares et injustes, attachées à leurs fonctions. Ensuite les missionnaires exigent que les Caffres convertis se contentent d'une seule femme tandis que ni les Boers, ni les Anglais n'ont jamais pris aucune mesure pour imposer la monogamie. Le gouvernement tolère mais ne soutient pas les missions parce qu'il n'a aucun intérêt à le faire. En effet, des sauvages auxquels on enseigne l'égalité de tous les

hommes sont difficiles à gouverner. Le mouvement organisé contre l'homme blanc, l'Ethiopisme a été créé et est dirigé par des missionnaires indigènes. J'ai eu moi-même l'occasion de faire connaissance avec un révérend émissaire noir d'ébène, envoyé par les nègres d'Amérique pour fomenter des troubles et exiter ses frères de couleur à la haine et à la rébellion contre l'homme blanc.

Comme les Européens sont beaucoup moins nombreux que les noirs, la position des premiers devient chaque année plus précaire et la solution de ce problème devient de plus en plus pressante.

Mais, à mon avis, il n'est pas impossible qu'il se résolve sans catastrophe violente, quoique d'une manière peu satisfaisante. Voici de quelle manière.

Des natifs du Transvaal ont travaillé il y a déjà une trentaine d'années, dans les mines de diamants de Kimberley.

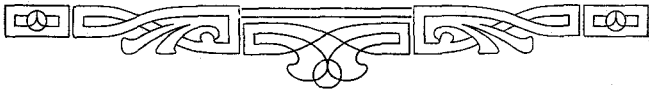
Ils y acquirent une certaine maladie vénérienne infectieuse qui s'est très rapidement répandue dans tout le pays. Je connais, par exemple, trois villages de mon district dont le 35 % des habitants exhibaient des symptômes non équivoques de la maladie. Il est vrai que bien peu d'adultes en meurent; par contre, la mortalité des nouveaux nés est très forte et la natalité a subi pour ces raisons connues une diminution considérable. Si celle-ci restait stationnaire, ces tribus sont condamnées à disparaître au bout de quatre ou cinq générations.

Nous savons que cette même maladie avec l'aide de l'alcool a, presque complètement exterminé les populations indigènes de l'Amérique du Nord.

Est-ce que ce même phénomène ne pourrait pas se reproduire en Afrique ?

D<sup>r</sup> LÉON PITTET.

---



## Les poètes latins du canton de Fribourg

L'enseignement classique, tel qu'il se donnait dans la plupart des collèges et notamment à Fribourg, était plus littéraire que scientifique. La physique, encore à ses débuts, la chimie, sœur cadette de l'alchimie et toutes les sciences naturelles étaient à l'état rudimentaire. On se souciait médiocrement de ces branches considérées comme accessoires ; mais on attachait une importance peut-être exagérée aux humanités, seules propres, disait-on, à former l'esprit et le cœur de l'homme. Les auteurs classiques de Rome et d'Athènes étaient en grande vénération. On exerçait les étudiants à parler et à écrire couramment le grec et le latin. C'est dans Cicéron et dans Démosthènes que les futurs orateurs apprenaient l'art de rédiger ces périodes pompeuses qui remplissaient souvent les trois quarts d'une page laissant l'auditeur en suspens jusqu'au mot de la fin qui devait être comme un coup de massue.

Les langues modernes ou vulgaires étaient fort négligées sous l'ancien régime. Fénelon lui-même dans son remarquable traité de *l'Education des filles* trouve que les jeunes demoiselles perdent leur temps à apprendre l'italien ou l'espagnol (il n'était pas question de l'anglais ni de l'allemand, pour lesquels les Français professaient jadis un véritable dédain) ; elles feraient mieux, dit-il, d'étudier le latin pour comprendre leurs livres de messe et les beautés de la sainte liturgie.

Le latin, langue officielle de l'Eglise, de la magistrature et de la science, servait, bien mieux que le moderne espéranto, de lien international entre les peuples du moyen âge.

Les rimes françaises étaient peu en honneur dans nos vieux collèges classiques. On s'en défiait même un peu. On craignait, non sans motifs peut-être, que les élèves ne s'en servissent pour composer des épigrammes sur le compte des professeurs, ou des madrigaux à l'instar de l'abbé Chaulieu. Par contre, on faisait grand cas des hexamètres, des pentamètres, des iambes et des dactyles. Virgile, Ovide, Horace comptaient, non seulement de nombreux admirateurs, mais des imitateurs au sein de la jeunesse studieuse fribourgeoise. Les compliments en vers latin étaient à l'ordre du jour dans une foule de circonstances publiques ou privées, telles que : nomination d'un nouveau magistrat, distribution de prix, mariages, baptêmes, etc.

M. le colonel Ferdinand Perrier rapporte, dans ses *Souvenirs de Fribourg*, p. 140, un fait assez caractéristique.

Le Petit-Conseil s'invitait chaque année au jour de la Dédicace chez les Capucins à un grand dîner, *Kilbmahl*, dont il payait tous les frais. En revanche, les RR. Pères devaient faire le panygérique de Leurs Excellences en vers latins. Mais, soit qu'il y eut pénurie de poètes, soit que la matière à éloge fit plus ou moins défaut, les Capucins demandèrent à être dispensés de la corvée poétique. Cette faveur leur fut accordée, avec la condition sous-entendue que les gargots seraient d'autant mieux préparés.

Il y avait donc jadis toute une phalange de poètes à Fribourg. Leurs œuvres disséminées par-ci par-là formeraient la matière de plusieurs volumes.

Mais leurs rangs se sont peu à peu éclaircis. M. Pierre Esseiva, décédé le 9 mai 1899, aura été le dernier comme le plus illustre représentant de la muse virgilienne dans nos murs.

A ce propos, je dois vous communiquer deux précieuses trouvailles faites par M. J.-H. Daniel Weber, rév. curé de St-Sylvestre. Il me les a envoyées comme preuve que les belles-lettres étaient cultivées jadis à Fribourg.

La première de ces pièces est de M. Nicolas-François-Fortuné Helfer. Il naquit en 1770, fut nommé chanoine de St-Nicolas en 1793 et mourut le 6 octobre 1841. Il était frère du notaire Ladislas H., oncle par conséquent du P. Helfer, jésuite, et de M. H., curé de l'Hôpital mort en 1877. Les poésies que nous avons de lui sont dédiées à M. Zurkinden, professeur de syntaxe dans les années 1792 à 1793. En voici les titres : Invocation au Christ. Exhortations aux chrétiens. Vraie manière de prier. Un dévot serviteur de Marie préservé de la foudre.

Les autres poésies que nous avons reçues sont dues à la plume encore plus élégante de M. Jean-Baptiste Guerry, né à Bémon en 1760, profès à Bellelay en 1784, d'où il fut expulsé en décembre 1797 lors de la suppression des Prémontrés par le gouvernement français. Il devint en 1809 curé de l'Hôpital de Fribourg et y mourut le 21 février 1837, laissant à charitable établissement un legs de 320 francs.

Nous avons de lui les poésies suivantes : *Carré de devotione erga B. V. Mariam*, sur la dévotion à Ste-Vierge, 14 février 1828, que l'auteur a eu l'aimable attention de traduire en français ; puis *de Religione*, poème de 500 vers, 7 juillet 1828. En un poème français de 400 vers sur la Religion rap<sup>nt</sup>



aux ecclésiastiques la nécessité de prêcher. Toutes ces poésies ont été données à la Bibliothèque cantonale où les amateurs peuvent les consulter.

En terminant cette très courte notice, mentionnons encore un autre poète ecclésiastique, M. Jean-Joseph Paradis, né à La Roche en 1799, ordonné prêtre en 1828, curé du Crêt depuis 1845 jusqu'à sa mort survenue le 7 juin 1882. Très petit de taille, il occupait, disait-il, le poste géologiquement le plus élevé du diocèse. Pasteur très zélé, il sut, par son tact et sa prudence, concilier les esprits dans des temps difficiles où les passions politiques étaient le plus déchaînées. Dans ses moments de loisir, il cultivait les muses et composait des vers latins qu'il n'a jamais publiés, mais dont il régala un cercle d'amis.

Parmi les œuvres inédites de M. Paradis, quelques-unes ont un vrai mérite littéraire. Honneur à ce digne ministre du Christ qui, tout en labourant la portion de la Vigne confiée à ses soins, conserva jusqu'à la fin de ses jours une ardeur juvénile et fut enthousiaste de toutes les bonnes et belles choses !

Ces jours derniers, il nous tombait sous les yeux un fascicule aux feuillets jaunis par le temps, qui contenait deux poésies latines écrites au mois de mai 1835 par un élève de seconde rhétorique. Elles consistaient en strophes saphiques longues alternant avec les brèves, suivant un mode fréquemment employé par Horace.

La première de ces poésies était une invocation à la Vierge immaculée, dont l'auteur ne pouvait se lasser de redire les louanges. La seconde était un appel au Printemps qui, cette année-là, tardait terriblement à venir.

Le signataire de ces vers était un pauvre étudiant venu de la Scheur, dans la commune de St-Sylvestre,

où il était né le 18 décembre 1818. Il s'appelait Christophore Cosandey et il avait fait ses premières études, avec le futur Père Nicolas Mauron, chez les Liguoriens qui résidaient alors à Tschupru. De 1832 à 1835, il fréquenta l'école des Jésuites à Fribourg, puis, muni déjà de la tonsure, il se rendit à Rome où il suivit les cours du Collège germanique. Le 18 décembre 1841, comme il entrait à peine dans sa 24<sup>me</sup> année, il fut ordonné prêtre, mais il resta encore dans la Ville éternelle, où il reçut le doctorat. En 1843, il rentra dans son pays pour assister aux derniers moments de son père puis de sa mère. Il fut successivement vicaire de Guin, pendant dix semaines, puis coadjuteur et chanoine de St-Nicolas. En 1859, il fut nommé supérieur du Grand Séminaire. Après la démission de Mgr Marilley, en 1879, il lui succéda comme évêque de Lausanne. Il reçut la consécration épiscopale à Rome dans l'église des Rédemptoristes, le 13 février 1880, et, le 10 mars suivant, il faisait son entrée triomphale à Fribourg. Son épiscopat fut de trop courte durée : au premier octobre 1882, il rendait sa belle âme à Dieu.

Nous avons associé Mgr Cosandey à Pierre Esseiva, au curé Paradis, au R. P. Capucin Justin Quartenoud et à d'autres Fribourgeois qui, à leurs moments de loisir, ont cultivé la muse latine. Sans être un rimeur de profession, Mgr Cosandey possédait toutes les qualités qui distinguent le vrai poète, je veux dire : l'élevation des pensées, la noblesse du cœur et le dévouement poussé jusqu'à l'abnégation. Si le Ciel l'eût laissé plus longtemps à la tête du diocèse, il aurait dissipé des aigilons bien autrement déléterès que ceux dont il se plaignait en 1835.

Qu'il nous soit permis, en terminant cet article, de

faire ressortir l'importance des études classiques trop discréditées et trop négligées de nos jours. Les étudiants d'autrefois consacraient, je l'avoue, un temps trop considérable à fabriquer des vers latins. Cet exercice, ou plutôt cette gymnastique intellectuelle, avait cependant sa raison d'être. En obligeant le jeune homme à surmonter les difficultés de la prosodie et du rythme, on lui apprenait à vaincre les obstacles bien plus sérieux qu'il rencontrera plus tard dans le chemin de la vie. L'élève acquérait aussi cette tournure de phrase élégante et cette diction harmonieuse dont les littératures anciennes ont conservé les inimitables modèles.

Honneur donc aux poètes latins et grecs et à tous les écrivains modernes qui ont eu le courage de marcher sur leurs traces !...  
CH. RÆMY.

---

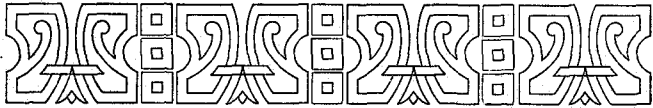
### **Le juge, le paysan et le chien.**

Un paysan, la fourche sur l'épaule, se rendait un jour à son champ pour épandre le fumier. Chemin faisant il est assailli par un gros chien, les crocs menaçants. — Vas-tu oui ou non me laisser passer, sale bête, lui crie le paysan furieux. Pour toute réponse le chien avait déjà pris l'élan pour lui sauter à la figure, lorsque le paysan arrive à temps à la parade et lui plante son trident dans la gueule. Il n'en fallut pas plus pour faire passer la bête de vie à trépas.

A quelques temps de là le propriétaire du chien ayant appris la chose porta plainte et fit assigner le paysan devant le juge à l'effet de le faire condamner au paiement d'une indemnité.

A l'audience le juge s'adressant au paysan lui dit : — Pourquoi n'avez-vous pas pris pour vous défendre l'autre bout du trident ? — A cela le paysan de répondre : — C'est probablement ce que j'aurais fait si le chien m'avait, lui aussi, attaqué avec l'autre bout.

---



## L'ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE FRIBOURG en 1907

En 1907, il y a eu à Fribourg 599 naissances — 36 de plus qu'en 1906 — soit 302 garçons et 297 filles. C'est un nombre qui n'a pas été atteint jusqu'à présent. L'année 1907 a aussi été favorable au point de vue des décès: il y en a eu 37 de moins que l'année précédente. En tout il y a eu 403 décès, soit 224 masculins et 179 féminins. Mais de ce nombre, il y a lieu de déduire 57 personnes mortes dans nos hôpitaux et qui n'habitaient pas la commune de Fribourg, ce qui réduit le nombre à 346. La différence entre le nombre des naissances et celui des décès est de 253, un chiffre qu'on n'avait pas encore atteint à Fribourg; en 1906, la différence en était de 179. Sur 1000 âmes, il y a eu à Fribourg 30 naissances et 17 décès.

Si la mortalité des enfants ne dépassait pas la moyenne, la mortalité générale n'aurait jamais été anormale, et elle ne l'est heureusement plus; il est donc absolument faux que Fribourg soit la ville suisse avec la plus grande mortalité, comme cela a été publié ces dernières années. Ce calcul se basait sur des chiffres inexacts concernant la population de notre ville. Chaque année Fribourg fait, comme toutes les autres villes, un recensement total, mais le résultat n'a jamais été communiqué au Bureau fédéral de statistique. Ce dernier se basait alors pour

ses calculs concernant notre commune sur le recensement fédéral de 1900, qui donne une population qui est de 4000 à 5000 habitants inférieure à la population actuelle, soit 16,000 au lieu de 20,000. Jusqu'à présent, Fribourg était indiqué avec une moyenne de décès de 22 ‰, un taux qui n'était en effet atteint par aucune ville suisse, tandis que, si l'on se base sur une population de 20,000 habitants, cette moyenne descend à 17 ‰. La moyenne générale des décès en Suisse est de 18 ‰ et des villes suisses avec plus de 10,000 âmes de 16 ‰.

La moyenne des naissances par mois a été de 50. Le mois de mai en a eu le maximum avec 72 et les mois de janvier et octobre le minimum avec 38. La moyenne des décès par mois a été de 34. Les mois de janvier (39) et mars (46) ont fourni le plus de décès ; les mois d'avril (29), juin (29) et décembre (24) le moins.

#### Naissances et décès d'après les quartiers

	Naissances	Décès
Bourg	122	31
Auge	106	64
Neuveville	93	62
Places	99	62
Beauregard et Gambach	68	30
Pérolles	53	16
Banlieue	49	22

#### Naissances et décès d'après l'origine

	Naissances	Décès
Fribourg ville	99	97
Fribourg canton	301	211
Autres cantons	132	60
Etrangers	69	30

D'après l'état civil, les décès se catégorisent comme suit :

51 hommes mariés, 42 femmes mariées, 30 veufs, 40 veuves et 79 personnes célibataires dépassant l'âge de 20 ans.

Il y a eu 96 décès dans nos hôpitaux, dont 57 de personnes domiciliées en dehors de la commune de Fribourg; les 39 autres sont compris dans les chiffres donnés par la tablelle précédente et répartis dans les différents quartiers selon leur domicile ordinaire. 181 Fribourgeois sont nés et 119 sont décédés dans d'autres communes du canton ou de la Suisse.

#### Causes principales des décès

	1907	1906
Mort nés	22	22
Accidents	16	17
Pneumonie	54	59
Tuberculose	49	60
Gastro entérite	42	58
Apoplexie	11	14
Typhus	5	2
Méningite	10	12
Cancer d'estomac	25	13
Maladies diverses	169	168

#### Age des décédés

	1907	1906
De 0 à 3 ans	126	145
» 3 à 10 »	20	21
» 11 à 20 »	15	13
» 21 à 30 »	24	25
» 31 à 40 »	26	26
» 41 à 50 »	32	26

	1907	1906
De 51 à 60 ans	37	35
» 61 à 70 »	54	65
» 71 à 80 »	46	48
» 81 à 90 »	23	17
Au-delà de 90 »	—	3

Les principales causes des décès des enfants sont, à part les cas de morts-nés, la gastro-entérite et la bronchite ; pour les personnes adultes, la pneumonie, la tuberculose et le cancer d'estomac. Sur 100 décès il y en a 25 par suite de maladie des poumons, soit 13 % de pneumonie et 12 % de tuberculose — De 599 enfants nés en 1907, 92 ou le 15 % sont morts la même année. Sur 346 décès, il y en a eu 146 d'enfants au-dessous de 10 ans, soit le 42 % ou à peu près la moitié.

Le 30 % sont morts à l'âge de 60 à 90 ans. Ces chiffres prouvent que si l'on a la chance de dépasser l'âge de 10 ans on peut devenir vieux à Fribourg. Le fait que, dans 42 cas sur les 146 décès d'enfants, la mort a eu pour cause la gastro-entérite, prouve que la principale cause de la mortalité anormale des enfants provient des soins défectueux qui leur sont donnés (et cela n'est pas seulement pour les bas quartiers). Je ne veux pas exclure comme cause la défectuosité et la mauvaise aération des logements, mais il est constaté, par la tablelle des décès par quartiers, qu'il n'y a pas beaucoup moins de décès d'enfants dans les quartiers avec des logements modernes que dans les quartiers ouvriers.

### Mariages

Il y a eu à Fribourg, en 1907, 126 mariages. Le chiffre moyen est, depuis 10 ans, à peu près le même.

me, soit environ 130 mariages par an, malgré l'augmentation de la population (5000 âmes) pendant la même période. L'explication de ce fait est facile. L'augmentation de la population provient d'une classe de personnes (ecclésiastiques, étudiants, jeunes filles de pensionnats), qui ne contribuent pas à augmenter les mariages.

#### Origine des époux

	Fribourg (ville)	Fribourg (canton)	Suisse	Etranger
Epoux	20	62	36	9
Epouses	22	64	30	11

#### Etat civil des époux

	Célibataires	Veufs	Divorcés
Epoux	109	16	2
Epouses	113	13	—

101 mariages ont eu lieu dans d'autres communes du canton et de la Suisse dont l'un ou l'autre des époux étaient ressortissants de Fribourg.

Il a été délivré, en 1907, 259 livrets de famille. Ces livrets se répandent toujours plus, mais il y a encore beaucoup de chefs de famille qui en ignorent l'utilité. Ces carnets contiennent chronologiquement les noms et la date de la naissance des enfants et de leurs parents, ainsi que le mariage de ces derniers et même les noms des grands-parents. Ces livrets rendent non seulement des services dans bien des cas aux chefs de famille, mais aussi aux officiers de l'état civil, pour la tenue exacte de leurs registres, surtout en ce qui concerne l'inscription des noms et des différentes dates de naissance, mariage et décès. Par la production de ces carnets, qui est exigée pour toutes les inscriptions dans les registres, toute erreur de nom ou de date est exclue. Ces carnets ne de-



vraient manquer dans aucune famille. Le prix de la première expédition est le même que pour un extrait du registre et les inscriptions postérieures sont gratuites.

Table de la population de Fribourg et du mouvement pendant les cinq dernières années :

	1903	1904	1905	1906	1907
Population	16,035	18,060	18,191	19,450	19,576
Naissances	526	538	581	563	599
Décès	423	487	441	425	346
Mariages	131	149	134	144	126

Il y a 100 ans, soit en 1807, la population de la ville de Fribourg était de 5150 âmes.

J.-G. SPÆTH.

---

### **Ça se comprend.**

L'avocat: — Mais enfin, voilà trois ans passés, Jean Jacques, que votre voisin Isidore vous a appelé rhinocéros et ce n'est que maintenant que vous portez plainte, pourquoi ne l'avez-vous pas fait tout de suite.

Jean Jacques: — Je veux bien vous dire, M. l'avocat. J'ai été hier à la ménagerie où il y avait justement un rhinocéros. Quand j'ai vu ce bestiau ça ma retourné le sang et je me suis dit: canaille d'Isidore, va! me donner le nom de cette sale bête, nous allons voir, et voilà pourquoi je suis venu pour porter plainte.

---

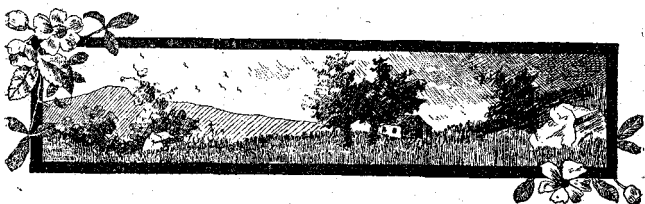
### **Avant le temps.**

— Votre nez rouge me rend perplexe. Dois-je vous donner ma fille en mariage?

— Je vous ferai respectueusement observer, M. le conseiller, que vous avez aussi le nez rouge.

— J'en conviens, mais je ne me le suis permis que lorsque j'en ai eu les moyens.

---



## CHANSON SOUS LES BOULEAUX.

Les bouleaux fins, aux tronc nacrés,  
Coquettement se sont parés,  
De verdure tendre et nouvelle,  
Légère comme une dentelle !

On dirait à les voir,  
Le long de l'avenue, élégants et graciles,  
Des colonnes fragiles,  
De marbre blanc veiné de noir,  
Ils forment une arcade, un merveilleux portique,  
Dont la voûte magique,  
Est faite de rayons, de ciel bleu, de clarté,  
De feuillage argenté.

Leurs chatons qui viennent d'éclorre,  
Leurs rameaux verts qui sont encore  
Tout fluets, comme chiffonnés,  
Ont des grâces de nouveau-nés.

Cependant, un grand arbre,  
En dépit du printemps qui fut le bienvenu,  
Est resté noir et nu  
Dans sa rigidité de marbre

Seul, il présente au ciel des rameaux endormis,  
Où la sève n'a mis  
Nul bourgeon, nulle feuille.. et, lui seul, ne s'éveille,  
Malgré l'aube vermeille.

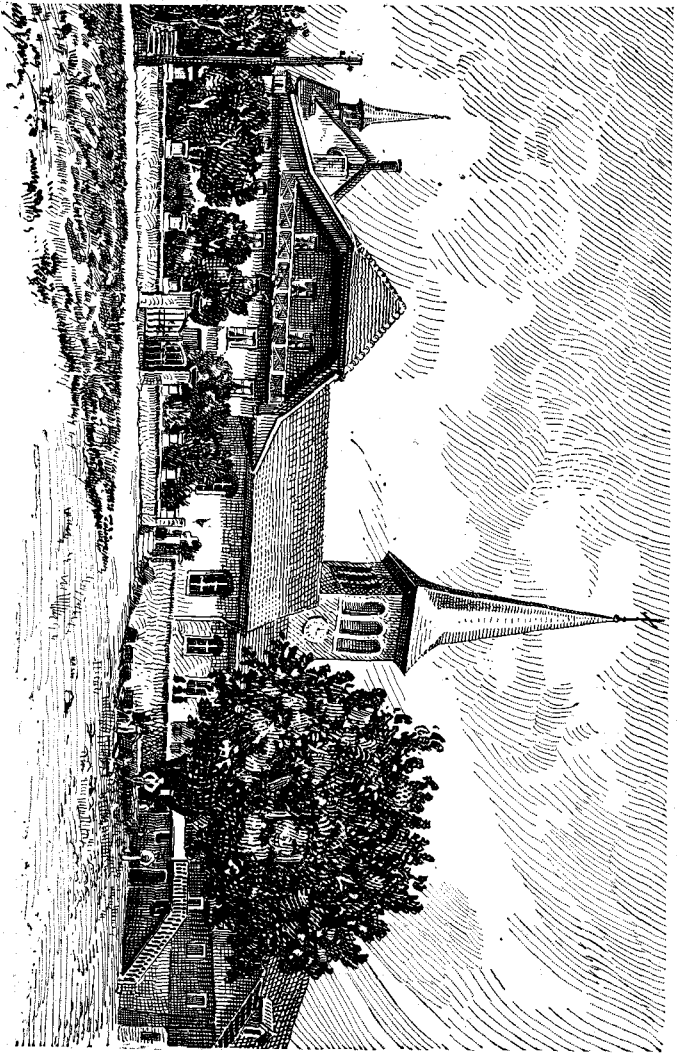
Quelle est la douleur qui te rend  
Sourd à la joie, indifférent  
A la clarté qui t'enveloppe,  
O pauvre bouleau misanthrope ? .

Quel coup vint te meurtrir ? .  
Quel mal a donc frappé ton cœur ou ta racine ? .  
Quelle peine assassine  
T'empêche en avril de fleurir ? ..  
Tout s'égaie alentour... Es-tu trop vieux peut-être  
Pour verdir et renaitre ? .  
Vois, ta ramure au vent tremble d'un long frisson  
Et n'a point de chanson.

Comme toi, bouleau sans feuillée,  
Hélas ! mon âme est endeuillée.  
Triste, oh ! combien triste est mon cœur ! .  
. . . Mais voici le printemps vainqueur.

Ce printemps qui dispose  
De toutes les beautés : couleur, grâce et parfum,  
Qu'il nous donne à chacun,  
Qu'il nous donne au moins... peu de chose...  
Les bribes de sa joie!. Après le sombre hiver,  
A l'arbre, un rameau vert ! ..  
A l'homme encore meurtri, brisé par la souffrance,  
Le rameau d'espérance !

E. VICARINO.

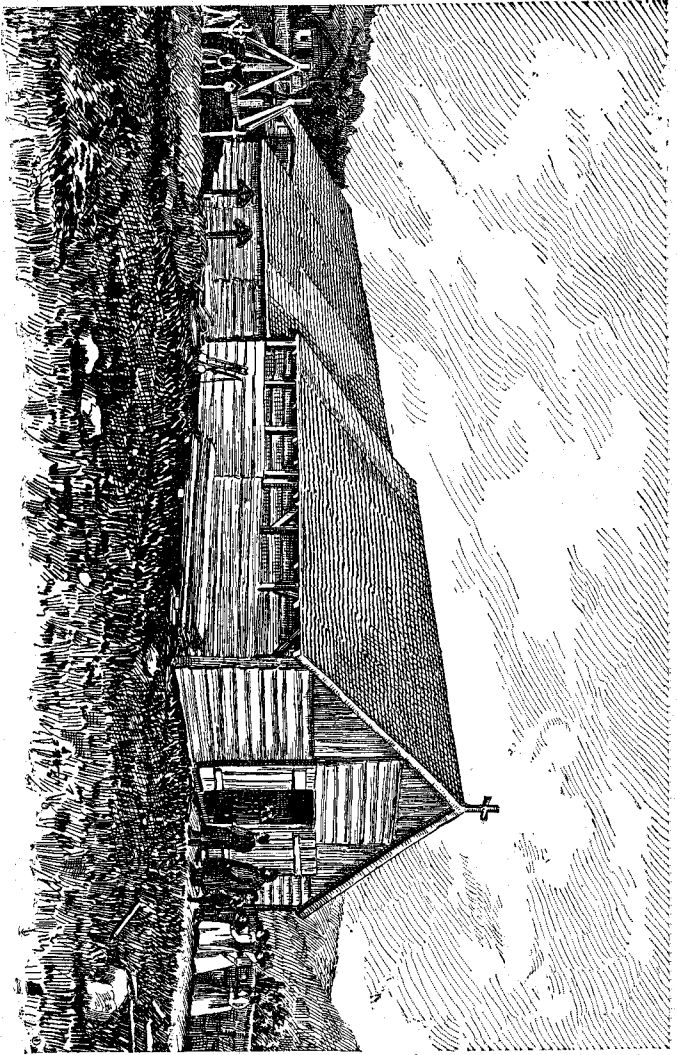


Eglise et cure de Planfayon avant l'incendie du 31 mai 1906

## PLANFAYON

Ensuite du terrible incendie qui remplit encore de nos jours d'épouvante les habitants de la localité catholique de Planfayon, sur la frontière bernoise-fribourgeoise, presque toutes les maisons du dit endroit, y comprise son église idyllique, sont devenues la proie des flammes. Les dons charitables, fruits de la charité chrétienne, ainsi que les montants d'assurance ont rendu possible la reconstruction d'une grande partie du village détruit. Mais il n'y a que les personnes privées qui ont bénéficié des dons volontaires. Il n'existe point de ressources pour la reconstruction des édifices publics comme l'église, la cure, la maison d'école. etc., en sorte que les pauvres habitants au pied de la montagne sont obligés d'avoir recours à la générosité de leurs concitoyens. Vrai est-il que le haut gouvernement du canton de Fribourg, en tenant compte de la situation fâcheuse de la paroisse si durement éprouvée, a autorisé une loterie d'argent, dont le produit toutefois ne suffira qu'à couvrir une partie des frais de la reconstruction de l'église. Des billets à 1 franc sont en vente au Bureau central, rue de Lausanne, 50, Fribourg. Le tirage aura lieu cette année.

---



Eglise provisoire de Planfayon utilisée ainsi dès le 31 mai 1906



## LA COQUETTE D'ARLON.

Voilà pour les jeunes gens une école.

PICARD.

Dans des temps extrêmement anciens, les habitants d'Arlon rendaient un culte à la lune, et les doctes soutiennent que le nom d'Arlon vient de là (*ara lunæ*). C'est pour cela, ajoute-t-on, que les jeunes dames de cette ville antique ont encore parfois des idées saugrenues. A ce propos, voici une histoire qu'on aura certainement racontée à M. Adolphe De-champs lorsqu'il était gouverneur du Luxembourg, car c'est un souvenir de la province ; tous les Arlonnais la savent, et je vais vous la dire à vous, lecteurs, qui n'avez pas le culte de la lune dans vos ancêtres et qui n'êtes pas gouverneurs de provinces.

On ne parlait dans Arlon, il y a cent ans, que d'une jeune fille en possession de dix-huit belles années, gaie, bonne, franche, toujours souriante, toujours heureuse, mais qui semblait peu facile à fixer, tant elle était vive, rieuse et alerte. Elle se nommait Gertrude. Elle était fille de Charles Stock, propriétaire aisé de la petite ville, généralement désigné par le nom de Stock fils ; on le distinguait ainsi de son père et de son grand-père, qui vivaient encore. *On durait vieux* dans cette famille-là, selon une expression locale. Arlon, au reste, n'avait pas

subi alors son triste incendie de 1785. Tous les jeunes gens faisaient la cour à Gertrude, mais aucun ne parvenait à la captiver. A cause de cette circonstance et de ses manières avenantes, on l'appelait la coquette d'Arlon. Ne prenez pas ce mot dans un sens farouche. Son père et sa mère la laissaient rire, ayant en elle une confiance méritée.

Parmi ceux qui la recherchaient, on remarquait surtout quatre jeunes bourgeois de la ville, Sigismond de Vletter, Gilles Colin, Wenceslas Stroobant et Lambert Van Moll. Le premier était si calme qu'il n'inspirait point d'ombrage aux trois autres, et les trois autres étaient si ardents qu'on n'attendait que le choix de la jeune fille. Certainement, disait-on, il y a dans ceux-là un mari. Comme ils la pressaient tous les quatre, chacun de son côté et chacun à sa manière, de prendre une bonne résolution, un jour du mois de septembre de l'année 1743, elle s'avisait d'un stratagème qui devait les éprouver. Son père et sa mère encore une fois la laissaient faire : car elle ne faisait rien qu'elle ne les eût consultés, ce qui permet de supposer qu'ils n'étaient pas gens moroses comme on gémit d'en rencontrer ici-bas.

Dans un champ qui appartenait à son père, à un quart de lieue d'Arlon, Gertrude avait remarqué une vieille tombe romaine dont personne n'osait s'approcher, parce qu'on en racontait toutes sortes de choses mystérieuses. Ce monument a disparu, nous ne saurions dire comment ; elle en fit le centre de ses batteries.

Gilles Colin étant venu, selon son usage de chaque jour, se montrait passionné et protestait plus que jamais qu'il marcherait sur des charbons ardents pour lui plaire.



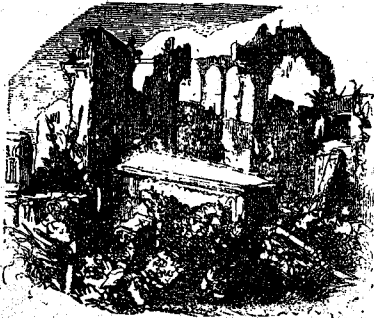
— Je suis moins exigeante, dit-elle ; toutes réflexions faites, je ne dis pas que je vous refuserai pour époux ; mais je veux une marque de dévouement et à la fois de courage.

— Voilà qui est bien parlé ! répondit Gilles. On vous en donnera des marques ; dites seulement ce que vous voulez.

— Vous connaissez, reprit-elle, la tombe ancienne qui est là, sur le petit tertre, à un quart de lieue de la ville ?

— Je la connais, dit l'Arlonnais intrigué, je la connais de loin : ce n'est pas curieux.

— Eh bien, je désire que ce soir, à neuf heures sans avoir rien dit de nos conventions à personne au monde, vous alliez vous coucher dans cette tombe...



— Dans le trou aux sorcières ! Quel caprice !

— Et que vous y restiez immobile jusqu'à minuit.

— Mais, Gertrude, à quoi pensez-vous ? dans quel but ?..

— Vous êtes un poltron, vous tremblez déjà. C'est un caprice peut-être. J'ai mon projet : je veux vous mettre à l'épreuve. Si vous faites ce que je dis, je m'assurerai

de la chose; et pourvu que vous restiez là de neuf heures à minuit, mon cœur est à vous. Dites non, j'en épouse un autre.

Gilles, frappé du ton décidé de la jeune fille, n'osa pas objecter les récits glaçants qu'on faisait dans les veillées à l'occasion de cette tombe, les revenants qu'on disait avoir vus dans les alentours, les sorcières qui y déposaient leurs graisses et leurs



onguents, le sabbat qui s'y tenait. On avait aperçu là en effet des feux allumés pendant la nuit, et des groupes de visages sinistres ou grotes-

ques : c'étaient sans doute des bohémiens dont le Luxembourg et le Limbourg étaient encore infestés à cette époque. Mais on y voyait des êtres plus surnaturels, et on en racontait mille choses prodigieuses. Depuis un an pourtant rien ne s'y était montré. Quoique Gilles fût passablement peureux, comme il était encore plus épris, il accepta la condition et promit de s'y soumettre, sans en parler à qui que ce fût.

Un quart d'heure après, Wenceslas Stroobant vint à son tour. Gertrude lui fit pareillement un accueil très-gracieux. Il était beau, il était riche; et vain de ces deux avantages, il ne manquait pas de suffisance.

— Ce n'est pas votre fortune qui me tente, lui dit-elle.

Wenceslas salua, tout gonflé, en homme qui se dit : Je comprends ; nous avons encore d'autres attraits.

— J'ai l'âme peu intéressée, poursuivit Gertrude, et je vous donnerai ma main volontiers si vous vous prêtez à me rendre un service qui me prouvera ce que vous valez.

— Parlez, dit le beau jeune homme ; en toutes choses je suis à vos ordres.

— En ce cas, vous saurez qu'un de nos parents vient d'être tué en duel ; il est dans le bois. On fait d'actives démarches pour lui obtenir une sépulture honorable ; mais, en attendant, on le déposera ce soir, à neuf heures, dans la tombe romaine. Comme cette tombe est une espèce d'auge qui n'est ni couverte ni fermée, et que nous craignons mille choses, je vous prie de vous y rendre à neuf heures et demie...

— Au trou du sabbat ? quelle fantaisie !

— Avez-vous déjà peur ? Mon Dieu ! que ces jeunes gens sont faibles !

— Je n'ai pas peur ; mais c'est une drôle de commission que vous me donnez là.

— Une fantaisie peut-être, comme vous dites. Cependant je ne puis me confier qu'à quelqu'un de très-dévoué. Personne absolument ne doit savoir ce mystère. Vous irez donc là, à neuf heures et demie, exactement ; vous serez vêtu en manière d'ange de lumière, avec une torche à la main. Les contes dont la tombe est l'objet vous serviront. En vous voyant assis au pied du tombeau et tenant un flambeau allumé, ceux qui projetteraient d'enlever ou de dé-

pouiller le mort seront effrayés, et personne n'approchera. A minuit vous pourrez rentrer en ville... Acceptez-vous ?

— J'accepte, répondit Wenceslas, terrassé par la peur de déplaire.

— Je saurai m'assurer de ce que vous ferez ; mais pas un mot : à ce prix ma main est à vous.

Wenceslas se remit de son mieux, étouffant tant qu'il pouvait ces terreurs nocturnes qui affligent les plus forts esprits. Il jura qu'il serait soumis et discret, qu'à neuf heures et demie très-précises il se trouverait à son poste, et qu'il veillerait si exactement le mort que les chauves-souris mêmes n'en approcheraient pas. Il s'en alla faire ses préparatifs.

Au bout d'un moment, Lambert Van Moll parut, fidèle aussi à présenter son hommage : c'était un avocat auquel toute la ville présageait de l'avenir.

— S'il est vrai que vous m'aimiez, dit la coquette, je vais en avoir la preuve. Des voisins que vous connaissez, et qui sont nos ennemis, veulent nous nuire. Pour cela, ils ont placé tout à l'heure un corps mort dans la tombe romaine qui appartient à ma famille. Je veux tout tenter pour faire enlever ce mort, ce qui vous sera facile...

— A moi ? interrompit Lambert.

— A vous. Je sais que vous êtes brave.

— C'est vrai ; mais vous me donnez là une commission ridicule.

— Il n'y aura sans doute que des enfants qui garderont le mort cette nuit. Pour les écarter, il ne faut que vous barbouiller le visage de noir, vous rendre aussi laid que vous êtes agréables, vous travestir enfin en démon. C'est une commission ridicule si vous voulez ; mais allez à la tombe à dix heures

précises ; enlevez le mort, apportez-le ici, et attendez tout de ma reconnaissance.

Lambert Van Moll, en y réfléchissant, ne trouva pas que ce fût acheter trop cher le cœur de Gertrude ; il promit, comme les deux autres, exactitude et discrétion. Il se retira pour s'occuper de ses dispositions.



Sigismond de Vletter vint alors rendre ses devoirs à monsieur et à madame Stock ; il souhaita le bonsoir à la jeune fille et causa quelques instants avec elle en faisant un tour au jardin. L'ayant pris à l'écart, Gertrude, qui avait ses projets, lui proposa à son tour un personnage dans la comédie qu'elle se donnait. Mais Sigismond répondit qu'il était à ses ordres pour les choses sérieuses et non pour les choses absurdes, et que les enfantillages ne convenaient qu'aux enfants. Car, malgré le ton grave dont elle assaisonnait la fable qu'elle débitait pour lui, il découvrait dessous quelque malice. La coquette le trouva peu complaisant et le laissa.

Cependant, à neuf heures bien précises, par une nuit déjà froide, Gilles Colin arriva à la tombe romaine. Il s'était muni d'une petite lanterne, n'étant pas très-rassuré. Il fit sa ronde autour de la tombe, visita minutieusement les buissons et tous les lieux où l'on aurait pu s'être caché pour lui jouer quelque tour ; et mal raffermi par le silence et la solitude qui l'entouraient, il souffla pourtant sa lanterne ; puis il se couvrit des pieds à la tête d'un long drap blanc qu'il avait apporté, caché sous ses habits, le fixa autour de son cou et autour de ses reins avec deux serviettes, s'étendit de son long au fond de la

tombe, et devint bientôt aussi triste et aussi immobile que le personnage qu'il représentait. Il faisait là d'assez lugubres réflexions dans son suaire.

Au bout d'un grand quart d'heure, les cris de la chouette le firent tressaillir. Il souleva le drap qui lui couvrait le yeux, mais il ne vit rien, sinon quelques vagues lueurs qui se marquaient à peine dans l'air, du côté de la ville. Bientôt il entendit, dans le silence de la nuit, des pas qui venaient évidemment de son côté. Il se souleva ; des reflets de lumière le frappèrent, et il vit paraître, à peu de distance, un mystérieux fantôme, vêtu d'une longue robe de toile d'argent, avec une ceinture bleue, la tête couronnée d'étoiles, sans doute en papier doré, et les épaules chargées de deux pièces de mousseline qui flottaient comme des ailes. Cette apparition tenait à la main un gros flambeau de résine allumé. Le pauvres Gilles, qui n'avait pas prévu un tel incident, se blottit sous son drap, ne sachant comment s'expliquer ce qu'il voyait.

— Est-ce un ange ? disait-il en lui-même.

Mais l'ange toussa.

— Ce n'est pas un habitant du ciel, reprit-il à part lui. Si c'est un des gens du sabbat, me voilà mal placé.

L'ange, de son côté, ne paraissait pas à son aise. Il s'était contenté d'un regard oblique jeté sur le suaire qui enveloppait le mort, et ne se montrait pas très-ardent à le dévisager de près. Tenant sa torche à la main, Wenceslas Stroobant, docilement transformé en ange, parut faire un grand effort pour s'asseoir au pied de la tombe ; et si le mort n'eût pas été si troublé, il eût pu remarquer que l'ange tremblait, de froid ou d'autre chose. Le rhume, qui

s'était manifesté chez le nouveau venu par un petit accès de toux, monta cependant au cerveau. Wenceslas éternua deux fois ; et ne pouvant sous sa robe attraper son mouchoir ; il se moucha avec une de ses ailes.

— Décidément, pensa le mort, ce n'est pas un ange, et c'est un sorcier. Qui sait s'il n'est pas le maître des cérémonies ? Il est là, avec sa lumière, pour appeler les autres. Je vais me trouver au milieu du sabbat ; et si le diable y préside, que ferai-je ?

Comme il faisait ces réflexions peu agréables, il fut frappé de l'agitation dans laquelle tomba tout à coup l'ange au flambeau. Il semblait observer quelque spectacle effrayant : c'était le troisième personnage qui arrivait.

Ce dernier (Lambert Van Moll) cheminait en costume de spectre sombre. A mesure qu'il s'approchait, la torche l'éclairait par intervalles d'une teinte lugubre. Il avançait sans paraître trop effarouché ; mais, par prudence probablement, il venait en zigzag poussant à droit et à gauche, s'arrêtant parfois comme préoccupé d'apercevoir ce qu'il n'attendait pas.

La robe de toile d'argent brillait à la lueur du flambeau, et Lambert ne se rendait pas compte non plus de ce singulier costume.

Comme l'ange, dont les jambes flageolaient, demeurait cloué à sa place, Lambert se décida à tourner la position, et il arriva à la tombe par l'autre bout.

Sa mise était effroyable ; il s'était affublé en démon, coiffé d'une peau de vache munie de ses longues cornes et de ses oreilles pendantes, le visage noirci et tout le bas de la figure caché par une im-

mense barbe de laine rouge. Il tenait à la main une de ces fourches de bois avec lesquelles on fane les foins.

Wenceslas, qui ne le perdait pas de vue, se signala par le plus grand effort de courage qu'il eût produit de sa vie ; il s'avança d'un pas brusque, et avec sa torche il fit reculer le spectre. Mais ce mouvement mit le feu à la grande barbe que Lambert s'était accrochée aux oreilles ; il l'arracha vivement et se jeta sur l'ange, dont la torche tomba et s'éteignit. Les deux gaillards aussitôt se prirent aux cheveux, étonnés peut-être mutuellement de se trouver palpables.

Le mort cependant, qui avait tout vu et qui commençait à douter que ce fût là une scène de sorciers, prenant alors Wenceslas et Lambert pour un bon et un mauvais ange qui se disputaient sa possession, fut dominé d'une telle épouvante qu'il s'é-



lança de la tombe avec son suaire et prit la fuite à travers champs. Les deux champions, voyant bondir le mort, furent saisis de la même

terreur, et, se lâchant par une commotion réciproque, se mirent à courir aussi comme des fous. Les trois amants rentrèrent malades au logis, et le lendemain tous les trois étaient au lit.



Pour clore l'aventure, Gertrude leur fit dire qu'ils l'estimaient donc bien peu pour rechercher sa main par des extravagances, et elle épousa Sigismond.

J. COLLIN DE PLANCY.

---

### **Ils ont toutes les ruses.**

Un étudiant reçoit la visite de son oncle. Dans le cours de la conversation on vient à parler de fausse monnaie. — Figure-toi —, mon oncle dit l'étudiant, qu'il circule maintenant, des billets faux de cinquante francs si bien imités que l'on ne peut pas reconnaître, en les bien examinant, qu'ils sont faux. On ne les reconnaît que si l'on place en regard un billet vrai. Tu pourrais peut-être, cher oncle me confier un de ces derniers jusqu'à ce qu'on ait fait disparaître les autres de la circulation. Tu comprends. — On risque à tout moment d'être trompé.

---

### **Un bon conseil.**

Un jeune homme de bonne famille revient d'une partie de ski avec le nez gelé, ce dernier revêt bientôt une teinte rouge vif qui attire à son propriétaire des quolibets variés.

A la fin n'y tenant plus, le jeune homme s'en va trouver un Esculape auquel il expose son cas: — Ce qu'il y a de plus fort ajoute-t-il, c'est qu'ils me disent tous que j'ai le *pif* d'un buveur.

L'homme de science réfléchit un moment et dit: Dans ce cas là il ne vous reste pas autre chose à faire qu'à boire réellement.

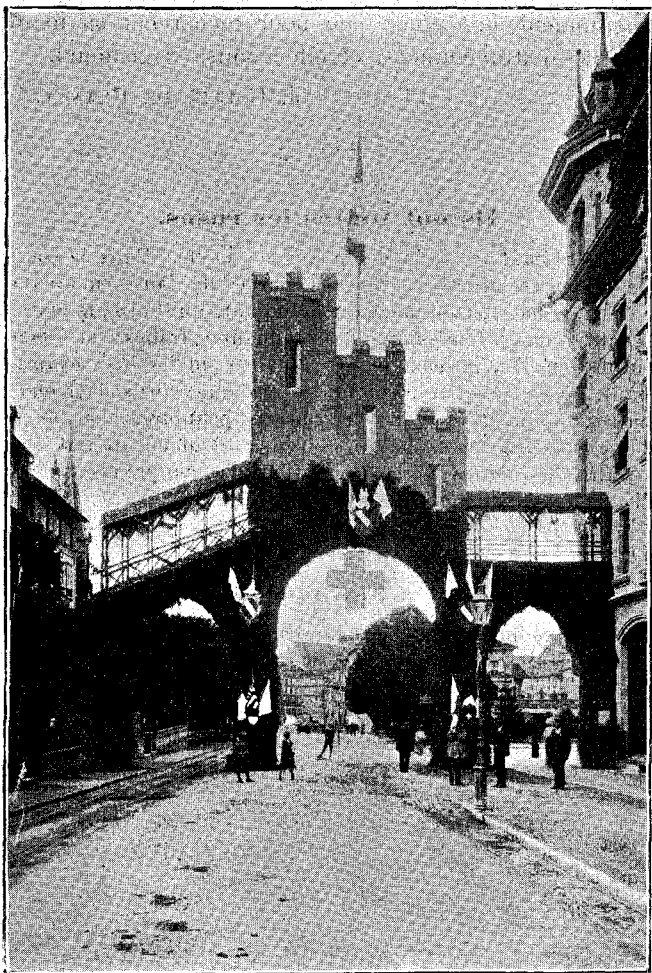
---

### **Entre gens du monde.**

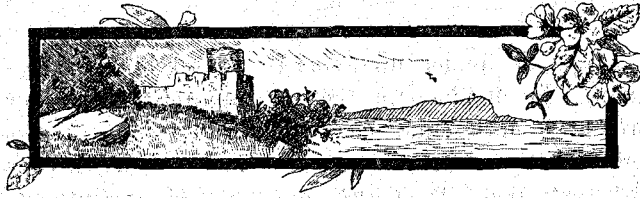
Ah! Madame la conseillère, j'en suis désolé, mais j'ai totalement oublié votre invitation de jeudi dernier.

M<sup>me</sup> la conseillère: — Eh, vraiment, vous n'étiez pas là.

---



Les Etudiants suisses à Fribourg.  
Arc de triomphe de l'Avenue de la Gare



## LES ÉTUDIANTS SUISSES

### A FRIBOURG

Les premiers jours du mois d'août dernier on a vu arriver à Fribourg et défilér, sous l'arc de triomphe figuré en tête de ces lignes, les représentants de toutes les sections de l'Association des Etudiants suisses. Cette société d'étudiants qui est la plus fortement représentée au sein de notre Université de Fribourg, et dans laquelle se recrutent la plupart de nos magistrats, fonctionnaires et officiers publics, jouit d'une grande popularité au sein de nos populations. Aussi la ville de Fribourg était-elle superbement décorée pour recevoir, pendant quatre jours, ces hôtes venus de la plupart des cantons catholiques au nombre de trois à quatre cents.

Quelques mots sur les origines de cette société seront ici à leur place.

\* Le 31 août 1841, dix jeunes gens qui avaient fait leurs études aux collèges de Schwyz et de Fribourg se trouvaient réunis dans la demeure hospitalière du landamman Styger, au bourg de Schwyz. Depuis quelques temps déjà, ces jeunes gens avaient conçu

---

\* D'après l'article : *Les étudiants suisses et leur histoire*, par Pie Philipona.

le projet de fonder une société conservatrice d'étudiants. Le landamman Styger approuva fort leur projet et après une chaleureuse allocution à ses jeunes hôtes, il termina par ces mots : Unissez-vous et créez pour la patrie une *société d'étudiants suisses* qui renferme dans son sein tous les étudiants bien pensants, animés de l'antique esprit suisse. Je vous offre avec joie mon concours partout où il vous sera utile. »

Ainsi fut fait, les dix jeunes gens en question, dont les noms ne nous sont pas connus, se mirent résolument à l'œuvre et dans une première assemblée générale présidée par Albert Curti, de Rapperswyl il fut procédé à la réception de nouveaux membres. Le protocole nous livre leurs noms. Ce sont : Joseph Arnold, d'Uri, qui fut plus tard l'un des représentants les plus marquants de la Suisse primitive au Conseil national ; Balthazar Willi, qui illustra le siège épiscopal de Coire ; Gaspar Grüniger, qui devint abbé du Monastère bénédictin de Muri-Gries ; Joseph Gmür, qui honora le journalisme catholique et qui a laissé dans la Société des étudiants suisses un souvenir impérissable.

L'une des premières sections qui virent le jour ensuite fut la section allemande de Fribourg ; elle se constitua le 16 février 1843, sous la présidence de Joseph Nettiger, vice-président du Comité central, elle ne comprenait alors que huit membres parmi lesquels nous remarquons le vénérable chapelain de St-Loup, M. Zbinden, et qui se trouve être à l'heure actuelle le plus ancien membre de la société.

Deux ans plus tard, le 12 janvier 1845, une section française fut constituée à Fribourg.

Voici la liste complète des membres de cette sec-

tion française, telle qu'elle fut communiquée à l'assemblée générale de Rapperswyl : Sébastien Currat de Porrentruy ; Joseph Tinguely de Bulle ; Jacques Chatton, de Belfaux ; Ignace Baron, de Châtel-Saint-Denys ; Louis Gremaud d'Echarlens ; Justin Fromageat, de Vicques ; Ignace Moullet, d'Avry ; Joseph Guillet, de Treyvaux ; Joseph Villaume, de Porrentruy ; Alexandre Menoud, de la Magne ; Joseph Turberg, de Porrentruy ; Antoine Berthier, de Carouge ; Denis Chaperon, de Châtel-St-Denis et Félix Progin, de Courtion.

Pendant la période de 1848 à 1856, la section française eut une existence pénible. Brusquement interrompue par la suppression du collège des Jésuites, le fil de son histoire se renoue en 1849 par la reconstitution d'une petite section formée des débris de l'ancienne. En 1856 des jours meilleurs étaient venus. Le collège St-Michel avait ouvert ses portes, la section française prenait un rapide développement et en 1858 on décida de tenir à Fribourg l'assemblée générale. La fête fut présidée par Joseph Zemp, qui revendiqua hautement pour la jeunesse studieuse catholique le droit de s'occuper de politique dans le sens élevé du mot, c'est-à-dire en se formant une opinion bien arrêtée sur les conditions fondamentales de l'existence de l'Etat.

En 1858, la société des étudiants suisses comptait 276 membres, 105 actifs et 171 honoraires. Aujourd'hui, d'après la récapitulation faite en 1906, elle compte 2284 membres dont 654 actifs et 1630 honoraires.

Depuis la fête centrale de 1858, les étudiants suisses sont revenus tous les dix ans à Fribourg.

La fête centrale de 1868 fut présidée par Théo-

dore Wirz, qui devint plus tard landamman d'Obwald et président du Conseil des Etats. En 1878, le président fut Louis Viète aujourd'hui avocat à Delémont. L'assemblée de 1888 eut pour président Georges de Montenach.

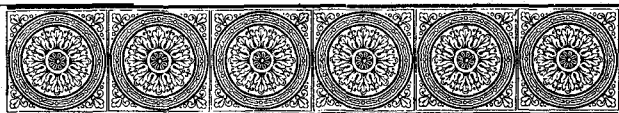
Voici maintenant les noms des Fribourgeois qui ont été appelés à la présidence de la société des étudiants suisses. Ce sont par rang d'ancienneté : MM. Joseph Comte, ancien curé doyen de Châtel qui dirigea les délibérations de l'assemblée de Sion en 1862; Frédéric Weck, président de l'assemblée de St-Maurice en 1874; Georges Python, l'assemblée de Sion en 1880; Vincent Gottefrey, Sarnen en 1885; Antoine Von der Weid, Sion en 1894.

La réunion de cette année eut à procéder, avec tout le cérémonial imposant usité en pareille circonstance, à la réception, inauguration et bénédiction d'un nouveau drapeau. Ce nouveau drapeau, comme l'ancien fut offert par des dames de Fribourg.

L. F.

### **Les terribles effets du tir moderne.**

Le commandant Jean Kriege raconte, lisons nous dans „l'Argonaute„, l'anecdote suivante qu'il tient d'un officier anglais lors de la guerre contre les Boers. On voulait un jour essayer les effets d'un nouvel obus; on attacha ensemble 10 chèvres devant servir de but et à la distance voulue on tira sur le groupe une vingtaine de projectiles. On se rendit ensuite à l'endroit où se trouvaient les chèvres pour voir ce qui en restait debout. Chose curieuse on en compta onze de bien vivantes. L'une d'elle avait mis bas un cabri.



## LA PLUS ANCIENNE CROIX DU CANTON DE FRIBOURG.

Les journaux, et particulièrement la *Liberté* <sup>1)</sup>, ont parlé d'un cimetière du haut moyen âge retrouvé en 1908 à Lussy, près Villaz-Saint-Pierre. Ce cimetière paraît avoir été utilisé du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle. Des objets découverts dans les tombes, un certain nombre ne présentent pas d'intérêt spécial, étant donné qu'ils ressemblent généralement à ceux que l'on rencontre dans les nécropoles du même temps signalées dans nos pays : boucles de ceinture, colliers en pâte céramique, agrafes diverses, anneaux et bagues, couteaux de table, de travail et de guerre, etc. Quelques-uns sont curieux, par exemple les deux battants de clochette trouvés naguère auprès du squelette d'un propriétaire ou d'un gardien de troupeaux. D'autres enfin, tels que les beaux scramasax à fourreau, méritent une étude à part. Nous nous bornerons à décrire ici le plus remarquable de tous les objets provenant de Lussy, et dont la figure ci-jointe donne la reproduction <sup>2)</sup>.

C'est une plaque de ceinture, en bronze, pouvant appartenir approximativement au VII<sup>e</sup> siècle. Le centre est occupé par une croix, la plus ancienne assurément

<sup>1)</sup> *La Liberté*, Nos du 4 et du 18 avril, du 6 juin, du 7 juillet et du 22 octobre 1908.

<sup>2)</sup> Les dimensions exactes de la plaque jusqu'à la naissance de l'ardillon sont: 0,082 x 0,057.





qui soit connue dans le canton de Fribourg. De chaque côté de cette croix un personnage est représenté debout, dans l'attitude de l'homme qui lève la main pour demander secours. La comparaison de notre objet avec un certain nombre de monuments orientaux donne du moins à cette interprétation une grande probabilité. Derrière chacun des deux suppliants se dresse un monstre menaçant. Une scène analogue se retrouve sur d'autres plaques, par exemple sur celles de Marnens et d'Echallens (musée de Lausanne). Les archéologues l'ont expliquée de plusieurs manières. Il nous semble qu'il faut voir là simplement des chrétiens s'adressant à la croix, et donc au Christ, pour obtenir son secours contre les mauvais esprits, personnifiés par les deux animaux fantastiques. Il y a un rapprochement à établir entre ce groupe et un autre sujet très cher aux artistes barbares : Daniel dans la fosse aux lions. Le prophète prend ordinairement la place centrale, au milieu de deux fauves. Ici le centre est laissé à la croix; par suite l'homme a été dédoublé. La scène nouvelle a un sens tout autre, nous venons de le voir; mais l'artiste semble s'être inspiré, dans l'exécution, du type si commun de Daniel.

Tout autour de notre plaque sont gravées des lettres grossières, semblables à celles qui ornent les plaques de Lavigny, Montgifi, Crissier, Daillens, etc., et dont la plupart sont indéchiffrables. Les deux lignes parallèles ne présentent aucun sens. Le graveur a peut-être copié, comme beaucoup de ses contemporains, un modèle qu'il n'a pas compris. Peut-être aussi s'est-il contenté d'aligner une suite de lettres en guise de signes décoratifs : cette supposition semble suggérée par la symétrie des lettres, dont les deux séries se répondent assez minutieusement.

Sur la ligne perpendiculaire aux deux dont il vient d'être question, on pourrait, à la rigueur, lire ANILINA, nom de femme. On pourrait aussi songer à une simple déformation du nom de DANIEL, ou, sous la forme mérovingienne, DANIL, DANIL, écrit deux fois, une fois dans le sens normal et une fois à rebours :

DANIL LINAD

Ceux qui sont au courant des bizarreries des écrivains et des artistes du haut moyen âge savent que toutes ces suppositions n'offrent rien d'extravagant.

La boucle de la plaque dont nous parlons se distingue par quatre petites croix décoratives, fort soignées. L'ardillon se compose d'une plaquette terminée par deux pointes, particularité tout à fait exceptionnelle. On y trouve aussi, gravés au burin, trois personnages où l'on ne saurait guère voir autre chose qu'un souvenir des trois jeunes gens dans la fournaise. N'oublions pas que cette identification est justifiée par la fréquence du cycle de Daniel dans l'art barbare.

Cette plaque est la plus remarquable et la plus précieuse de toutes celles de même type actuellement conservées en Suisse.

M. BESSON.



## APRÈS LA MORT.

Après avoir mis en terre son mari, Mme Bigourdon jura qu'elle serait inconsolable et se couvrit de noir des pieds à la tête; elle ne trouva qu'un adoucissement à sa douleur: le noir lui allait très bien.

Elle décida qu'elle élèverait un monument superbe au défunt; à cet effet, elle s'adressa à un entrepreneur et, le lendemain, un employé de la maison se présenta chez elle porteur d'un album illustré renfermant des dessins de types de monuments des plus variés.

— Veuillez vous asseoir, monsieur, dit gravement Mme Bigourdon. Je veux un monument digne de mon mari, montrez-moi ce qui se fait de mieux; je ne regarderai pas à la dépense.

L'employé prit un siège et ouvrit son catalogue.

— Comme il vous plaira, madame, dit-il; nous avons des monuments depuis cent francs jusqu'à dix mille francs.

*Mme Bigourdon.* — Voyons, les monuments de dix mille francs. Oh! monsieur, combien il m'est pénible de m'occuper de pareilles questions!

*L'employé.* — Hélas! madame, il le faut. Voici notre numéro un, un modèle monumental: une tombe en marbre noir ou blanc surmontée de deux anges sculptés, deux anges à genoux.

*Mme Bigourdon regardant.* — Il règne sur le visage des anges une expression de tristesse qui peint bien l'état de mon cœur.

La veuve poussa un profond soupir.

*L'employé.* — Si madame le désire, on peut ajouter le buste du défunt.

*Mme Bigourdon.* — Oh! oui, monsieur, un buste bien ressemblant.

*L'employé.* — Ressemblance garantie sur facture; naturellement le prix est beaucoup plus élevé.

*Mme Bigourdon.* — Cela m'est égal.

*L'employé.* — Il varie selon la matière choisie, le marbre ou le bronze.

*Mme Bigourdon.* — Quelle est la plus chère?

*L'employé.* — Le marbre.

*Mme Bigourdon.* — Je veux du marbre.

*L'employé alléché par la bonne commission qu'il va toucher.* — Madame sera satisfaite; nous le ferons exécuter par un sculpteur en renom. Cela augmentera le prix.

*Mme Bigourdon.* — Je vous l'ai déjà dit, je ne regarde pas à la dépense; je veux que mon pauvre mari soit content. Quand je pense que je l'ai perdu après trois semaines de maladie. (*Elle éclata en sanglots.*) C'est horrible, monsieur, c'est horrible!

*L'employé se retirant.* — La mort est impitoyable.

Quinze jours après, l'employé revient.

*L'employé.* Voici le plan; le monument aura un grand cachet artistique.

*Mme Bigourdon.* — Mon pauvre mari avait tant de goût; cela coûtera?

*L'employé.* — Dix-huit mille francs.

*Mme Bigourdon, bondissant.* — Dix-huit mille francs! Vous m'aviez parlé de dix mille.

*L'employé.* — Sans le buste, un buste signé du célèbre Fricandard.

*Mme Bigourdon.* — C'est trop cher; on a une maison pour dix-huit mille francs.

*L'employé, profond.* — C'est aussi une maison, la dernière demeure.

*Mme Bigourdon.* — J'ai réfléchi; il faut supprimer le buste; je crains que cela ne soit prétentieux; Bigourdon, qui aimait tant la simplicité, ne me le pardonnerait pas.

*L'employé.* — Nous supprimons le buste, nous le remplaçons par quoi?

*Mme Bigourdon.* Je ne sais pas, conseillez-moi?

*L'employé.* — Par une urne; c'est toujours à la mode.

*Mme Bigourdon.* — Oui, une urne, c'est cela.

*L'employé se retirant.* — C'est entendu; je vous apporterai le plan modifié.

*Mme Bigourdon.* — Un plan qui soit digne du pauvre défunt.

Deux semaines se passent, l'employé revient! Mme Bigourdon est toujours en noir, ses cheveux sont frisés.

*L'employé.* — Voici le nouveau plan: un monument surmonté d'une urne, un ange de chaque côté.

*Mme Bigourdon regardant.* — C'est très bien, c'est même mieux.

*L'employé.* — Ce sera très soigné.

*Mme Bigourdon.* Et cela monte...

*L'employé.* — A onze mille cinq cents francs.

*Mme Bigourdon.* — C'est bien cher! Certes je veux que le cher défunt, Dieu ait son âme! soit content, mais je ne dois pas non plus me mettre sur la paille. Lui, qui était si économe, il ne m'approuverait pas.

*L'employé.* — Madame peut choisir un modèle moins coûteux ; nous avons un grand choix.

*Mme Bigourdon.* — Je veux quelque chose de meilleur marché ; on pourrait supprimer un ange.

*L'employé.* — Avec un seul ange, le prix diminue ; nous pouvons fournir quelque chose de très bien dans les huit mille francs.

*Mme Bigourdon.* — Huit mille francs !

*L'employé.* — Le même modèle existe avec un ange plus petit.

*Mme Bigourdon.* — C'est cela, un ange plus petit, un tout petit ange. Ne pourrait-on pas supprimer les ailes.

*L'employé.* — Alors, ce ne serait plus un ange ; on n'a jamais vu d'ange sans ailes.

*Mme Bigourdon.* — C'est juste.

*L'employé.* — La maison n'en fournit pas.

*Mme Bigourdon avec un soupir.* — Laissons-lui les ailes.

*L'employé.* — Nous avons des modèles très jolis dans les sept mille.

*Mme Bigourdon.* — Et si on supprimait l'ange ?

*L'employé.* — Le prix diminue tout de suite, mais cela est plus simple.

*Mme Bigourdon.* — Un monument simple, c'est ce que je veux ; mon mari était la simplicité même.

*L'employé se retirant.* — Je vous apporterai un devis nouveau.

*Lorsque l'employé revient, Mme Bigourdon, toujours en noir, bien coiffée, porte un charmant déshabillé.*

*Mme Bigourdon.* — Je suis confuse de vous déranger si souvent.

*L'employé.* — Je suis toujours à la disposition

des clients. Voici un monument sérieux; sobre, très avantageux, une tombe en marbre surmontée d'une croix avec motifs décoratifs. C'est très demandé.

*Mme Bigourdon.* — En effet, ce n'est pas mal.

*L'employé.* — Cela coûte de quatre à cinq mille francs, suivant les ornements.

*Mme Bigourdon.* — La mort est ruineuse. J'ai une amie, qui, comme moi, a eu le malheur de perdre son mari; elle lui a élevé un monument fort décent, qui ne lui a coûté que trois mille francs.

*L'employé.* — La maison peut fournir quelque chose de très convenable pour ce prix.

*Mme Bigourdon.* — Il me semble que pour trois mille francs on peut avoir quelque chose de bien.

*L'employé feuilletant son album.* — Voici un modèle qui revient à trois mille francs; il se compose d'une colonne brisée entourée d'une branche de lierre. Cela se fait beaucoup, c'est un peu commun.

*Mme Bigourdon.* — Rien de commun surtout! Bigourdon était si distingué! Supprimons la colonne; naturellement ce sera moins cher.

*L'employé.* — Voici un monument très simple, avec entourage composé de bornes en marbre noir reliées par des chaînes.

*Mme Bigourdon.* — C'est très gentil cela.

*L'employé.* — Pas cher, deux mille francs.

*Mme Bigourdon.* — Je réfléchirai; vous n'avez pas autre chose?

*L'employé.* Alors, nous tombons dans les monuments à bon marché.

*Mme Bigourdon.* — Il y en a qui font beaucoup d'effet.

*L'employé.* — La maison, madame, ne livre que des tombes d'une exécution irréprochable. Voici un monument très simple.

*Mme Bigourdon.* — Ce qui est simple est toujours de bon goût.

*L'employé.* — Cela coûtera douze cents francs.

*Mme Bigourdon.* — Faites-moi un devis ne dépassant pas cette somme.

*L'employé revient après un mois.*

*Mme Bigourdon, très bien mise, s'apprête à sortir.*

*Mme Bigourdon.* — Ah! c'est vous, monsieur, je vous avais oublié.

*L'employé.* — Nous avons eu beaucoup d'occupations.

*Mme Bigourdon.* — Hélas! la mort ne fait pas grève. Dépêchons-nous. C'est bien triste de s'occuper de monuments funèbres.

*L'employé.* — C'est un pieux devoir.

*Mme Bigourdon.* — Sans doute, puis on ne peut pas faire autrement. Vous m'avez apporté un nouveau projet.

*L'employé.* — Un monument qui ne coûte que douze cents francs.

*Mme Bigourdon.* — C'est une somme, Je ne regarde pas à la dépense quand il s'agit de mon mari, mais encore faut-il songer à l'avenir; s'il vivait, il m'approuverait.

*L'employé.* — Nous avons des monuments à meilleur marché.

*Mme Bigourdon.* — Je ne veux pas non plus du trop bon marché, quelque chose de pas cher et de convenable.

*L'employé.* — Je comprends. Si madame veut se contenter d'une croix en fer forgé avec un entourage de même métal.

*Mme Bigourdon.* — Le fer fait très bien sur une tombe; cela est sévère.



*L'employé.* — Nous avons plusieurs modèles à cinq cents et à six cents francs.

*Mme Bigourdon.* — Six cents francs pour une simple croix de fer !

*L'employé.* — En fer forgé ; c'est un travail d'art.

*Mme Bigourdon.* — J'entends bien. Cela me paraît trop cher. Excusez-moi, monsieur, je suis un peu pressée ; on m'attend chez une amie pour une réunion intime.

*L'employé.* — Si madame veut consulter l'album.

*Mme Bigourdon.* — Voyons.

*L'employé.* — Voici des monuments à trois cents francs.

*Mme Bigourdon.* — Après.

*L'employé.* — Après nous tombons dans la fonte ; cela n'est pas cher et cela ne dure pas.

*Mme Bigourdon.* — Aujourd'hui, on fait de très jolies choses en fonte. J'ai un fourneau en fonte qui est très décoratif.

*L'employé.* — Il y en a dans tous les prix, même à cinquante francs.

*Mme Bigourdon.* — Il y en a à cinquante francs ?

*L'employé.* — Ce sont les derniers prix, une grille en fonte de vingt-cinq francs, une croix idem. (*Avec mépris.*) C'est pour la basse classe.

*Mme Bigourdon regardant le modèle.* — On ne dirait pas que c'est de la fonte ; je choisis ce modèle. Quand je dépenserais dix mille francs, cela ne le ferait pas revenir, n'est-ce-pas ?

EUGÈNE FOURRIER.

---

## A MA PIPE.

Quand du labeur du jour qui fuit,  
Content enfin je m'émancipe ;  
Pour attendre en sage la nuit  
Tranquillement je prends ma pipe...

Quand le souci plisse mon front,  
— Ce qui n'est pas dans mon principe —  
L'esprit toujours subtil et prompt  
Me dit : Vieux garçon prends ta pipe !

Quand, embêté dans le fatras  
De cet ennuyeux participe,  
Quand je suis las de ce tracas  
Combien gaiment je prends ma pipe.

La veille d'une âpre leçon  
Parfois tout seul je l'anticipe,  
Mais une voix me dit : Garçon !  
Laisse-moi ça, prends ta pipe.

Quand je pense à ces millions  
Dont l'Américain se constipe,  
N'en ayant point d'échantillon,  
Philosophe je prends ma pipe...

Je me ris de ces affamés  
Faisant le siège au Municipie  
Laissons les, las et surmenés  
Pour carresser la bonne pipe.

J. MICHEL.

---

## La vraie manière de préparer le CAFÉ au MALT de KATHREINER

Si vous voulez avoir quelque chose de bon et de sain à déjeuner, préparez une tasse de *Café au Malt de Kathreiner*, mais il faut la préparer d'une manière parfaite; cela a une grande importance. C'est seulement lorsqu'il est bien préparé que le Kathreiner développe un fumet savoureux, exactement semblable à celui du café ordinaire. C'est pourquoi, chère lectrice, mets-toi bien dans la tête ce qui va suivre et observe à la lettre la méthode suivante pour la préparation du Café au Malt de Kathreiner :

« Prendre une casserole de grandeur suffisante, parce que le Café au Malt monte comme le lait. On mettra environ 50 grammes de café pour un litre d'eau. Ne pas moudre trop fin. Ne pas mettre la poudre dans l'eau bouillante, mais dans l'eau froide et laisser cuire doucement pendant trois à cinq minutes. Retirer du feu, laisser reposer quelques minutes, puis passer ou bien agir comme avec du café ordinaire.

Se servir de lait de bonne qualité, ou mieux de crème.

*Pour le café au lait*, sans eau, procéder comme il est indiqué plus haut, en se servant de lait frais au lieu d'eau. — Le café sera naturellement plus nourrissant.

*Pour le mélange avec le café naturel* (meilleur mélange, moitié et moitié), on prend le Kathreiner lorsqu'il a cuit pendant trois à cinq minutes, on le passe avec le café ordinaire en poudre ou bien on verse le café de grains dans le café de Kathreiner bouillant; on remue alors fortement et on l'enlève du feu. »

Le Café au Malt de Kathreiner est employé très avantageusement pour différentes *crèmes et puddings*, d'après le livre de cuisine du prof Aug. Jotterand, à Lausanne.

---

— Hé bien! vous allez mendier avec un gourdin maintenant.

— Faites excuse, cher monsieur, c'est seulement en cas de nécessité, si quelqu'un ne veut absolument rien donner.

---



## NÉCROLOGIES

**M. Louis Gobet.** — \* Né le 24 août à Sâles (Gruyère) lieu d'origine de ses parents qui s'établirent ensuite à Chaux-de-Fonds, Louis Gobet suivit les cours du Collège de *Consolation* en Franche-Comté et il vint terminer ses études de collège à Fribourg.

Voulant se vouer à l'état ecclésiastique, il consacra six ans à l'étude de la théologie, dont trois à l'Université de Fribourg qui, en 1893, lui décerna le titre de docteur pour sa thèse sur l'*Origine de l'épiscopat*. Il fut ensuite vicaire quelques mois à Bottens puis à Villars-le-Terroir dont il devint bientôt curé ensuite de la mort du titulaire.

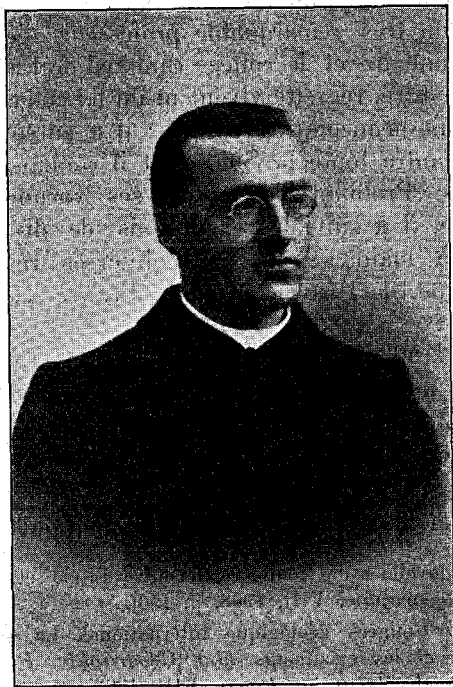
Au printemps de 1898 il fut appelé aux fonctions de préfet du collège St-Michel et on l'avait chargé en même temps de quelques cours et il s'orienta peu à peu vers l'enseignement.

Le besoin se faisait sentir, au collège St-Michel, d'un professeur de géographie et il s'agissait de trouver un homme en état de rajeunir et de réformer complètement l'enseignement de cette branche, à la fois si intéressante et si importante. M. Louis

---

\* Renseignements puisés dans le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles et Liberté* du 21 octobre 1907.

Gobet remplissait les conditions voulues. Tout en restant préfet, il suivit avec assiduité les cours de géographie et d'autres sciences annexes de notre Institut de Péroles, s'assimilant de plus en plus la méthode et le savoir de M. le professeur Brunhes.



Ce dernier lui fit ouvrir les portes des sociétés savantes et des revues spéciales ; il ne négligea rien pour compléter sa formation. Lorsque en 1904, M. Louis Gobet échangea ses fonctions contre celles de professeur, le collège St-Michel avait, enfin,

l'homme qu'il lui fallait pour réformer l'enseignement de la géographie; et le collège n'était pas seul à bénéficier de la réforme; par voie d'imitation et par l'action directe du nouveau professeur appelé à donner des conférences et à participer aux examens des nouveaux instituteurs, les autres écoles du canton devaient en profiter à leur tour.

Il fut un très remarquable professeur d'enseignement secondaire et le collège cantonal de Fribourg, à très juste titre, regrette vivement un tel collaborateur.

Il aimait beaucoup à voyager; il a parcouru une fois ou l'autre toute la Suisse, et il connaissait bien son pays. Profitant de toutes ses vacances pour s'instruire, il a suivi les excursions de divers congrès et a maintes fois visité diverses régions de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France et surtout de l'Italie.

Depuis 1903 il était secrétaire de la Société des Sciences naturelles et il a rendu là des services hautement appréciés, surtout pour la préparation de l'assemblée générale de la Société helvétique à Fribourg.

Voici la liste des publications de Louis Gobet :

1. Une nouvelle route commerciale entre l'Inde et la Perse (*La Géographie*, VIII, 1903, p. 150).
2. Le IX<sup>e</sup> Congrès géologique international. La session de Vienne et les excursions (*La Géographie, Bulletin de la Soc. de Géogr. de Paris*. VIII, 1903, p. 208—212).
3. [En collaboration avec Jean Brunhes]. L'excursion glaciaire du IX<sup>e</sup> Congrès géologique international, synthèse des recherches et des idées de M. Penk (*La Géographie, Bull. de la Soc. de Géogr. de Paris*. VIII, 1903, p. 357—376 et 13<sup>e</sup> fig.).
4. Les grandes villes de la terre situées au-dessus de 2000 m. (*Revue de Fribourg*, 1903, p. 45—60).

5. Les Hautes-Chaumes des Vosges. (*La Géographie*, XI, 1904, p. 268-270).
6. L'enseignement de la géographie de la Suisse d'après la Carte fédérale (*Bulletin pédagogique*, Fribourg, XXXIII, juin, juillet, août 1904, p. 244-343 passim).
7. La technique de l'exploration des glaciers [d'après Axel Hamberg] (*La Géographie*, IX, 1904, p. 472).
8. Quelques réflexions sur la Répartition de la hauteur moyenne en Suisse, d'après le travail du Dr Liez. Rapport au Congrès des Sociétés suisses de géographie à Neuchâtel le 29 octobre 1904 (*Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, XVI, 1905, p. 5-16, 2 pl. cartes).
9. La carte murale de Suisse et l'enseignement de la géographie (*Annales de géographie*, Paris, XIV, 1905, p. 271-274).
10. L'émigration européenne, ses foyers et ses débouchés. (*Liberté* nos du 17, du 19 et du 23 avril 1907).
11. Le Nomadisme en Algérie, d'après MM. Aug. Bernard et N. Lacroix (*La Géographie*, XVI, 15 août 1907, p. 101-110).

\* \* \*

**M. Hubert de Castella** — Dans la première quinzaine de novembre 1907 arrivait dans notre ville la nouvelle de la mort de M. Hubert de Castella, survenue à Melbourne (Australie) à l'âge de 82 ans. Très connu à Fribourg où il avait une nombreuse parenté, Hubert Castella a passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger et c'est un aperçu sommaire de son existence mouvementée que nous allons essayer de donner ici.

La famille des Castella à laquelle appartenait le défunt, est originaire de Gruyères. Son père, Jean-François-Paul de Castella, docteur en médecine, fut pendant longtemps directeur de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel; sa mère était Eléonore-Charles de Riaz, sœur d'un de nos plus éminents magistrats fribourgeois, Hubert Charles de Riaz, qui a joué un rôle

prépondérant à l'époque agitée qui a précédé l'avènement du régime conservateur libéral de 1856.

M. H. Castella est né à Neuchâtel le 27 mars 1825. Il fit quelques études d'architecture à Nuremberg, puis à Paris. En 1848, il se fit naturaliser Français ; il entra au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval, en 1853 il était sous-lieutenant. Il quitta vers cette époque son régiment pour rentrer au pays où il fit un séjour de trois mois. C'est pendant ce temps qu'il fut vivement sollicité par son frère Paul, établi comme colon à Port-Philippe (Australie), à venir le rejoindre. En décembre 1853, il s'embarquait sur le *Marlborough* et après une traversée de 79 jours il débarquait à Melbourne où son frère Paul, exact au rendez-vous l'attendait. Il a décrit dans un livre intéressant : *Les squatters australiens*, Paris, librairie Hachette, 1861, la vie des colons de cette partie de l'Australie, les origines de la colonie de Port-Philipp, son développement, Melbourne, les chercheurs d'or, etc., etc. Ce livre eut en son temps un grand succès.

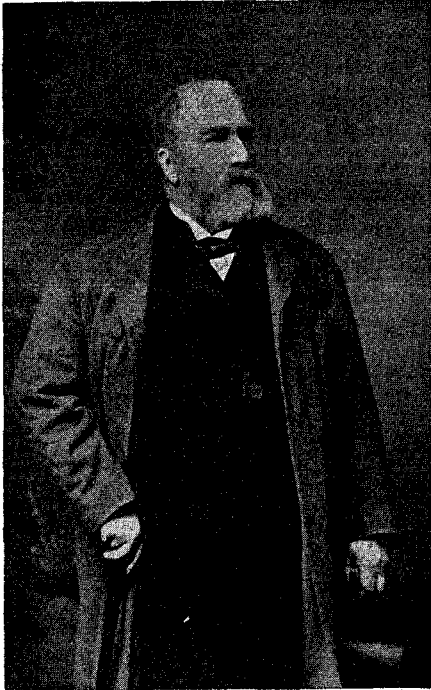
Au bout de deux ans déjà, Hubert Castella revenait en Europe pour régler des affaires de famille, mais il retournait quelques années plus tard en Australie et y épousait une anglaise, M<sup>lle</sup> Plunkett, appartenant à une famille considérée de la colonie.

Dans ce second séjour il créa, dans son domaine de St-Hubert, un vignoble fameux qui établit définitivement la renommée des vins d'Australie. Les vins de St-Hubert obtinrent à l'exposition de Melbourne, en 1881, un premier prix consistant en un surtout de table en vermeil, offert par l'empereur d'Allemagne et d'une valeur de 25.000 francs.

En 1887, après avoir réalisé en partie ses pro-



priétés, il reprit le chemin de l'Europe avec sa famille qui comptait alors dix enfants. En 1889 il fut nommé commissaire du gouvernement de Victoria à l'exposition de Paris pour la section vinicole. En 1890 le gouvernement français récompensait le commissaire



australien de ses bons services en lui donnant la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Castella était doué d'un tempérament actif et entreprenant. Pendant tous ses voyages et ses entreprises aussi multiples que variées il a trouvé le

moyen de produire quantité de publications sur des sujets divers. Après avoir fait paraître ses *squatters* il publia quelques années plus tard, en anglais, un livre richement illustré sur l'établissement de Saint-Hubert et sur le travail de la vigne en Australie. Nombreux sont les articles de journaux et de revues qu'il a semés un peu ici un peu là. Il a même donné des conférences très courues.

Soldat, squatter, vigneron, écrivain, Hubert Castella fut tout cela, mais sa passion dominante, son occupation favorite, fut encore la peinture. Les dernières années de sa vie il s'y adonnait presque exclusivement et nombreuses sont les toiles qu'il laisse à ses amis et à ses enfants.

Enfin l'année dernière (1907) à l'âge de 82 ans, il ne craignait pas de s'embarquer une dernière fois, avec toute sa famille, pour Melbourne; il est vrai que cette traversée ne devait pas, comme la première, le retenir près de trois mois en mer. Il arriva donc encore cette fois, heureusement au terme de son voyage et voici qu'après quelques mois c'était la nouvelle de sa mort qui arrivait à Fribourg où elle a douloureusement surpris les nombreux parents et amis qu'il avait quittés pleins d'espoir du retour.

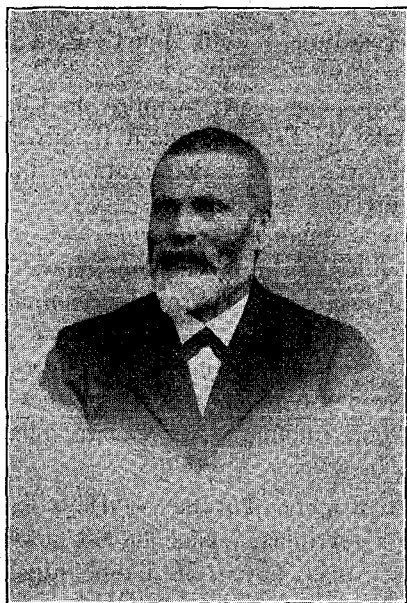
\* \* \*

**M. Modeste Bise, commissaire général.** — Le 19 décembre 1907 est décédé, à Fribourg, M. Modeste Bise commissaire général et directeur de l'enregistrement.

Né en avril 1829, à Murist, il fit ses écoles primaires dans son village natal, il se voua d'abord à l'agriculture sur le domaine paternel et ce n'est qu'à l'âge de 22 ans qu'il se décida, sur les conseils d'un de ses amis, à venir compléter son instruction

à Fribourg. Il fréquenta l'école cantonale pendant les années 1854 et 1855 il fit ensuite un stage chez deux géomètres différents et en 1857 il se rendit à l'école polytechnique à Zurich où, à la suite de brillants examens, il obtint le diplôme de commissaire géomètre.

Dès lors, pendant une période d'environ vingt ans l'Etat lui confia la cadastration des communes de



Courtion, St-Ours, Champagny, Buchillon, une partie de Charmey, Lessoc, Bellegarde et La Roche. C'est pendant qu'il travaillait au plan de cette dernière commune, en 1876, qu'il fut appelé aux fonctions de commissaire général. Il a aussi passé quelques mois, en 1853, au Contrôle des hypothèques à Estavayer,

afin de s'initier aux rapports existant entre le cadastre et le contrôle.

Le 13 mai 1878, il fut nommé conseiller d'Etat et préposé à la direction des travaux publics. Mais, dans sa nouvelle charge, il regretta ses anciennes occupations: il démissionna à la fin de l'année 1881 et fut nommé de nouveau commissaire général le 12 mai 1882.

Comme géomètre, M. Bise possédait toutes les qualités nécessaires à cette fonction: il était exact et consciencieux.

Il fut, jusqu'à sa mort, membre du Conseil général de la ville de Fribourg, dont il suivait régulièrement les séances, et aux délibérations duquel il prenait une part très active.

Il apportait, dans l'exercice de ses fonctions, de grandes qualités d'ordre, de ponctualité, de travail. M. Bise fut non seulement un fonctionnaire intègre, mais aussi un bon père de famille, un citoyen désintéressé, et, comme membre de l'importante société fribourgeoise des ingénieurs et architectes un collègue dévoué et d'un commerce sûr et agréable.

\* \* \*

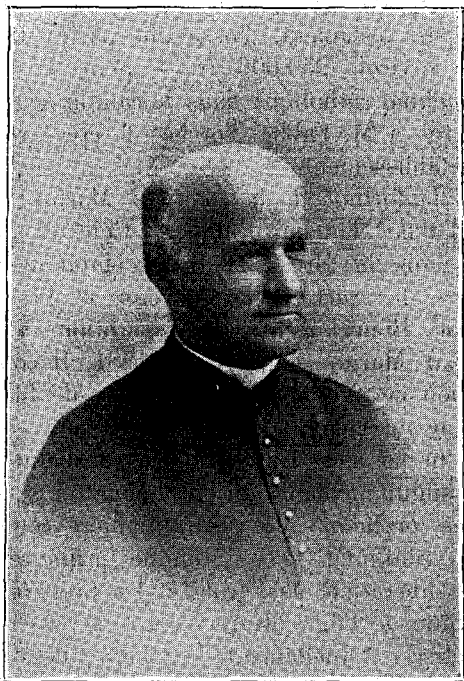
**M. l'abbé Eugène Torche.** — Dans la nuit du 5 janvier 1908 est mort à l'âge de 65 ans, des suites d'un cancer à la gorge, M. l'abbé Eugène Torche, ancien professeur au Collège St-Michel, ancien directeur de l'orphelinat Marini, à Montet (Broye).

M. Eugène Torche, originaire de Cheiry dans la paroisse de Surpierre, est né en 1843 <sup>1)</sup>. Il commença des études à l'Ecole secondaire de Bulle, puis, frè-

---

<sup>1)</sup> *Liberté* du 7 janvier.

quenta le Collège St-Michel, où il acheva ses classes littéraires et il entra au Séminaire de Fribourg; il fut ordonné prêtre en 1870. Pendant une année, il exerça les fonctions de vicaire à Estavayer et fut nommé curé de Vuissens. Il n'occupait ce poste que



depuis un an lorsque le Conseil d'Etat l'appela à occuper un poste de professeur dans une des premières classes littéraires du Collège St-Michel. Il resta pendant une dizaine d'années au Collège comme professeur de première.

Un évènement imprévu vint donner un autre cours à son activité et lui fournir un aliment répondant mieux à ses aptitudes de piété et de charité. Une grande dame d'origine tessinoise, mais née à Odessa, et mariée à un conseiller privé de la cour de Russie, la comtesse de Marini, avait comme dame de compagnie une sœur de l'abbé Torche. La comtesse de Marini, par testament, laissa une partie de sa fortune — environ 250,000 fr. — pour la fondation d'un orphelinat catholique dans le canton de Fribourg, avec charge à M. l'abbé Torche de créer et de diriger cet établissement.

Quand la fortune de la comtesse Marini fut réalisée, M. l'abbé Torche quitta le Collège, acheta à Montet, dans la Broye, l'ancien établissement des religieuses du Sacré-Cœur, devenu la propriété de M<sup>lle</sup> Elise Bourgknecht. Les réparations terminées, l'orphelinat Marini s'ouvrit en 1881. Il comprenait une section de garçons et une section de filles. Plus tard, M. le directeur Torche modifia cette organisation. Il fit un asile rural pour les orphelins en bas âge et simultanément un orphelinat agricole qui prend les orphelins dès leur première communion, leur fait continuer le programme primaire jusqu'à l'âge de libération de l'école et les prépare ensuite aux travaux de l'agriculture ou à l'exercice de différents métiers. Actuellement le nombre des orphelins à l'orphelinat Marini, dépasse la centaine. Ce chiffre est évidemment au-dessus de ce que les rentes de l'établissement peuvent supporter, c'est ici que le zèle charitable du directeur de l'orphelinat put se déployer. Il alla donc à travers le canton recueillir des dons et des souscriptions en faveur de l'œuvre tant et si bien qu'il put toujours faire face aux besoins nou-

veaux. Il se dépensa ainsi pendant nombre d'années mais ce labeur incessant usa ses forces et la nuit de l'Épiphanie il succomba au mal qui le minait depuis une année et qu'il savait incurable.

\* \* \*

**Major Nicolas Marck.** — Qu'on nous permette d'esquisser à grands traits la biographie d'un de nos compatriotes, qui, bien qu'il eût passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger, avait conservé néanmoins de profondes attaches à son pays natal, auquel il fit le plus grand honneur.

Nicolas Marck, fils de Vincent Marck, était né le 4 novembre 1844 à Fribourg. Ayant un goût marqué pour la carrière des armes, il s'engagea au service du Saint-Siège en compagnie de quelques camarades, puis au bout de peu d'années il vint se fixer à Genève. En 1869, apprenant que des enrôlements se faisaient pour former un corps de police en Egypte, il s'enrôla de nouveau et partit pour Alexandrie le 22 juin. Grâce à son énergie, à son courage et à sa bonne conduite, de simple soldat qu'il était il passa par tous les grades jusqu'à celui de major qu'il obtint en 1882. Il prit sa retraite le 20 décembre 1889, après un service de vingt ans et demi, jouissant d'une pension versée par le gouvernement du Khédive.

Pendant l'insurrection des Arabes dirigés par Arabi Pacha, le 11 juin et les 11, 12 et 13 juillet 1882, en qualité de chef de la police égyptienne, le major Marck a joué un rôle des plus importants.

On sait qu'à cette époque Alexandrie fut bombardée par les Anglais et qu'elle devint à l'intérieur le théâtre de scènes sanglantes, de meurtres et d'incendies, calqués en quelque sorte sur ceux de la commune de Paris.

Dans ces circonstances critiques, le major Marck déploya un sang-froid et un courage admirables. Resté seul à la tête d'une troupe de 600 gendarmes indigènes, — sur la fidélité desquels il ne pouvait compter qu'à demi — il maintint l'ordre dans une vaste cité d'environ 300.000 habitants. Il protégea



les édifices publics et les maisons religieuses, il empêcha bien des massacres. Il sauva au péril de ses jours, la vie à un grand nombre d'Européens, français, italiens, allemands, danois, entre autres au célèbre explorateur allemand Schweinfurt. Nous avons lu le témoignage reconnaissant et enthousiaste de



tous ceux qui ont dû leur salut à M. Marck. La collection de ces documents, réunis en un fort volume, constituent à nos yeux le plus beau titre de noblesse, devant lequel certains parchemins héraldiques pâlissent certainement.

En 1883, tandis que le choléra sévissait à Alexandrie, Marck paya encore de sa personne. Une terreur folle s'était emparée de toutes les classes de la société, chacun fuyait devant le fléau : il resta ferme à son poste. Il organisa le sauvetage, le service sanitaire et les inhumations (800 à 1000 par jour) ; il parvint ainsi à circonscrire les ravages de l'épidémie.

Nicolas Marck aimait à revoir sa ville natale ; il vint plus d'une fois en villégiature à Marly ; il était heureux de pouvoir serrer la main à de vieux amis.

Voici ce qu'il nous écrivait le 10 mars 1891 :

« J'ai profité des derniers temps que je dois passer encore sur la terre des Pharaons pour faire quelques visites au Caire, et, en compagnie d'un de mes amis européens, un voyage dans la Haute-Egypte... Mon ami et moi avons été émerveillés des beautés et de la richesse de l'art de ces monuments perdus dans le désert, qui nous rappellent une civilisation vieille de six mille ans. Il me serait impossible de vous en faire une description détaillée par écrit ; je me réserve de le faire de vive voix lors de mon prochain retour à Fribourg. »

Le major Marck, après avoir réglé toutes ses affaires en Egypte, transporta ses pénates à Trieste, d'où était son épouse et dont le climat lui convenait mieux que celui de nos froides contrées. Il s'était construit une ravissante villa au bord de la mer Adriatique. Bien que doué d'une constitution robuste

il fut frappé d'une congestion cérébrale et mourut peu d'heures après, le 14 mars 1908.

La noble conduite du major Marck dans les circonstances rapportées plus haut, lui avait valu des titres honorifiques, tels que celui de l'Ordre du Medjidé, un diplôme de chevalier de sauveteur de 1<sup>re</sup> classe, l'étoile égyptienne, cinq autres ordres et une médaille d'honneur de 1<sup>re</sup> classe délivrée par le Président de la République française.

Il y a trois ans, Nicolas Marck avait fait un voyage pédestre de Trieste à Fribourg, pour rendre visite à ses vieux amis. Ces derniers ont été bien affligés d'apprendre son décès si rapide; ils conserveront de sa mémoire un profond et durable souvenir.

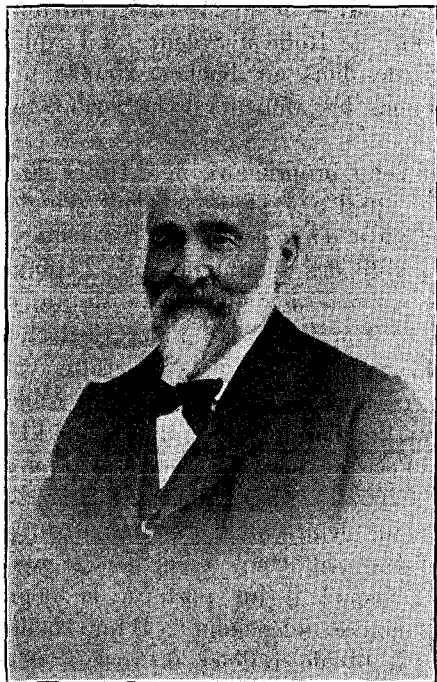
CH. RÉMY et A. G.

\* \* \*

M. Jean Gillet. — Lundi 11 mai 1907, après une longue maladie, est décédé à Montbovon M. Jean Gillet, ancien juge de paix. Le défunt a occupé une place en vue en pays de Gruyère, c'est une figure bien sympathique qui disparaît de notre terre fribourgeoise. Tous ceux qui l'ont connu et approché en conviendront. Nous allons essayer de retracer brièvement les traits principaux de sa carrière qui fut des mieux remplies.

Jean Gillet fit une partie de ses écoles primaires à Montbovon puis chez les « Frères de Marie » à Fribourg. A son retour à Montbovon il ne tarda pas à être chargé des fonctions de secrétaire communal sous les syndicatures de son oncle, M. Antoine Gillet et de M. François Jolliet. Il fut nommé syndic en 1856, mais il n'occupa ce poste que peu de temps. Pendant une période il fut investi du mandat de député au Grand Conseil. Il revêtit aussi les fonctions

de juge de paix. Il était le dernier survivant des fondateurs du Crédit Gruyérien, à Bulle, dont il était président du Conseil d'administration. Il était membre du Conseil d'administration des C. E. G. ; membre de la commission de la Fondation Rieter.



Il fit son service militaire et arriva jusqu'au grade de capitaine. Les anciens se souviennent du capitaine Gillet et se rappellent, non sans émotion, les belles années de la jeunesse. Gillet était encore un tireur émérite, un des plus anciens membres de la

société de tir de Bulle et de plus un chasseur de chamois ne connaissant pas le vertige.

M. Gillet était un homme d'affaires entendu et à ce titre il a rendu d'excellents services à toutes les administrations publiques dont il a fait partie. Il a commencé à travailler pendant un bon nombre d'années sous la direction de M. Hirt, l'intendant de la maison Louis de Rolle à Soleure, à l'exploitation et au flottage des bois en buches, 25.000 moules par année sur tous les affluents de la Sarine et de là dans l'Aar.

Il est devenu propriétaire de l'Hôtel du Jaman, à Montbovon, qu'il a exploité pendant vingt ans. Ne s'occupant plus d'affaires pour les usines de Roll depuis la vente des montagnes de l'Hongrin, il fut chargé par l'hoirie de feu Placide Moura, de concert avec MM. Olivier Geinoz et Peter Burtscher de l'importante exploitation des bois de cette vallée ainsi que de la construction de la route nouvelle.

Après la liquidation de l'entreprise de l'Hongrin, il continua avec un nouvel associé le commerce de bois.

En politique Jean Gillet appartenait au parti conservateur, il se rattachait à l'ancien groupe du Bien Public, par lequel il fut porté à la députation. Il était de caractère indépendant. D'une belle position de fortune il fit de celle-ci un usage généreux et bienfaisant. Président de paroisse, il a laissé à sa mort 50.000 francs aux pauvres de Montbovon après avoir été pendant toute sa vie bon et secourable aux indigents.

\* \* \*

**M. Hubert de Bocard.** — Un bon Fribourgeois, une figure populaire et bien sympathique, était le

major Hubert de Boccard, décédé vers le milieu du mois d'août dernier, dans sa maison de campagne de Grandfey, près Fribourg.

Né à Estavayer en 1835, Hubert de Boccard avait donc atteint l'âge de 73 ans. Son père était Nicolas de Boccard qui avait été capitaine au Cent-Gardes sous Charles X et qui, après 1830, était venu s'établir à Estavayer où il épousa M<sup>lle</sup> Endrion, fille de Georges-Antoine Endrion de la Corbière, lieutenant-colonel dans les troupes suisses au service de France sous Louis XVI en 1790.

A l'âge de 19 ans, Hubert de Boccard, pour suivre les traditions, s'engageait à son tour pour le service étranger. Ce fut vers Naples qu'il se dirigea et où se trouvaient plusieurs compatriotes et amis. Pendant quelques années encore le régime des Bourbons de Naples put se maintenir, assez pour permettre au jeune Boccard d'arriver au grade de lieutenant. La Révolution ne devait pas tarder à faire disparaître les petits Etats indépendants qui se partageaient l'Italie, pour faire place au royaume unique sous le sceptre de la dynastie de Savoie.

Ces événements créaient des loisirs forcés aux jeunes gens qui avaient trouvé dans les capitulations militaires un emploi facile de leur temps et de leur besoin d'activité. Il fallait trouver autre chose. Cet « autre chose » n'était pas pour embarrasser longtemps le héros de cette notice. En 1864, il s'en fut aux antipodes, chercher fortune en Australie et à la Nouvelle-Zélande. En compagnie d'un compatriote, J. Burdel, il se mit à la recherche de l'or, au moment où la fièvre des premières découvertes amenait dans ces pays neufs le flot des émigrants à la conquête des *placers*. Nous voudrions pouvoir écrire ici quelques

chapitres de ce roman d'aventures qui allait se dérouler pour les deux compagnons. Malheureusement les données nous manquent, mais ce qui ne manquerait pas c'est l'intérêt et le piquant de ces aventures.



Après quelques alternatives de succès et de revers, notre compatriote revenait au pays en 1867.

Il fut tôt après incorporé dans l'armée suisse où il arriva jusqu'au grade de major. Après la guerre de 1870, lors de l'internement de l'armée française

de l'Est, il s'attela avec maints autres officiers fribourgeois, à l'éreintante corvée de l'internement, un bon nombre d'entr'eux payèrent de leur vie les dangers et les fatigues de cette besogne, consistant à organiser les secours aux blessés et aux hommes atteints de maladies contagieuses, variole, typhus et le reste. Hubert Boccard contracta la variole ; plus heureux que la plupart de ses camarades il s'en tira après avoir été à deux doigts de la mort.

Une fois rétabli, il prit un emploi dans les bureaux de M. l'ingénieur Ritter, lors des travaux du Barrage. Quand nous disons les bureaux, c'est une façon de parler. Les bureaux se trouvaient dans les gorges sauvages de la Sarine, dans des forêts et des broussailles surplombant des rochers à pic. C'est par là qu'il fallait tracer des chemins provisoires, exécuter tous les travaux préliminaires de cette grosse entreprise. Notre prospecteur australien se trouvait là dans son élément.

L'imprévu et le pittoresque n'y faisaient pas défaut.

C'est peu après, vers 1872, qu'il épousa M<sup>lle</sup> Caroline de Diesbach, fille de M. Amédée de Diesbach, dont la biographie a paru ici dans son temps. Peu après il entra comme secrétaire au bureau de l'Instruction publique, sous les ordres de M. le conseiller d'Etat Henri Schaller. Ce n'était pas l'idéal qu'il aurait rêvé. La vie sédentaire des bureaux n'était pas précisément son affaire ; mais, consciencieux et fidèle au devoir, il s'acquitta jusqu'au bout de cette tâche avec une louable ponctualité.

Cependant des circonstances de famille et des raisons de santé l'obligèrent à quitter définitivement ses fonctions de secrétaire et il fut appelé chaque hiver à faire de longs séjours dans les stations du

Midi, Madère, Nice, Florence, Rome, Cannes, mais il revenait toujours avec plaisir vers son vieux Fribourg où il ne comptait que des amis. Nombreuses étaient les cordiales poignées de mains qui s'échangeaient à chacun de ses retours au pays.

Ces toutes dernières années furent assombries par un mal que la science médicale fut impuissante à combattre. Il vit venir la mort avec sérénité et résignation.

En politique, il se rattachait au parti conservateur-libéral représenté en son temps par le *Bien Public*. Bienveillant, affable, charitable et bon, tel fut l'homme privé.

Sa charité était proverbiale et sa pitié pour les chétifs et les humbles pourrait être donnée en exemple.

\* \* \*

**M. Schneuwly, archiviste.** — Depuis la mort de notre inoubliable ami, Louis Grangier, nous n'avions pas eu à enregistrer une perte aussi sensible, pour la rédaction des *Etrennes fribourgeoises*, que celle de M. Jos. Schneuwly, archiviste, survenue le 4 du mois d'octobre 1908. Dès le premier jour M. Schneuwly fut le guide toujours consulté, le collaborateur fréquent, l'auxiliaire attitré des *Etrennes fribourgeoises*. C'est avec un grand regret que nous voyons sa place vide dans nos rangs.

Pour retracer ici les traits principaux de sa carrière si bien remplie, il nous faudrait disposer d'un témoin permanent de son labeur de cinquante années. Ce témoin, pour la seconde moitié à peu près de la vie de Jos. Schneuwly, nous l'avons, en la personne de M. Tobie de Ræmy, aide archiviste. C'est donc à lui que nous emprunterons de la notice publiée



dans la Liberté du 5 octobre, ce qui nous paraît devoir intéresser les lecteurs des Etrennes,

Joseph-Zacharie-Balthazar Schneuwly fils de Joseph Schneuwly (de la même famille que le prévôt Schneuwly) naquit à Fribourg le 14 avril 1839. Il fut baptisé à St. Nicolas le 20 avril par M. François Xavier Aeby, coadjuteur, qui devint plus tard chanoine et doyen du Chapitre de St. Nicolas.

De 1845 à 53 il fit ses classes primaires, commencées à l'école des frères de Marie, à la rue de Morat, jusqu'à la fermeture de celle-ci et terminées à l'école primaire de la ville. En 1853 il entra à l'école cantonale où il fit son progymnase et son gymnase ; il se distingua toujours par une grande assiduité et une grande facilité pour l'étude des langues. En 1857 il entra au Collège St. Michel et y faisait la cinquième et la rhétorique, puis la philosophie. Il se distingua dans toutes les branches.

Pour gagner quelque argent pendant qu'il faisait ses classes supérieures, nous dit l'auteur de la notice, il donnait des leçons de français et servait de répétiteur dans quelques familles fribourgeoises, entre autres dans la famille de Diesbach au Breinfeld. De son passage dans cette dernière famille il avait gardé un profond sentiment de respect et de reconnaissance pour le comte Amédée de Diesbach, qu'il nommait son grand bienfaiteur. et ce n'est qu'en termes émus qu'il parlait des charités de toute nature que répandaient largement M. et M<sup>me</sup> de Diesbach.

C'est déjà le 1<sup>er</sup> mars 1859, pendant qu'il faisait encore sa sixième littéraire, qu'il fut nommé par le Conseil d'Etat sous-archiviste suppléant avec un traitement annuel de 400 frs. L'archiviste-chef était alors M. Joseph Victor Daguët qui en était à sa 39

année de service, M. François Chassot était sous-archiviste. A la retraite de Daguët, Chassot passa archiviste-chef et Schneuwly devint sous-archiviste (8 nov. 1861). Enfin le 17 juin 1867 il fut nommé archiviste cantonal, poste qu'il devait occuper pendant 41 ans.

La somme de travail fournie par le titulaire, pendant cette longue période a été considérable. « On ne saurait vouer à M. Schneuwly assez de reconnaissance, dit M. Ræmy, pour tous les travaux de classement et d'aménagement qu'il fit aux archives cantonales. N'épargnant pas sa peine, ne regardant pas à remuer des monceaux de poussière, il mit en ordre des milliers de documents qui, sans lui, dormiraient encore pêle-mêle dans les combles de l'Hôtel Cantonal et de la Chancellerie. Il se rendit plusieurs fois dans les différentes archives de nos districts ; il y passait parfois des semaines à travailler dans des locaux sombres et humides. Après avoir mis ces archives en ordre, il en emportait quelques centaines de vieux registres de notaires, qui venaient ainsi augmenter le fond des archives de l'Etat. »

« Il ne manquait aucune occasion de procurer l'accroissement des archives et, s'il le fallait, il se faisait même mendiant pour obtenir le document ou l'ouvrage convoité. Si les limites de cette notice le permettaient, nous aurions plus d'une anecdote piquante à raconter sur la manière dont tel ou tel document sont arrivés dans nos collections. »

Joseph Schneuwly fut aussi pendant nombre d'années la cheville ouvrière de la société économique ; il en fut le bibliothécaire dès l'année 1868. Il publia en 1884 un nouveau catalogue de la bibliothèque

de 592 pages auquel il donna un premier supplément de 240 pages en 1897. En 1903, soit après une période de 42 ans il résigna ses fonctions de bibliothécaire. Il devint ensuite vice-président, puis président de la société. En 1907 il déclina une rée-



lection et il fut acclamé à l'unanimité comme président d'honneur de la société et le 18 décembre le nouveau président de la société, accompagné du comité, lui offrit un objet d'art en témoignage des services rendus.

En dehors des ses fonctions officielles M. Schneuwly avait consenti à accepter dans l'administration des pauvres, la charge de « père des pauvres » pour le quartier de l'Auge. Il était aussi membre de la Chambre des Scolarques. Il faisait partie de la société d'histoire comme membre très actif et des plus en vue.

Il faisait partie de l'abbaye des Merciers, de la société générale d'histoire suisse, de la société suisse d'utilité publique, de la société allemande d'histoire du canton de Fribourg, de la société de secours mutuels, de la commission d'archéologie cantonale, de la commission cantonale des documents, dont il était président. Il était membre correspondant de la société vaudoise d'histoire et d'archéologie, membre correspondant étranger de l'académie des sciences-belles lettres et art de Besançon.

Voici maintenant l'état approximatif de ce que Schneuwly a produit, d'après la notice de M. Tobie de Ræmy, *Liberté* du 17 octobre 1908.

*Recueil diplomatique du canton de Fribourg* depuis l'année 1177 à l'année 1444, en collaboration avec Romain Werro, D<sup>r</sup> Jean Berchtold, abbé Gremaud, curé Meinrad Meyer, abbé Jacques Chatton, François Chassot, archiviste. Fribourg 1839-1877, 8 volumes.

*Tableau alphabétique des notaires* qui ont stipulé dans le canton de Fribourg antérieurement au 31 décembre 1868, indiquant le nombre de leurs registres et le lieu où ils sont déposés. Fribourg 1869. (Notre plus ancien registre notarial est de l'an 1355; notre plus ancien notaire connu est Guillaume de Marly, dont nous avons les actes de 1219 à 1228.)

*Das Gemeinwesen des Kantons Freiburg*. Cet important travail, publié dans l'*Allgemeine Beschreibung und Statistik der Schweiz*, par Max Wirth, en 1873, était divisé en: Herrschaften, Pfarreien, Landsgemeinden und Bürgerschaften.

*Les seigneurs de Mézières*. Fribourg 1891.

*Projets anciens de hautes études catholiques en Suisse.* Préliminaires de l'Université de Fribourg. Documents recueillis par Joseph Schneuwly et publiés avec préface par le R. P. J.-J. Berthier, professeur à l'Université de Fribourg, 1891.

*Die deutsche Seelsorge in der Stadt Freiburg*, comprenant 158 documents allant de 1481 à 1874, publié en 1893 par le Comité « des deutschen kathol. Männervereins ».

*Ecoles du Père Girard*. Fribourg, 1905.

*Étude sur la monnaie à Fribourg.* (Lecture faite à l'assemblée de la Société suisse de numismatique, le 4 septembre 1904.)

*Jean de Saint-Thomas et Hermann de Mayence* (publié dans l'Indicateur d'antiquités suisses, 1906).

*Le tilleul de Fribourg.* Son histoire, 1470-1904. (*Liberté*, du 23 octobre 1904.)

Outre cela, M. Schneuwly a publié un nombre considérable d'articles historiques et biographiques. Parmi ces derniers, nous noterons les principaux seulement : Hubert-Charles de Riaz, conseiller d'Etat ; Louis Weck-Reynold (en collaboration avec M. Charles de Buman) ; l'historien Alexandre Dagnet ; le sculpteur Kessler ; le colonel Charles Gerbez ; le P. Apollinaire Deillon, capucin ; le notaire Christ. Marro et le statisticien F. Kuenlin, etc.

Ajoutons à cela que presque aucun article du *Fribourg artistique* ne s'est fait sans le concours de ses recherches ou de sa plume.

Dirons-nous sa constante et inappréciable collaboration aux importantes publications des *Recès fédéraux*, des *Fontes rerum bernensium*, de l'*Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich* ; du *Dictionnaire des paroisses* du canton de Fribourg, de la *Municipale* de Fribourg, etc., etc.

L'énumération des travaux que M. Schneuwly laisse en manuscrit serait beaucoup plus considérable ; nous nous bornerons à en citer au hasard de nos souvenirs : il a enrichi les deux volumes du *Dictionnaire de Kuenlin* d'une multitude de notes des plus précieuses et au moyen desquelles on pourrait faire une réédition excessivement intéressante de cet ouvrage. On lui en fit, du reste, la proposition, il y a quelques années.

Dès son entrée aux archives en 1859, il commença un ré-

gistre dans lequel il consignait au jour le jour toutes les notes historiques, biographiques, numismatiques et autres qui l'intéressaient. Ces notes sont rangées par ordre alphabétique. Il appelait ce registre son *pot-pourri*. Dès qu'une recherche lui était demandée, il commençait par vérifier si son « pot-pourri » ne contenait pas le renseignement nécessaire. Il ne se passait pas de jour qu'il n'ajoutât quelque chose à cette riche source d'informations contenue en deux volumes.

Il s'était fait, au moyen des nombreux documents que ses recherches l'amenaient à compulsier, un *Dictionnaire du vieux langage* dont la publication seule eût suffi à lui faire un nom. On y trouve la signification de quantité de mots latins, français et allemands. Fait au fur et à mesure qu'il rencontrait un mot digne d'être noté, ce volume contient 283 pages in-folio.

Dans un autre cahier, il a consigné *Le prix des choses* : La plus ancienne rubrique de ce manuscrit note la vente d'un cheval en 1293 pour le prix de 28 livres.

Un in-folio encore contient une foule de renseignements sur *la monnaie*, sur la question si embrouillée de la valeur des diverses pièces de monnaie. La plus ancienne date citée est celle de 1216.

Un répertoire alphabétique des *anciens sceaux* appendus à divers documents des archives.

*L'état des paroisses, des églises, chapelles et chapellenies du canton de Fribourg* avec la liste de leurs patrons, de leurs collateurs, souvent la date de leur fondation et d'autres observations précieuses. Il commença ce travail en 1865.

Un long travail de 21 pages in-folio, contenant 154 extraits de documents concernant les *maisons pénitentiaires* et les *prisons fribourgeoises* depuis la fondation de la ville de Fribourg et la formation du canton de Fribourg jusqu'au règlement de 1811.

Une étude sur les *forêts fribourgeoises* et la législation forestière fribourgeoise, comprenant l'analyse de 434 documents, depuis 1249 à 1855.

L'analyse de 1011 documents sur *Arconciel et Illens*, de l'année 412 à 1743.

L'analyse en fiches de 815 documents sur l'ancien bailliage de *Pont-Farvagny*, 1082-1847.

Plusieurs centaines de fiches sur l'histoire du *Vully*.

*Le cartulaire* d'une grande partie des titres de l'hôpital de Fribourg.

La *statistique des crimes* commis dans le canton de Fribourg pendant les quinze années qui ont précédé l'abolition de la peine de mort et pendant les quinze années qui l'ont suivie.

*Tableau alphabétique de toutes les communes* du canton avec indication des circonscriptions administratives auxquelles elles ont successivement appartenu et du coutumier qui les régissait.

*Tableau alphabétique de toutes les branches de l'administration* avec indication de la direction dont elles relevaient depuis 1798 à 1893.

Renseignements sur *Vémigration française* dans le canton de Fribourg, tirés des protocoles des Grand et Petit Conseils. (Grd. in-4° de 60 pages.)

*Capitaines fribourgeois au service du royaume de France* depuis 1511 à 1657; continué par M. Alfred d'Amman, sous-archiviste, jusqu'en 1792. (Grd. in-folio dans lequel sont analysées et résumées les lettres des capitaines fribourgeois au Gouvernement.

Nous avons encore de lui de très importants travaux manuscrits sur le Concile de Trente, le droit d'ohmgeld qu'avaient certaines villes et localités du canton, le droit pénal fribourgeois, les auberges et les droits d'auberges.

Enfin il a réuni un nombre incalculable de notes sur les familles, les individus, les lieux, les choses les plus variées. Cette collection est groupée sous trois rubriques: Personnes, Lieux, Choses. On pourrait y ajouter encore un dossier: Religion et la collection de plus de mille cachets qu'il a formée il y a quelques années.

Nous avons signalé déjà ce qu'il fit pour les archives cantonales. Nous mentionnerons rapidement ces principaux travaux. Il classa les anciens comptes du clergé et des couvents, dont plusieurs remontent aux xv<sup>m</sup> et xvi<sup>m</sup> siècles; la volumineuse correspondance des anciens baillifs avec le gouvernement; les actes des bailliages, qui se trouvaient pêle-mêle dans 20 armoires; les archives de l'abbaye des Marchands; la correspondance de France, d'Espagne, de Gènes, d'Allemagne, de l'ranche-Comté, de tous les cantons confédérés et

de divers personnages; les documents des quatre bailliages italiens et du bailliage d'Echallens; les actes concernant nos relations avec la France: traités d'alliance, capitulations, service militaire; les documents provenant des archives de Hauterive qui n'avaient pas été enlevés en 1841; l'importante collection des affaires militaires dite « Kriegswesen » du xv<sup>m</sup> au xviii<sup>m</sup> siècle, comprenant des rôles militaires, des inventaires d'arsenaux, etc.; les archives de l'internement de 1870 et les collections comprises sous le nom d'affaires de la ville de Fribourg ou Stadtsachen C.; plusieurs liasses d'affaires ecclésiastiques, etc., etc.

Il organisa ou réorganisa les archives de Bulle, Châtel-Saint-Denis, Estavayer, Gruyères, Morat, Romont et Tavel. De ses différents voyages dans les archives de districts, il ramena aux archives cantonales 3619 registres de notaires.







## CRIME AVORTÉ.

Mme Plumeau, concierge, rencontre dans la rue Mme Beaupignon, son amie.

— Bonjour, même Beaupignon, faut que je vous raconte un évènement qui s'a passé dans la maison, à la condition que vous me garderez le secret, car il s'agit d'un crime, et la moindre indiscretion pourrait faire monter son auteur à l'échafaud.

— Un crime pour de bon, un vrai crime, même Plumeau ?

— Un vrai crime, que j'ai empêché par ma présence d'esprit, comme dit le commissaire.

— Vous me voyez tout yeux, tout oreilles.

— Vous savez qu'au cinquième habite un ménage d'artistes, un acteur et sa femme.

— Avez-vous de la veine, même Plumeau d'abrüter des artistes.

— Il ne sont pas toujours drôles, allez.

— Je dis cela à cause des billets de théâtre dont ils doivent vous inonder.

— Au jour d'aujourd'hui, les directeurs sont trop ras, madame. En fait de billets, les acteurs n'ont jamais que des billets non payés. Sans moi, madame, il se serait consommé un crime terrible dans la maison.

L'acteur et sa femme jouent dans le même théâtre, aux *Fantaisies Carnavalesques* ; ils ne s'accordent pas. Ce sont des querelles continuelles ; ils se disputent jour et nuit ; quand ils ne se battent pas, ils répètent, c'est encore pire. Lui joue les traîtres ; il pousse des rugissements qui font trembler toute la maison, ainsi que les locataires.

Il crie : — « Par la mule du pape, madame, je me vengerai de vos dédains ! Malédiction ! Tremblez, madame ! Vous avez broyé mon cœur sous vos pieds, un jour il éclatera et vous couvrira de sang ! »

Elle répond : — « Monsieur le comte, aussi vrai que je ne suis qu'une faible femme, vous êtes un lâche ! »

Lui hurle : — « Ah ! la Fornarina, tu oublies que seul je possède le secret des Borgia ! »

Bref, on ne sait jamais s'ils se disputent ou s'ils répètent. Elle est toujours couverte de bleus ; aussi est-elle lasse de cette vie-là.

L'autre jour, elle descend dans la loge ; elle était comme une folle.

Elle avait les yeux hagards, les cheveux en désordre ; elle ne les peigne jamais ; elle portait un peignoir sale et dégoûtant, une loque !

Elle avait un œil au beurre noir.

Tiens, que je m'dis : voilà même Duplantin qui vient de répéter.

Elle posa deux bouteilles sur la table, un flacon et un litre.

— Et le théâtre, ça va toujours, même Duplantin ? que j'lui dis.

— « Cela ne va plus, qu'elle répond ; je joue le drame à domicile. Vous en verrez un d'ici peu, un vrai, celui-là ! Pourtant, quand je l'ai épousé, je peux

bien le dire, mon amour était fort comme la mort.  
Et maintenant... assez causé.

« Vous entendrez parler de moi ! »

Elle me disait cela en me fixant, cela me donnait froid dans le dos.

— « Rendez-moi un service, qu'elle reprend, celui d'aller me chercher un flacon de laudanon et un litre de vitriol, et du bon ! Voici cinq francs.

« Je vous attends dans la loge. »

Je m'dis, pour sûr qu'elle prépare un mauvais coup ; elle veut vitrioler son mari et s'empoisonner ensuite. Je cours chez le commissaire lui faire part de mes soupçons.

— « Ah ! même du Plumeau, qui s'écrie en me voyant ; qu'y a-t-il pour votre service ? »

Il nous donne de la particule, mais nous ne sommes pas nobles, madame ; nous nous appelons Plumeau tout court.

*Mme Beaupignon poliment.* — Vous pourriez l'être, madame.

*Mme Plumeau.* — Tout comme d'autres.

Voilà donc que je raconte la chose au commissaire.

— « Vous avez bien fait de venir me trouver, qu'il me dit : vous allez empêcher un malheur. Suivez mes conseils : remplacez le laudanon par un vomitif que vous donnera le pharmacien et remplissez le litre d'eau au lieu du vitriol. Remettez le tout à madame Duplantin sans dire un mot. »

Compris ! que je m'écrie.

Je suis de point en point les instructions du commissaire. Je rentre ; même Duplantin m'attendait.

— Tenez, voici du vitriol de première, que j'lui dis.

— « Sauvée ! merci, mon Dieu ! qu'elle s'écrie. »

— Et voici du laudanon ; ce n'est pas pour vous empoisonner, au moins ? que j'lui dis en riant.

— Non, qu'elle fait, c'est pour calmer mes nerfs, et le vitriol, c'est pour nettoyer. »

Elle remonte les escaliers quatre à quatre ; je la suis à distance. Il n'y avait pas cinq minutes que j'écoutais sur le palier que j'entends l'acteur qui poussait des cris de douleur.

— « Je suis vitriolé ! Misérable ! Au secours ! »

Il ouvre la porte.

— « Courez chercher un médecin ! qu'il me crie. »

Je cours chez le médecin d'en face et je le ramène.

Ah ! madame, j'ai assisté à une scène impayable.

L'acteur, étendu sur le lit, poussait des cris déchirants.

— « Docteur, je souffre horriblement. Je brûle ! Cette vengeance est infâme ! Je suis perdu ! Ne me cachez rien ; est-ce que je perdrai la vue ? »

Le docteur examinait.

— Aye ! dans le cou ! Cela me ronge ! Ce qu'il y a de plus terrible, c'est que je serai défiguré : plutôt mille morts ! Que vais-je devenir ? J'étais si beau en scène. M'avez-vous vu dans le *Triple crime de la Porte-Maillot* ? »

— « C'est singulier, je ne vois rien, » disait le docteur.

— « Ne cherchez pas à me rassurer, dites-moi la vérité. »

Le docteur ramasse la bouteille qui avait renfermé le vitriol ; il verse les quelques gouttes qui restaient dans le creux de sa main.

— « Ce n'est rien, rassurez-vous, qu'il dit ; vous êtes victime d'une plaisanterie. »

— « A quoi bon me tromper ? Je veux mourir. Avez-vous sur vous du poison des Borgia ? »

— « Que diable que voulez-vous que j'en fasse ?

— « C'est pour m'achever ! Je n'y vois plus. Oh ! mon Dieu ! défiguré, aveugle ! Un poignard ! Un poignard ! »

Pendant ce temps, l'actrice était étendue dans un fauteuil.

— « Docteur, murmura-t-elle, j'attends la mort ; en ai-je pour longtemps ? »

— « A l'autre, à présent ! » s'écria le docteur.

— « Je me suis empoisonnée ! Le poison me travaille ; je sens la mort qui s'avance à grands pas. »

Elle se leva et s'approcha de son mari.

— « Oscar, dit-elle, pardonne-moi. Veux-tu du poison ? Il y en a pour deux. »

A ce moment, le vomitif produisit son effet ; elle s'oublia sur le lit d'Oscar.

— « Arrière, madame ! s'écria-t-il en se retirant vivement, vous n'êtes plus pour moi qu'un objet de dégoût ! »

Je mis le docteur au courant de la substitution que j'avais opérée.

— « Rassurez-vous, dit-il à l'acteur, ce n'est que de l'eau que vous avez reçue ; et vous, madame, vous avez pris un vomitif, grâce à la concierge qui a deviné vos intentions. »

— « De l'eau ! s'écria l'acteur, on s'est moqué de moi ! »

Il se rua sur sa femme, la prit par les cheveux ; il voulait la jeter par la fenêtre.

Nous les séparâmes.

Entre deux vomissements, elle demanda pardon à son mari.

— « C'est la jalousie qui a armé mon bras, dit-elle ; tu es trop beau ! »

Or, madame, il est laid à faire peur.

Elle se jeta à ses genoux, l'acteur croisa les bras.

— « Je vous pardonne, madame, dit-il d'un air tragique ; car je suis grand et généreux.

« Dans mes bras, madame ! »

— « Embrassez-vous, dit le docteur, et surtout ne recommencez pas. »

Ils se sont jetés dans les bras l'un de l'autre en se donnant des noms d'animaux :

— « Ma tourterelle chérie ! Mon petit loup ! Ma biche adorée ! Mon gros chou ! Mon étoile du soir ! »

Et demain, ils recommenceront à se battre.

Ah ! madame, je vous assure qu'il y a des jours où les concierges ne s'ennuient pas.

EUGÈNE FOURRIER.

---

### **En désespoir de cause.**

1<sup>r</sup> artiste. — Comment se fait-il, mon bon, que toi, qui tempêtes, à journée faite, contre nos concurrents féminins, tu envoies maintenant ta propre femme dans une académie de peinture, a-t-elle vraiment du talent.

2<sup>m</sup>e artiste. — Pas de trace, mais elle sera au moins loin de la maison une bonne partie de la journée.

---

### **Devant le juge.**

Votre femme qui demande le divorce allègue comme principal grief que pendant deux ans vous ne lui avez pas dit un mot. Pourquoi ce mutisme invétéré. —

: — Je vous demande bien pardon, M. le juge, mais si je n'ai rien dit c'est que je ne voulais pas l'interrompre.

---

### **Un de nos bons pique-assiettes.**

Voulez-vous, cher Monsieur nous faire le plaisir de venir dîner demain avec nous?

Pique-assiettes: — Si ça vous était égal, je préférerais après demain?

— Qu'à cela ne tienne! serait-ce indiscret de vous demander où vous êtes invité demain?

Pique-assiettes: — C'est Madame votre épouse qui a eu l'amabilité de m'inviter.

---

### **Entre chasseurs. —**

Alors vous dites que l'automne dernier, vous avez abattu 400 lapins de garenne; il y a quelques temps vous disiez que c'était 240. —

— „Effectivement! oui, c'est étonnant comme cette engence se multiplie.

---

— Alors, Mademoiselle, vous doutez de la sincérité de mon amour, tel que vous l'ai exprimé l'autre jour, par lettre chargée.

---

Mon mari, Monsieur le Docteur, souffre d'insomnies. Plus de vingt fois, la nuit dernière, je lui ai demandé: dors-tu? Chaque fois il a répondu: non! —

C'est mauvais, madame, il a besoin de tranquillité, je m'en vais vous prescrire une potion soporifique.

---

### **Consolation d'un buveur.**

— Ce moi qui suis content d'avoir bu jusqu'à présent à satiété.

— Et pourquoi donc?

— C'est bien simple, le médecin m'a prescrit que je ne devais plus boire chaque jour que la moitié de ce je buvais jusqu'à présent. Ça fait qu'il me reste encore un bon ordinaire.

---

### Entre bonnes amies.

Une bien mauvaise langue que cette M<sup>me</sup> B. n'est ce pas elle a du ma à dire de tout le monde.

— Oh ça c'est bien vrai, on pourrait rester là des heures entières à l'entendre.

---

### Entre larbins.

1<sup>er</sup> lardin: — Tu as donc déjà lâché l'excellente place ou tu étais.

2<sup>e</sup> lardin: — Oui, imagine-toi quelle impudence de la part des maîtres, ils ont laissé trainer une pièce de 20 francs sur le tapis pour me tâter.

1<sup>er</sup> lardin: — Et ce doute en ton honorabilité t'a indigné et tu es sorti avec éclat?

2<sup>e</sup> lardin: — Ah, bien oui! je suis tombé dans le panneau comme un imbécile.

---

### Dans le cabinet de consultation du Docteur O.

Mais, monsieur le Docteur! voilà cinq minutes que vous m'avez fait tirer la langue et vous ne l'avez pas même encore regardée.

Le Docteur. — Pas nécessaire, ma bonne dame, je voulais seulement écrire mon ordonnance sans être dérangé, maintenant c'est fait, vous pouvez remettre votre langue au chaud.

---

### A l'école.

Hé bien, Baptiste tu es de nouveau venu trop tard à l'école ce matin?

— Mon papa m'a employé.

— Il n'aurait pas pu employer quelqu'un d'autre à ta place, ton papa?

— Non! c'était pour me fouetter.

---

Autrefois on rougissait de honte;  
Aujourd'hui on a honte de rougir.

---



### **Réflexions d'un rond de cuir.**

Je ne travaille pas fort, je dois bien l'avouer, et mon chef ne fait rien, mais le nouveau collègue a trouvé moyen de faire encore moins que le chef et moi réunis.

---

Un créancier surprend son débiteur attablé au restaurant devant un fin souper au champagne et en joyeuse compagnie. — Bien ! bien ! vous vous traitez royalement et n'avez pas l'air de penser beaucoup à moi en ce moment, — C'est ce qui vous trompe, mon cher ! j'allais justement vous envoyer une carte de vue.

---

### **Au cours de danse de M. G.**

Une demoiselle fait un faux pas sur le parquet glissant et tombe. Un étudiant de dixhuitième semestre la relève avec empressement et lui dit avec bonté : — Pas perdre courage, Mademoiselle ! Voyez-vous, ce sera comme quand j'ai appris le vélo, j'ai fait d'abord pelle sur pelle, mais on finit quand même par apprendre.

---

### **Le petit Jean à son papa, le jour de la St. Nicolas.**

Et à toi, mon pauvre papa, St. Nicolas ne t'a rien apporté, tu es pourtant si obéissant.

---

On ne peut pas toujours dire de deux maux il faut choisir le plus petit, ils sont souvent jumeaux.

---

L'attente est souvent ce qu'il y a de meilleur dans le plaisir et ce qu'il y a de pire dans la souffrance.

---

Les cerises rougissent quand elles sont mûres. A ce moment il y a longtemps que les femmes ne rougissent plus.

---

Trois beaucoup avec trois peu  
Détruisent un homme peu à peu :  
Beaucoup parler, peu savoir,  
Beaucoup despendre, peu avoir,  
Beaucoup se croire, peu valoir.

---

### Charade

Mon premier du jardin est produit nutritif,  
Mon dernier, si l'on veut, peut être substantif,  
Ou bien adjectif,  
Possessif.  
A donner mon second, mon tout toujours rétif,  
Se dirait en voyant un fruit : « Ça m'est kif kif. »

### Mot carré

Ville du canton, alliance, attachent, courroie, greffes.

### Mot chiffré

Jean ne connaît pas l'humeur 86479  
Quand il s'en revient de la 56479  
Où s'est bien vendu son 2868  
Ne croirait-on pas qu'un 54368  
Tout entier de 1234567849  
Lui échut ? La vente 54849  
L'âme toujours calme et sans 5493  
Tout lui semble heureux sous le 1493  
L'or s'amasse en son bas de 32489  
Pour lui sa femme est une 79489  
Son Jeannot est gros et 12348  
Bref, tout lui réussit 98548.

## Fantaisie anagrammatique par A. B.

Aux mots suivants :

ai — mi — passer — nier — tint — Lime — antre  
— merle — risible — renes — fier — heler — et  
— nager — serin — lotirent — leve — eros —  
pere

ajoutez un mot signifiant circonstance, puis anagrammisez, c'est-à-dire changez l'ordre des lettres de façon à obtenir de nouveaux mots signifiant :

Grand père de Joseph — écorce de noix — glande interne — parties de la plante — entiers — méchan-cetés — très lourd — articles de journaux — prompts — épaissit — voitures — interruptions — agissement — rubiacées — fleur — qui est à la poitrine — dépendant d'autrui — ornement d'architecture — assassin.

## Devinette

L.s .o.d. d. l. l.b.e .a.i.e .n.p.r.n. l. r.p.b.i.a.n

## Rébus



## Solution des problèmes de 1908

Le mot de la charade est *poteau*. Le mot en triangle est le suivant :

DIAMANT  
IGUANE  
AUCUN  
MARS  
ANE  
NE  
T

Le mot du logogriphe est : *Orbe*.

—x—



## INVITATION.

Voulez-vous **faire du bien** à vous, à votre famille et spécialement à vos enfants ? Faites cuire, en suivant exactement la recette, au lieu de **café**, ennemi des nerfs et du cœur, du café-malt de Kathreiner. Vous verrez, si vous ne l'avez pas encore éprouvé par vous-même, que le café-malt de Kathreiner, bien préparé, vous fournira, à vous et à tous les vôtres, une **saine** et **agréable** boisson quotidienne. une boisson qu'aucune autre ne saurait remplacer.

Ne vous laissez, de grâce, détourner de faire cet essai, ni par le bavardage des gens qui n'y connaissent rien, ni par vos propres préjugés, et veillez seulement, en allant l'acheter, à ce qu'on vous donne du vrai Kathreiner, qui ne se vend qu'en paquets fermés avec le portrait du curé Kneipp comme marque déposée.



# TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

## Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales.....	XXIX
Autorités législatives .....	XXX
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique... ..	XXXIV-XXXV
II. » de la Justice et des Cultes ..	XXXV-XXXIX
III. » des Finances.....	L-LIII
IV. » de l'Intérieur .....	LIV-LVI <sup>1</sup>
V. » des Travaux publics.....	LVII-LIX
VI. » de la Police.....	LIX-LXI
VII. » de la Guerre .....	LXII
Syndics.....	LXII-LXIX
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXX-LXXXI
Commune de Fribourg.....	LXXXI-LXXXVI
Etablissements de crédit public.....	LXXXVII-LXXXIX
Officiers d'état civil .....	LXXXIX-LXXXX
Postes et télégraphes.....	LXXXXI-LXXXXIV

## Seconde partie.

	PAGES
Farvagny-le-Grand (M. MAX DE DIESBACH).....	1
Adapté d'Andersen (M <sup>lle</sup> J. J. DE JUNDZILL) .....	13
Une épidémie de fièvre chez Machali (M. le D <sup>r</sup> LÉON PITTET) .....	17
Les poètes latins dans le canton de Fribourg (M. CH. RÆMY) .....	32
L'état civil de la ville de Fribourg en 1907 (M. J.- G. SPÆTH).....	38
Chanson sous les bouleaux (M <sup>lle</sup> E. VICARINO).....	44

	PAGES
Planfayon (M. J.-G. SPÆTH).....	47
La coquette d'Arlon (M. COLLIN DE PLANCY).....	49
Les étudiants suisses à Fribourg (LAUR. FRAGNIÈRE)	61
La plus ancienne croix du canton de Fribourg (M. M. BESSON).....	65
Après la mort (M. EUGÈNE FOURRIER).....	69
A ma pipe (M. J. MICHEL).....	76
Nécrologies :	
M. Louis Gobet (LAUR. FRAGNIÈRE).....	78
M. Hubert de Castella ».....	81
M. Modeste Bise ».....	84
M. l'abbé Eugène Torche (LAUR. FRAGNIÈRE)....	86
M. le major Nicolas Mark (MM. CH. RÆMY et ART. GALLEY).....	89
M. Jean Gillet (LAUR. FRAGNIÈRE).....	92
M. Hubert de Boccard ».....	94
M. Schneuwly, archiviste.....	98
Crime avorté (M. EUGÈNE FOURRIER).....	107
Charade, mot carré, mot chiffré, rébus, devinette, etc	116.



# CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU

## CANTON DE FRIBOURG

Société anonyme

instituée par la loi du 3 décembre 1853  
et administrée avec le concours  
et sous la surveillance de l'Etat

Capital social; Fr. 6,000,000 entièrement versés

Réserve au 1<sup>er</sup> juillet 1908

Fr. 678,475.—.

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du  $\frac{1}{2}$  % au moins et du 10 % au plus, ou par obligations sans amortissement à terme de cinq ans.

Emission de cédules de fr. 200 au moins à terme de cinq ans non dénonçables pendant la première période, et de cédules de fr. 500 ou de fr. 1000 à longs termes, aux conditions les plus favorables.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et en général toutes les personnes morales, soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisation spéciale, les capitaux dont ils ont la gérance en actions et en cédules de la Caisse hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables.

**LA DIRECTION.**

# KIRSCH & FLECKNER

FRIBOURG (Suisse)

RICHEMONT, 3 et 5

## MÉDAILLE D'OR

Exposition universelle 1900

La plus haute récompense

## VITRAUX

POUR

### ÉGLISES

Villas, Hôtels, Brasseries, etc., etc.

en tous genres et de tous styles, riches et ordinaires

Croquis et devis sur demande



A LA BELLE JARDINIÈRE

—x—

**J. WEILLER**

FRIBOURG

2, Rue de Romont

Square des Places

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches pour messieurs, dames et enfants. Coupe élégante et soignée.

Draperies françaises et anglaises pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté exclusive. — *Spécialité de vêtements de fourrures, de Collèges et Pensionnats.*

Tout client reçoit des coupons pour réparations

MAISON DE CONFIANCE



# Banque de Fribourg

## WECK, EGGIS & C<sup>ie</sup>

188, rue de la Préfecture, 188

(ancienne maison Fégely)

**Ouverture de crédits** garantis par valeurs cotées, gardance de dam ou cautionnements; **es-compte** de papier commercial et billets, achat et vente de **fonds publics**; réception de **dépôts** à vue ou à terme, **gérances** etc.

Manufacture de sacs

et cornets en papier



Papier d'emballage

Enveloppes

Papiers à lettres

Gros et détail



Serviettes

Grand choix

de papier nappe et

Serviettes pour banquets

167, Place de Notre-Dame, 167

Jacques VILLIGER, Fribourg

LOTÉRIE  
DU  
CASINO-THÉÂTRE  
de la ville de Fribourg

Le billet : un franc

Gros lot : **50,000 FR.**

en espèces et nombreux autres lots formant la somme totale de **Fr. 75.000.--**.

11 billets pour 10 francs

Envoi contre remboursement ou adresser mandat-poste au **Bureau de la Loterie du Casino**, rue du Tir, 6, Fribourg.

**SIMON CRAUSAZ**

INGÉNIEUR ET COMMISSAIRE - GÉOMÈTRE  
FRIBOURG ET BULLE

ÉTUDES DE

Distributions d'eau, canalisations,  
Assainissements,

Utilisation de forces motrices,

*Plans, rapports, devis, direction des travaux, etc.,  
pour communes et particuliers,*

Opérations géodésiques et cadastrales,  
Remaniements parcellaires.

CONSULTATIONS. EXPERTISES

Médaille d'or Genève 1896

Médaille de vermeil Fribourg 1892  
La plus haute récompense

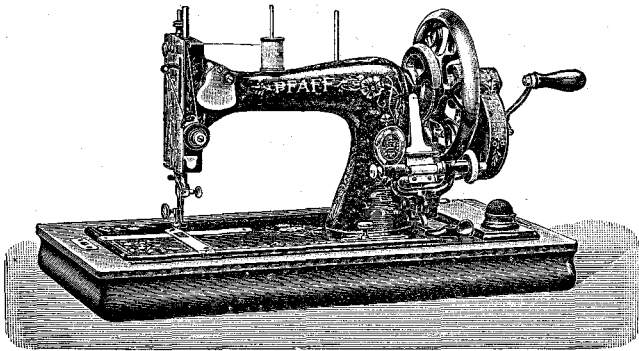
# Commerce de fers, métaux et quincaillerie

Fers de construction  $\perp$   $\perp$   $\perp$   $\perp$  Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau et accessoires. Verre à vitres belge. Machines agricoles.

Seul dépositaire des *faucheuses* américaines *Mc. Cormik*.

*Buanderies*. Fourneaux en tous genres. *Potagers* à pétrole et à esprit de vin. Lampes et verres de lampe. Clouterie, broserie et cordes.

Seul représentant de Monsieur G. M. Pfaff, à Kaiserslautern. Chaque machine à coudre Pfaff est un chef-d'œuvre de mécanisme.



Fourneaux à repasser, lessiveuses, fers à repasser à charbon et à esprit-de-vin, machines à calandrer, machines à essorer, grand choix d'ustensiles de cuisine en acier, fer battu, émaillés, en laiton, en *aluminium pur*. Services de table fins et ordinaires.

Machines à hâcher la viande, machines à saucisses, machines à râper. Machines à glace. Presse fruits américain. Machines à nettoyer les couteaux. Machines à couper le pain. Petites barates en verre de 1, 2 et 3 litres. Machines à peler les pommes et pommes de terre. Balances de cuisine. Escalier en bois. Boîtes et armoires à outils.

Instruments agricoles et horticoles. Pompes à purin.

*Grillages* galvanisés. *Ronces* artificielles.

## MEUBLES DE JARDINS

*Ferrements* de bâtiments et de *meubles* en tous genres.

Outillages pour maréchaux, serruriers, mécaniciens, charpentiers, menuisiers installateurs, etc., etc.

*Scie à rubans* et *circulaires*.

## ARTICLES POUR CADEAUX

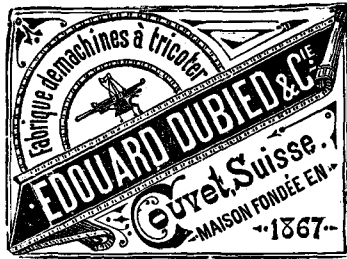
Cafetières, théières, sucriers, paniers à pain, verres à thé, plats à servir-couvre-plats, cafetières russes.

Outils et bois à découper. Traîneaux pour enfants. Patins fins et ordinaires. Boîtes à outils.

Garantie

Prix avantageux

# E. WASSMER, Fribourg



# Produits



Marque „Croix-Etoile“:

**Arome** des potages.  
**Potages** à la minute.  
**Bouillons solidifiés:**  
Bouillon Granulé | Bouillon en Cubes

# Dépuratif Golliez

ou

## Sirop de brou de noix ferrugineux

Succès assuré contre scrofules, humeurs, dartres, rachitisme, éruptions de la peau, glandes, clous. Bien plus actif et plus agréable à prendre que l'Huile de foie de morue. 35 ans de succès. En vente dans les pharmacies en flacons de **3 fr.** et **5 fr.50.**  
Exigez la marque des 2 palmiers.

Demandez à la pharmacie Golliez, à Morat, la brochure gratuite : Hygiène et premiers secours aux malades.

*Agriculteurs, envoyez votre*

## CHANVRE ET LIN

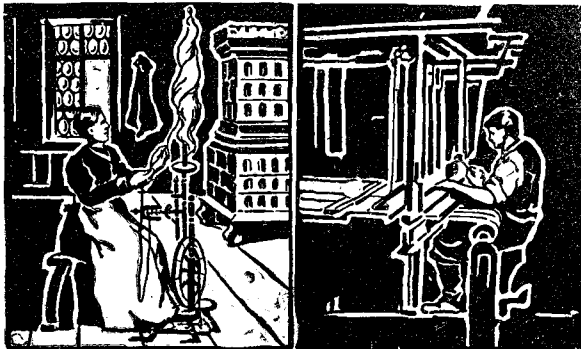
*pour filer et tisser à la*

**Filature et tissage Schleithem**

**Cton de Schaffhouse.**

**Prix modérés, travail beau et solide**

Echantillons de fils et tissus à disposition.



# BANQUE DE L'ÉTAT

## FRIBOURG



Chambre forte avec coffres-forts  
pour garde de titres.

Chambre forte avec compartiments  
de location.

La **Banque de l'Etat de Fribourg** met en location des compartiments de coffres-forts pour la mise en lieu sûr de titres, documents, manuscrits, lettres ou objets précieux, ainsi que de la bijouterie ou argenterie.

Dimension des compartiments			Durée de la location			
H.	L.	P.	1	3	6	12 mois
12	35	50 cent.	Fr. 2	5	8	12
15	35	50 »	3	7	11	16
23	35	50 »	5	12	18	25
35	35	50 »	6	14	22	30

La **Banque de l'Etat de Fribourg** continue à recevoir des **dépôts en carnets d'épargne** à partir de **1 fr.** au taux du 4 % l'an.

Versements à Fribourg, Place de Notre-Dame, et dans les agences de Bulle, Romont, Châtel, Morat, Cousset et Tavel. **Garantie de l'Etat.**

43 ans de succès.

Dans toutes les  
pharmacies.



# Extraits de Malt du Dr. Wandaer

**Véritable Extrait de malt pur „Dr. Wandaer“.** Excellent remède émollient et fortifiant contre la toux, les affections du larynx, de la gorge et de la poitrine. Le petit bocal fr. 1,40. Le grand bocal fr. 3,25.

**Extrait de malt à l'iodure de fer „Dr. Wandaer“.** 43 ans de succès comme dépuratif contre les affections serofuleuses, dartres, eczémas, etc., incomparable remplaçant de l'huile de foie de morue. Le petit bocal fr. 1,50. Le grand bocal fr. 4,25.

**Extrait de malt au phosphate de chaux „Dr. Wandaer“.** Brillant succès contre les maladies des os, suppurations prolongées. Excellente nourriture pour enfants rachitiques et débiles. Le petit bocal fr. 1,50. Le grand bocal fr. 4,25.

**Extrait de malt ferrugineux „Dr. Wandaer“.** Excellent remède contre l'anémie et ses suites. Très recommandé dans la convalescence après des couches laborieuses, maladies affaiblissantes, etc. Le petit bocal fr. 1,50. Le grand bocal fr. 4,25.

**Extrait de malt créosolé „Dr. Wandaer“.** Employé avec le plus grand succès contre la phthisie pulmonaire. Augmentation rapide du poids du corps. Diminution de la toux. Le petit bocal fr. 2,—. Le grand bocal fr. 5,—.

**Extrait de malt aux glycérophosphates „Dr. Wandaer“.** Le meilleur tonique du système nerveux. Indiqué aux névrosés et surmenés. Le petit bocal fr. 2,—. Le grand bocal fr. 5,—.